



IMPACT

Développement

MAGAZINE D'INFORMATIONS DU CENTRE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

HORS-SERIE / Compilation 2018-2019 / Octobre 2020



**Côte d'Ivoire :
un gouvernement
qui obtient des résultats**



**MAGAZINE D'INFORMATIONS DU CENTRE D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Bakary SANOGO

Directeur du Centre d'Information
et de Communication Gouvernementale
(CICG)

COMITÉ DE RÉDACTION

CICG

CONCEPTION - EDITION

CICG

Reproduction interdite sans autorisation préalable.

Les illustrations, textes et photos peuvent être utilisées gratuitement pour un usage non commercial. Cependant, la mention «SOURCE : CICG» devra être indiquée.



République de Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 51 14 38 - Fax : (225) 22 41 11 16

01 B.P. 12 243 Abidjan 01

Deux-Plateaux Vallon, Cité « Résidence Colombe »

Villa n°27, îlot n°176

Courriel : info@cicg.gouv.ci



www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci.official



Côte d'Ivoire : de l'exceptionnelle inversion du taux de pauvreté par Alassane Ouattara

Par BAKARY SANOGO

Directeur du Centre d'Information et de Communication
Gouvernementale (CICG)

Abidjan, Côte d'Ivoire

Dans l'évaluation de la gestion économique des pays, la question de la réduction de la pauvreté revient de manière constante ; le curseur restant chaque fois pointé sur la question, pour apprécier les efforts en la matière. Dans les budgets, on scrute avec minutie les dépenses sociales ou "pro-pauvres", parce qu'au finish, l'objectif de toute action gouvernementale est d'apporter un mieux-être aux populations.

En Côte d'Ivoire, le taux de pauvreté connaît une importante tendance baissière depuis l'arrivée aux affaires en 2011 de l'Expert en économie, finance et développement, Alassane Ouattara, ancien Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), ancien Président du Comité Interministériel de Coordination du Programme de Stabilisation et de Relance Economique, ancien Premier Ministre du Président Félix-Houphouët-Boigny et ancien Directeur Général Adjoint du Fonds Monétaire International (FMI).

Cette tendance indique les taux suivants : 55,01 % (2011) ; 44,4 % (2015) et 39,45 % (2018), soit une baisse de 15,6 points de pourcentage. Ce qui a permis de sortir environ 4 millions de personnes de la pauvreté. Des données qui s'apprécient mieux, à l'aune de la tendance haussière des décennies précédentes, à savoir, 10 % (1985) ; 32,3 % (1993) ; 33,6 % (1998) ; 38,4 % (2002) ; 48,9 % (2008) et 55,01 % (2011), avant la prise de fonction du Président Ouattara.

C'est donc un progrès exceptionnel qui se déroule, ces dernières années, sous le regard des Ivoiriens et de la communauté internationale de la finance et du développement. Un progrès apprécié par les Ivoiriens et salué par les instances de validation les plus crédibles au monde, comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), le FMI, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), etc.

Ce renversement de situation est un indicateur éloquent de l'engagement du Président Ouattara et du gouvernement d'améliorer les conditions de vie des populations. Ces taux ne seraient que de simples chiffres, de l'affichage ou de la pure propagande, s'ils ne se traduisaient pas sur le terrain par des faits, actions ou projets de développement aux résultats tangibles, impactant positivement la vie quotidienne de millions d'hommes et de femmes.

En effet, la croissance économique, c'est-à-dire la création de richesse - qui a enregistré une moyenne de 8,6 % de 2012 à 2018 - de par sa redistribution, a permis à des millions de personnes d'accéder à des services essentiels, comme l'eau potable, l'électricité, la santé, l'éducation, les routes, les pistes rurales, etc.

En matière d'eau potable, et plus précisément d'hydraulique urbaine, le nombre de localités desservies est passé de 789 en 2011 à 1100 à juin 2020, avec un taux de couverture passé de 55 % à 72 %. L'électrification rurale enregistre une performance inédite. L'évolution du nombre de villages électrifiés indique : 652 (1994-2000) ; 879 (2001-2010) et 3 452 (2011-juin 2020). Quant à la moyenne de villages électrifiés par an, de 1994 à 2019, elle est tout autant impressionnante : 93,1 (1994-2000) ; 87,9 (2001-2010) ; 265 (2011-2018) et 919 (2019).

Dans le secteur éducation, on note, entre autres, la construction de 277 lycées et collèges ; et ce sont 33 698 salles de classe qui ont été construites de 2011 à 2019, contre 11 556 de 2001 à 2010.

Ce renversement de situation est un indicateur éloquent de l'engagement du Président Ouattara et du gouvernement d'améliorer les conditions de vie des populations.

De trois (3) universités existantes avant 2011, on dénombre depuis 2011 sept (7) universités fonctionnelles et deux (2) en construction à Bondoukou et San Pedro. En matière de santé, de 2011 à 2019, 623 établissements sanitaires de premier contact ont été construits et 233 autres réhabilités.

Les gains concrets pour les populations, ce sont aussi l'augmentation du SMIG de 36 607 FCFA à 60 000 FCFA; le déblocage des salaires, après plus de 25 ans de stagnation ; l'augmentation de 88,45 % du Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant (revenu moyen par habitant),

passé de 1 213 dollars US en 2010 à 2 286 dollars US en 2019 ; la création en 2019 de 73 489 opportunités d'emplois, pour les jeunes, etc. Pour ce qui est des Filets Sociaux, transfert trimestriel de 36 000 FCFA aux familles défavorisées, on est passé de 35 000 ménages en 2017 à 127 000 en juin 2020, avec une projection de 227 000 ménages à décembre 2020.

Cette baisse importante du taux de pauvreté est le résultat d'un travail de titan abattu par Ouattara, à travers une gestion macro-économique robuste qui a fait passer le pays d'une croissance négative (-4,2 %) en 2011 à une moyenne de 8,6 % sur la période 2012-2018. Une performance exceptionnelle qui continue d'étonner le monde et qui honore l'Afrique. Au total, des résultats et impacts obtenus grâce au tryptique qui singularise l'homme, à savoir compétence, leadership et vision.

SOMMAIRE

SANTÉ

11



Accès aux soins : les centres de santé de plus en plus proches des populations

Santé : 10 000 agents recrutés en 3 ans

Lutte contre le paludisme : la mortalité en baisse

Lutte contre le cancer : trois médicaments désormais gratuits

Lutte contre la tuberculose : 83 % de taux de succès du traitement

Santé maternelle : un ballonnet pour réduire les décès post-accouchement

E-Banque de sang : la disponibilité des poches de sang en un clic

Santé : la mortalité infantile en recul

ÉDUCATION

19



Collèges de proximité : quand l'école va vers les communautés

Collèges de proximité : un facteur favorable à la scolarisation de la jeune fille

Education : 5 422 cantines pour de meilleurs résultats scolaires

Education préscolaire : 2 113 salles de classes supplémentaires pour une meilleure insertion au primaire

Institut pour les aveugles : un instrument d'inclusion sociale pour malvoyants

Plus loin avec... : Kandia Camara sur les acquis dans le secteur Education-Formation

AGRICULTURE

27



Filière karité : le karité, une source de revenus pour 150 000 femmes

Cola : La Côte d'Ivoire, 1er producteur et exportateur mondial

Filière coton : Trois innovations techniques pour un meilleur rendement

Filière mangue : 180 000 tonnes par an, 3ème fournisseur du marché européen

Appui au secteur agricole : 6 500 km de pistes rurales réhabilitées

Cacao culture : "Mercédès", une fierté de la recherche ivoirienne

Innovation : "Lôr Bouôr", une plateforme pour le développement technologique de l'agriculture

Innovation : Une écabosseuse de cacao qui réduit la pénibilité

Manioc "Bocou" : plus de productivité pour lutter contre la faim et la pauvreté

Entreprenariat Jeunes : Aboubacar Karim met des drones au service de l'agriculture

SOMMAIRE

EAU ET ELECTRICITÉ

35



Eau potable : 2 250 nouvelles localités desservies depuis 2010

Eau potable : le programme "Eau Pour Tous"

Programme Electricité Pour Tous : plus de 400 000 abonnés en mars 2018

Eau potable : un château d'eau pour soulager les femmes de Gbémazo

Niakaramandougou : 26 localités nouvelles électrifiées entre 2017 et 2018

Plus loin avec... : Abdourahmane Cissé sur les enjeux du secteur de l'énergie

JEUNES ET FEMMES

43



Autonomisation de la femme : plus de 150 000 femmes financées par la FAFCI

Emploi Jeunes : 250 bénéficiaires à Tengréla

Identification : un mécanisme pour faciliter l'enregistrement des naissances

Education féminine : un tremplin pour l'autonomisation

Me Brigitte Mensah : la détermination d'une avocate non-voyante

U-Reporters : des jeunes se rendent utiles à leur communauté

Délinquance juvénile : 774 enfants resocialisés

Travail des enfants : 83 000 victimes secourues, 93 contrevenants condamnés

Entrepreneuriat : des demandeurs d'emplois à la tête de start-ups à succès

ENVIRONNEMENT

49



Préservation du patrimoine forestier : l'agroforesterie, une solution à la déforestation

Préservation du patrimoine forestier : à la reconquête des forêts classées

Environnement : des foyers améliorés réduisent la consommation de bois

Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique de Kossihouen : 1 250 000 tonnes de déchets traitées par an

Ecologie : du charbon vert pour que la forêt ne broie plus du noir

Jacquerville : des tricycles pour rouler au vert

SOMMAIRE

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

57



Filets Sociaux Productifs : les bénéficiaires passent de 35 000 à 50 000 ménages

Lutte contre la pauvreté : le vivier au secours des hévéaculteurs

C2D : des écoles, centres de santé et routes qui changent la vie des populations

Plus loin avec... : Souleymane Diarrassouba sur la lutte contre la cherté de la vie

Réinsertion socio-économique : 935 ex-migrants réinsérés dans le tissu économique

Plus loin avec... : Nialé Kaba sur la réduction de la pauvreté

ECONOMIE ET GOUVERNANCE

63



Bonne gouvernance : des réformes qui rassurent partenaires et investisseurs

Bonne gouvernance : de bons points résultant de réformes hardies

Environnement des affaires : la Côte d'Ivoire gagne 3 places au classement Doing Business

Tribunal de Commerce d'Abidjan : 100 % des litiges résolus en 2018

3 questions à... : Caroline Tioman au sujet de la promotion de l'inclusion financière

Microfinance : 1,3 million d'épargnants grâce aux réformes

Plus loin avec... : Adama Koné sur la gestion de la dette

MINES ET INDUSTRIE

71



Exploitation minière : des infrastructures socio-économiques au profit des populations riveraines

Ciment : une production en hausse de 1 million de tonnes

I2T : transformer l'agriculture ivoirienne

Cacao : 577 000 tonnes broyées en 2017

Zone Industrielle de Akoupé-Zeudji PK 24 : les travaux achevés à 95 %

SOMMAIRE

SPORT, CULTURE ET TOURISME

75



Jems Koko Bi : dialogue intime avec le bois

Arts et culture : l'attention du gouvernement pour les porte-flambeaux

Sport : Ta Lou : symbole de la renaissance de l'athlétisme ivoirien

Musée des civilisations de Côte d'Ivoire : une nouvelle vie pour des œuvres disparues

Culture : le Zaouli devient patrimoine mondial

Plus loin avec... : Maurice Bandaman sur la valorisation du patrimoine culturel national

Stade Olympique d'Ebimpé : un chef-d'œuvre en chantier pour la promotion du sport

3 questions à... : François Amichia au sujet de l'athlétisme ivoirien

Tourisme : le secteur renoue avec la croissance

INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

81



Infrastructures : ces routes et ponts qui mènent au développement

Infrastructures : les pistes rurales, facteur de développement local

Aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan : un hub sous-régional en consolidation

Extension et modernisation de l'aéroport : plus qu'une nécessité

Port Autonome d'Abidjan : extension et modernisation pour accompagner l'émergence

EMPLOI ET PROTECTION SOCIALE

91



Conditions de vie des fonctionnaires et des travailleurs du privé : une nette amélioration reconnue par tous

Secteur privé : la même attention pour les travailleurs du privé

Promotion de l'entrepreneuriat : Plus de 600 emplois créés en 5 ans grâce au "Prix Alassane Ouattara du Jeune Entrepreneur Emergent"

Filière avicole : un réservoir d'emplois pour les jeunes

Entrepreneuriat : Des demandeurs d'emplois à la tête de start-ups à succès

Insertion socio-professionnelle : 158 personnes en situation de handicap recrutées à la Fonction Publique

DES CHIFFRES PHARES SUR LE DÉVELOPPEMENT

98

ARRÊT SUR IMAGES

100



IMPACT
Développement

Compilation
2018-2019

SANTÉ





Accès aux soins

Les centres de santé de plus en plus proches des populations

L'accès des populations aux soins de santé s'est considérablement amélioré ces dernières années en Côte d'Ivoire. Le gouvernement en a fait une priorité, en investissant massivement dans les infrastructures sur l'ensemble du territoire. En termes d'impact, plus de 68 % de la population vit désormais à moins de 5 km d'un centre de santé.

Un jour de décembre 2017, nous sommes au centre de santé de Kato, dans la sous-préfecture de Worofla. En attendant d'intégrer le tout nouveau centre de santé construit par le gouvernement, le personnel médical continue d'administrer les soins dans une vieille bâtisse aux couleurs défraîchies.

Adossée à un mur du hall d'accueil, une femme enceinte, Adja, visiblement épuisée. A ses côtés, un homme, son époux. Il se prénomme Adama. Adama affiche une mine anxieuse. Notre regard inquisiteur l'amène à extérioriser son angoisse : « *Cela fait deux jours que nous faisons des va-et-vient à moto pour venir jusqu'à Kato pour le traitement de ma femme* », fulmine-t-il. Et d'ajouter, l'air un peu déçu : « *Ces longs déplacements lui font courir beaucoup*

de risques, compte tenu de son état ! ». Kato est à 14 km de Konogo, leur village. A propos de Adja, la sage-femme nous dira plus tard qu'elle porte une grossesse de sept mois et qu'elle souffre de paludisme.

Cette triste réalité des femmes de la localité, contraintes de se rendre à Kato, faute de maternité dans leur village ou à proximité, ne sera plus qu'un lointain souvenir. A Gbémazo, à 1 km de Konogo, le Centre de Santé Rural est en voie d'achèvement. D'un coût de 175 millions de FCFA, financé par le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU), le centre comprend une maternité, un dispensaire et des logements

Les équipements de pointe se multiplient.

pour l'infirmier et la sage-femme. En attendant l'inauguration, les populations expriment déjà leur soulagement et leur satisfaction. Le dispensaire a déjà commencé à recevoir ses premiers patients. Bientôt la maternité sera ouverte.

Pour Bakayoko Makoma, présidente des femmes du village de Karaba, à quelques encablures de Gbémazo, le centre de santé va profiter à toute la population, mais davantage aux

femmes pour les consultations prénatales, l'accouchement, le suivi des vaccins, etc.

Autre décor, à Abidjan, mais toujours le même soulagement. Lors de l'inauguration du Centre national



Défis : Pérenniser les acquis

Plus de 540 milliards de FCFA sont déjà investis par l'Etat pour rapprocher les infrastructures sanitaires des populations. Il prévoit 833 milliards de FCFA pour la période 2018-2020. Les défis pour le gouvernement et les populations, bénéficiaires de ce système de santé de proximité, portent sur l'entretien des équipements, afin de maintenir le plateau technique en bon état.

de radiothérapie et d'oncologie (traitement du cancer), le 18 décembre 2017 à Cocody, la satisfaction était grande : « Quelle joie, quel bonheur pour nos malades, de pouvoir se soigner, ici en Côte d'Ivoire ! On n'aura plus besoin de voyager. Vraiment, je dis merci au Président de la République pour tous ces efforts ! ». Cet enthousiasme de Blandine Aka, présidente d'une organisation non gouvernementale de lutte contre le cancer à Aboisso, en dit long sur ce qui fut, durant des décennies, la peine des malades du cancer. Et c'est à juste titre que le Président Alassane Ouattara disait, à cette occasion, qu'il ne fallait plus avoir peur du cancer. « Vous avez maintenant accès aux technologies innovantes pour le traitement et la prise en charge du cancer, sur place, en Côte d'Ivoire ». Le centre de

traitement du cancer, tout comme le Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) d'Angré à Abidjan, ouvert le 15 décembre 2017, et le futur Centre de Médecine Nucléaire, traduisent la vision du gouvernement en matière d'infrastructures de santé et de soins de qualité. Les équipements de pointe, comme l'imagerie par résonance magnétique (IRM) au CHU d'Angré, en est une illustration. « Cet appareil a un champ élevé de fiabilité et de rapidité, comparé aux anciens appareils. 10 à 15 minutes suffisent pour faire un examen, contre 30 à 45 minutes auparavant », estime Germain Ouattara, surveillant d'unité de soins. Pour lui, « la prise en charge des patients devient beaucoup plus rapide et pointue avec cette nouvelle technologie. Cela fait gagner en temps et en soins de qualité ». ■



Bakayoko Makoma
Présidente des femmes de Karaba

« Le centre de santé de Gbémazo va profiter à toute la population, mais davantage aux femmes pour les consultations prénatales, l'accouchement, le suivi des vaccins... ».



Diomandé Siaka Arsène
Président des jeunes de Toté

« Ce centre de santé fait notre fierté. Il va vraiment soulager les populations qui n'auront plus à faire de longs déplacements, parfois risqués, avec des malades. Je dis grand merci au Président Alassane Ouattara ».



Sanogo Mawa
Présidente des femmes de Gbémazo

« Pour nous, populations rurales, ce centre de santé est un facteur de productivité. Car, nous avons besoin d'être en bonne santé pour mener à bien toutes nos activités agricoles. Nous apprécions et saluons cette action gouvernementale qui va changer notre vie ».



Koné Médigui
Délégué chargé du développement de Konogo

« Nos villages sont restés longtemps sans aucun centre de santé. Mais depuis quelques années, nous sentons un changement avec le centre de santé de Kato, et aujourd'hui, celui de Gbémazo ».



Santé

10 000 agents recrutés en 3 ans

Médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, infirmiers, sages-femmes, etc. Ce sont 10 000 agents de santé qui ont été recrutés à la Fonction Publique sur la période de 2015 à 2017. Déjà, en 2015, un recrutement exceptionnel avait fait passer à 23 999, l'effectif global des agents de santé, contre 19 993 en 2012. Pour les motiver, le gouvernement a procédé à une revalorisation salariale de 400 points pour les cadres et 150 points pour les autres catégories. Cette politique a contribué à améliorer le ratio personnel de santé/population : le ratio infirmier/population est passé de 1 pour 3 069 habitants en 2011 à 1 pour 1 932 en 2016. Quant au ratio sage-femme/femmes en âge de procréer, il est passé d'une sage-femme pour 2 270 à une sage-femme pour 995 femmes en âge de procréer, sur la même période. Résultat : en 2017, 68 % de la population vit désormais à moins de 5 km d'un centre de santé, contre 44 % en 2012. ■

Quelques acquis de 2012 à 2017



300

**Etablissements sanitaires
de premier contact**
construits et équipés sur l'ensemble
du territoire de 2012 à 2016



97

**Nouveaux
postes de dialyse**
soit un total de 110 postes en Côte d'Ivoire



448

Ambulances
+ 21 unités de soins mobiles, 600 motos,
1 000 vélos remis au personnel soignant

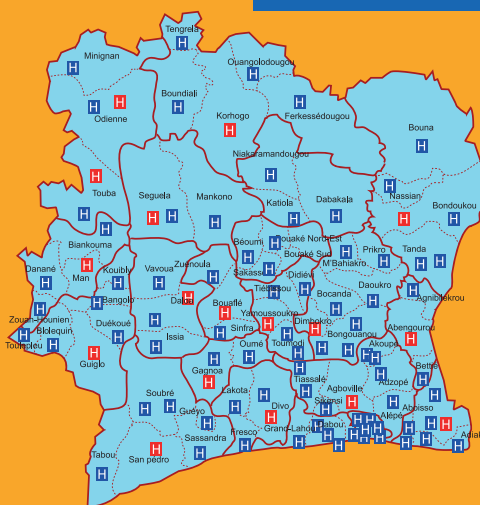
90%

**de disponibilité des
médicaments essentiels**
à la Nouvelle Pharmacie de la Santé
Publique en 2017, contre 23% en 2011

Gratuité ciblée : les actes et prestations concernées

- ✓ Consultations des femmes enceintes et des enfants de 0 à 5 ans
- ✓ Bilan prénatal clinique biologique et radiologique
- ✓ Accouchement normal et ses complications
- ✓ Césarienne
- ✓ Prise en charge des 48 premières heures des urgences médicochirurgicales
- ✓ Prise en charge thérapeutique du paludisme après diagnostic

Carte sanitaire de la Côte d'Ivoire



1910 Etablissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC)

17 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR)

88 Hôpitaux Généraux (HG)

13 Centres et instituts spécialisés de soins dont **5** Centres Hospitaliers Universitaires (CHU)

1 Institut de Cardiologie, **1** Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU), **5** unités d'hémodialyse

1 Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), avec **5** antennes à Abidjan et **19** à l'intérieur du pays



Perspectives majeures 2018-2020

Un investissement de 833 milliards de FCFA est prévu pour la construction et l'équipement de centres de santé, afin d'améliorer les conditions d'accès des populations aux soins.

- 200 établissements sanitaires de premier contact seront réalisés sur l'ensemble du territoire national, dont 40 livrés en 2018
- Construction d'un CHU à Abobo
- Construction de 6 nouveaux Centres Hospitaliers Régionaux (CHR)
- Construction de 3 hôpitaux militaires à Bouaké, Daloa et Korhogo
- Rééquipement des blocs opératoires des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) de Cocody et de Treichville
- Apurement des passifs de la Nouvelle Pharmacie de Santé Publique (NPSP), estimés à 4 milliards de FCFA



“ Mon ambition est de rapprocher les structures sanitaires des populations, tout en relevant les plateaux techniques partout où les besoins le nécessitent. Dans ce cadre, je me

suis personnellement engagé à restaurer notre système de santé sur l'ensemble du territoire national, en réhabilitant les infrastructures sanitaires, en relevant les plateaux techniques dans leur ensemble et en créant de nouvelles infrastructures. ”

Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, à l'inauguration de l'Hôpital Mère-Enfant Dominique Ouattara de Bingerville, le 16 mars 2018



Lutte contre le paludisme

La mortalité en baisse

Selon le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), la mortalité hospitalière liée au paludisme a baissé, passant de 4 077 en 2015 à 3 280 décès en 2017. De même, la prévalence hospitalière a régressé de 7 points entre 2015 (32 %) et 2017 (25 %). Ces progrès découlent des actions préventives menées par le gouvernement et ses partenaires.

La prévention se déploie en diverses activités dont la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action, le traitement préventif intermittent pour les femmes enceintes et la communication pour le changement de comportement.

En 2017, la distribution de 15,9 millions de moustiquaires dans 83 districts sanitaires a permis d'atteindre un taux de couverture des ménages de 93 %, pour un objectif de 90 %. Concernant le traitement préventif intermittent, le nombre de femmes enceintes l'ayant achevé s'est accru de 13 points, de 2015 à 2017.

Ces actions sont renforcées par l'engagement du secteur privé, avec la distribution gratuite de moustiquaires et la disponibilité du traitement préventif dans 100 centres de santé d'entreprises et 60 cliniques.

Enfin, à travers des activités de communication, les populations sont régulièrement sensibilisées à l'assainissement de leur cadre de vie pour éviter la prolifération des nids à moustiques. ■

Les soins proches des populations : un facteur de succès

Au titre des actions à fort impact, le Programme National de Lutte contre le Paludisme organise chaque trimestre, depuis 2015, des consultations dans les localités situées à plus de 5 km d'un centre de santé, dans 71 districts sanitaires et dans les quartiers précaires d'Abidjan et San Pedro.

En 2017, sur 151 510 consultations, 66 % de cas de paludisme ont été diagnostiqués et traités dans 748 villages et quartiers. Et 69 624 femmes enceintes ont pu effectuer une consultation prénatale, suite à laquelle 97,6 % d'entre elles ont reçu une dose du traitement préventif.

A cela, il faut ajouter le déploiement du programme de Prise en Charge à Domicile du paludisme et de la diarrhée chez les enfants de moins de cinq ans dans 49 districts sanitaires.



Lutte contre le cancer

Trois médicaments désormais gratuits

Pour soulager les malades du cancer, le gouvernement ivoirien a décidé de la gratuité pour trois médicaments : l'Herceptin, l'Avastin et le Mabthera.

Ces médicaments sont utilisés pour le traitement de cancers fréquents, à savoir ceux du sein, du col de l'utérus, de l'ovaire, du côlon, du rectum, du cerveau, du poumon, du rein, ainsi que les cancers liés aux lymphocytes. L'annonce a été faite par le Vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan, lors du lancement de la campagne "Octobre Rose" en 2017. Cette décision confirme la volonté du gouvernement de faciliter l'accès des populations aux soins de santé. En 2014, un partenariat avec le laboratoire suisse Roche, avait déjà permis de réduire de 90 % le coût du traitement pour les malades du cancer du sein, estimé alors à 1,2 million de FCFA par séance. Les patients ne payaient plus que 10 % du montant initial (soit environ 120 000 F CFA pour chacune des 17 séances annuelles). Mais, le coût restait toujours élevé, occasionnant de nombreux abandons de traitement. La décision de gratuité sur les trois médicaments est un soulagement pour les malades du cancer. ■

Lutte contre la tuberculose

83 % de taux de succès du traitement

La tuberculose est une maladie en régression en Côte d'Ivoire. Le taux de succès du traitement est passé de 68 % en 2001 à 83 % en 2017.

Fruit d'actions conjuguées du gouvernement ivoirien et de ses partenaires, le succès thérapeutique de la tuberculose s'explique, notamment par la gratuité du traitement. Franck, un ancien malade, témoigne : « Les médicaments sont réellement gratuits. Je remercie le gouvernement pour cet appui ». En outre, il faut noter la sensibilisation de proximité, la décentralisation et la réhabilitation des centres de prises en charge. Le pays compte à ce jour 315 centres, dont 70 réhabilités en 2018. En 2010, on dénombrait 140 centres. Le ratio centre de prise en charge/habitant s'est ainsi amélioré, avec un (1) centre pour 80 000 habitants, contre un (1) pour 157 000 habitants en 2010. La recommandation de l'OMS est de un (1) centre pour 100 000 habitants. Enfin, le gouvernement poursuit ses efforts pour la prise en charge de la maladie dans certaines cliniques privées. ■



Santé maternelle

Un ballonnet pour réduire les décès post-accouchement

Afin de faire face au taux élevé de décès dûs aux hémorragies liées à l'accouchement (36 %), le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, a instauré depuis 2017 l'utilisation du ballonnet intra-utérin ou kit UBT. Un dispositif qui permet de bloquer les saignements après l'accouchement.

Véronique Yao, 30 ans, résidant à Yopougon (Abidjan), se réjouit d'avoir pu bénéficier de la pose d'un ballonnet intra-utérin, suite à son accouchement. « Je perdais beaucoup de sang, j'ai failli mourir. Le médecin a utilisé le kit UBT. Grâce à cela, je suis encore en vie et je peux m'occuper de mes enfants ». Selon le Docteur Mémoé Dosso, gynécologue à Bondoukou (Nord Est), le kit est facile à installer et est très efficace pour lutter contre les hémorragies : « Au bout de 24 heures après son installation, sauf autre complication, la vie de la patiente est sauvée ». Le dispositif peu coûteux a déjà été introduit dans 96 % des centres de santé publics, avec le soutien de l'UNICEF. ■



La disponibilité des poches de sang en un clic



© UNICEF

Innovation majeure dans le secteur de la santé : "e-Banque de Sang" est une application numérique qui va considérablement réduire l'angoisse des proches des patients pour trouver une poche de sang. Elle est un moyen pour les établissements sanitaires d'assurer une prise en charge plus efficace des malades, des femmes enceintes et des victimes d'accident.

La plateforme a été développée en 2016 par l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications (ANSUT), en collaboration avec le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS). Elle a été sacrée "Best Innovative e-Gouv Solution" en mars 2018, lors de l'exposition "Africa Pay and ID Expo" au Maroc.

L'application permet de visualiser, en temps réel, la disponibilité et les mouvements de stocks de sang dans tous les dépôts de Côte d'Ivoire, via une carte interactive. Les demandes de sang peuvent être traitées directement dans les établissements sanitaires. Permettant ainsi aux agents de santé d'apporter les soins appropriés dans de courts délais.

Pour sa phase pilote, la plateforme a été déployée dans 117 dépôts qui dépendent de 21 Centres de Transfusion Sanguine. Selon Euloge Soro-Kipéya, Directeur Général de l'ANSUT, « La distinction "Best Innovative e-Gouv Solution" marque symboliquement l'entrée de la Côte d'Ivoire dans un 21^e siècle résolument numérique ». ■

Santé

La mortalité infantile en recul

La mortalité infantile (probabilité pour un enfant de décéder entre la naissance et le premier anniversaire) est passée de 112 décès pour 1 000 naissances en 1998 à 60 décès pour 1 000 en 2016.

Ce taux a été révélé par le rapport de l'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (Multiple Indicators Cluster Survey - MICS 2016), réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) et l'UNICEF. Il traduit l'impact de l'engagement du gouvernement à réduire la mortalité infantile en Côte d'Ivoire, conformément à la cible n°3.2 des Objectifs de Développement Durable (ODD). A savoir, « éliminer les décès évitables de nouveaux-nés et d'enfants de moins de 5 ans, d'ici à 2030 ».

Par ailleurs, l'enquête révèle une amélioration globale de certains indicateurs sociaux, notamment ceux liés à l'accès aux services de santé, aux pratiques d'assainissement, d'alimentation et de prise en charge des maladies d'enfants. ■



IMPACT
Développement

Compilation
2018-2019

ÉDUCATION





Collèges de proximité Quand l'école va vers les communautés

Réduire les disparités scolaires entre les villes et les villages par la construction de collèges de proximité en zones rurales. C'est l'action engagée par le gouvernement depuis 2015. Elle a permis à plus de 42 000 élèves des zones rurales de poursuivre leurs études secondaires dans de meilleures conditions, grâce aux établissements implantés dans les localités. Un véritable soulagement pour de nombreux parents d'élèves.

« **A**utrefois, nous étions angoissés, lorsque nos enfants devaient partir au collège en ville, loin de nous. En plus des fournitures scolaires, il fallait assurer le loyer pour ceux qui n'avaient pas de tuteurs, de l'argent pour la nourriture et toutes les autres charges. Maintenant qu'il y a un collège, ici, dans notre village, nous avons moins de soucis », se réjouit Nanan Loukou, chef du village de Languibonou, une sous-préfecture située sur l'axe Bouaké-Béoumi, au centre de la Côte d'Ivoire. Les 534 élèves de ce collège de proximité, répartis dans les classes allant de la 6^{ème} à la 4^{ème}, vivent pour la plupart, dans un rayon de 5 km, conformément à l'un des critères d'érection des collèges de proximité. Avant l'ouverture de cet établissement à la rentrée scolaire 2015-2016, les élèves admis en classe de

6^{ème} étaient affectés à Béoumi, Botro ou Bouaké, à plus de 20 kilomètres. La politique du gouvernement de rapprocher les collèges des zones rurales est salubre, estime Sabine Amino Amani, mère d'une élève en classe de 6^{ème}. Cela donne aux parents la possibilité de suivre l'éducation de leurs enfants. « Nos enfants étaient exposés à beaucoup de risques en allant en ville, loin de nous : alcool, drogue, abandon de l'école et surtout grossesses prématurées pour les filles. Autant de vices qui les détournent de leurs études », indique-t-elle. Et de se rappeler la triste histoire de cette jeune élève, vivant chez une tutrice à Béoumi. L'élève est revenue pour les congés de Pâques à Languibonou avec une

grossesse de quatre mois. Selon le Directeur de Cabinet-adjoint du ministère en charge de l'Éducation Nationale, Raoul Koné, « les élèves issus des zones rurales sont en général d'un bon niveau. Mais, le fait d'être orientés dans des collèges éloignés de leurs parents concourt souvent à leur échec, et même à leur éjection du système éducatif. Ce qui n'incite pas les parents à envoyer les autres enfants à l'école ». Dans

l'ensemble, les collèges de proximité sont bien accueillis par les communautés et les élèves. L'adhésion des parents à cette initiative du gouvernement se traduit sur le terrain par une bonne collaboration avec les responsables éducatifs. On note une forte implication dans le suivi

127 collèges de proximité ont été construits de 2015 à 2017, sur l'ensemble du territoire national.



Défis : Mise à disposition d'enseignants en nombre suffisant

Au nombre des défis à relever, il y a la mise à disposition d'enseignants en nombre suffisant pour assurer les cours dans toutes les matières. La mobilisation des collectivités locales pour la construction de plus de collèges renforcerait la politique du gouvernement. En outre, les communautés doivent s'impliquer davantage par la mise à disposition de logements pour les enseignants et la sensibilisation des parents à la scolarisation de leurs enfants, notamment des filles.

de leurs enfants, soutient la principale du Collège Moderne de Languibonou, Chiaba Yvonne Koné : « Ils viennent très nombreux aux réunions et passent souvent au collège pour échanger avec les encadreurs. C'est très encourageant ». Pour les élèves eux-mêmes, la proximité du collège est un facteur de réussite, témoigne Nafi Diomandé, en classe de 5^{ème} au collège de Dualla, une sous-préfecture située à 25 km de Séguéla.

« Depuis que je suis au collège de Dualla, auprès de mes parents, j'ai de meilleurs résultats ». En effet, pour la première année académique 2015-2016 des collèges de proximité, sur une base de 100 % d'inscrits en classe de 6^{ème}, le taux d'admis-

sion en classe de 5^{ème} pour l'année scolaire 2016-2017, était de 95,4 %. Au total, 127 collèges de proximité ont été construits de 2015 à 2017, sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre de la réforme du collège initiée par le gouvernement. Le développement de ces collèges réalisés par l'Etat et ses partenaires, les Conseils Régionaux ou les communautés locales, s'est avéré nécessaire pour réduire le déficit d'établissements au premier cycle du secondaire et pour améliorer les taux de réussite. Les établissements offrent aux élèves des zones rurales la chance d'accéder à l'enseignement secondaire et d'être dans de meilleures conditions d'étude, près de leurs parents. ■



Junette Konan
Elève en classe de 4^{ème}

« Étant orpheline de père, le fait d'aller au collège, ici, à Languibonou me permet d'être près de ma mère. C'est une source de motivation pour moi ».



Jean Kapeu
Elève en classe de 5^{ème}

« L'année dernière, lorsque j'étais à Séguéla, il était difficile pour moi de manger à midi. Cette année, je suis au Collège Moderne de Dualla, à 10 minutes de marche de la maison. Je rentre donc à la maison pour le repas de midi ».



Mariam Fofana
Parent d'élèves

« Je suis soulagée que ma fille soit au collège de Dualla, à quelques pas du domicile familial. L'année dernière, elle vivait chez un tuteur à Séguéla qui a été muté dans une autre localité en pleine année scolaire ».

Collèges de proximité

Un facteur favorable à la scolarisation de la jeune fille

Fati Samassi est en classe de 4^{ème} au collège de proximité de Koumbala (Ferkéssédougou). Elle a obtenu une moyenne annuelle de 17,98 /20 en fin d'année scolaire 2017-2018. Comme elle, les filles tiennent le haut du tableau d'excellence au Collège Moderne Jacques Marchand de Nanbonkaha (Ferké), avec Sinata Soro et Alimata Yéo qui ont respectivement obtenu 17,36 et 16,75 de moyenne. Dans la majorité des établissements, les meilleures élèves sont célébrées en fin d'année scolaire, afin de montrer aux parents d'élèves en zones rurales que les filles, autant que les garçons, peuvent réussir à l'école. Leurs résultats scolaires contribuent à briser les barrières à la scolarisation des filles. ■

Les acquis au premier trimestre 2018



127

collèges de proximité
construits et équipés dans
24 localités de 2015 à 2017



797

Enseignants bivalents formés
à l'Ecole Normale Supérieure
(ENS) et déployés dans
les collèges de 2014 à 2016



42 684

élèves inscrits de la 6^{ème} à la 4^{ème}
au cours de l'année scolaire
2017-2018



17 047

filles inscrites

25 637

garçons inscrits

Taux de réussite de 2015 à 2017

95,4%

en 2015-2016 (6^{ème} uniquement,
année de démarrage des collèges
de proximité)



89,6%

en 2016-2017 (6^{ème} et 5^{ème})



L'enseignement secondaire plus accessible en zone rurale

C'est lors du Conseil des Ministres du 26 novembre 2013 que le gouvernement a adopté la réforme du collège, dont l'une des principales composantes porte sur la construction de collèges de proximité. Ceux-ci sont des établissements de petite taille situés en zone rurale. Le personnel enseignant et administratif est composé de 15 personnes au maximum, dont un chef d'établissement, un économe, une secrétaire, 2 éducateurs et 10 enseignants. Ces collèges dispensent le même enseignement général, sauf que les professeurs, spécialement formés à cet effet, sont bivalents, c'est-à-dire qu'ils enseignent deux matières.

127 Collèges de Proximité sur l'ensemble du territoire national (2015-2017)

Abengourou	5	Boundiali	7	Man	7
Adzopé	7	Daloa	8	Minignan	1
Aboisso	10	Dabou	1	Mankono	2
Bondoukou	13	Duékoué	4	Odienné	4
Bongouanou	5	Ferkessédougou	5	San-Pedro	1
Bouaké 2	2	Guiglo	1	Touba	3
Bouaflé	8	Gagnoa	3	Séguéla	3
Boua	6	Korhogo	13	Yamoussoukro	8

Financement des collèges de proximité

- 49 collèges construits par le gouvernement, avec l'appui des partenaires au développement
 - 40 collèges par le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD)
 - 7 collèges par le Projet d'Urgence d'Appui à l'Éducation de Base (PUAEB), sur financement de la Banque mondiale
 - 2 collèges par l'American Institute for Research (AIR), sur financement de l'USAID
- 78 collèges construits par les Conseils Régionaux et les communautés locales

Perspectives majeures 2018

Le gouvernement prévoit de généraliser le principe des collèges de proximité, avec pour objectif de construire 500 établissements à l'horizon 2020.

- 200 sur financement de la 2^{ème} phase du Projet Education du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)
- 86 sur financement du Programme Compact Côte d'Ivoire du Millennium Challenge Corporation (MCC)
- 214 sur financement des Conseils Régionaux et des communautés locales
- 2 500 professeurs bivalents seront formés pour être affectés dans les collèges de proximité



“ J'attache du prix à l'éducation, car elle est non seulement la meilleure boussole pour la vie de nos enfants, mais aussi le socle du développement de notre pays... Je veux donner à toutes les filles et à tous les fils de notre pays le droit à une éducation et

une formation de qualité, qui leur permettent d'acquérir des connaissances et des compétences fondamentales. Ainsi, nos enfants pourront devenir des citoyens modèles, et participer pleinement à la vie de leur famille et de la Nation. ”

Extrait du discours du Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, au séminaire sur l'Ecole pour Tous, le 1^{er} avril 2015, à Abidjan.



Education

5 422 cantines pour de meilleurs résultats scolaires

Selon le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, l'existence de cantine scolaire contribue à l'augmentation des rendements scolaires dans les écoles pourvues. Les statistiques du ministère indiquent que le taux de rendement scolaire est passé de 62,6 % en 2012 à 74,61 % en 2015 dans les écoles primaires disposant d'une cantine.

Le taux moyen de réussite au Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE) est de 68 % dans ces écoles, contre 59 % dans les écoles sans cantine.

Nadège Béda est commerçante à Miadzin, un village situé à 7 km d'Adzopé. Elle se réjouit de l'ouverture de la cantine de l'école du village. Grâce à cette cantine, elle est assurée que ses enfants mangent bien à midi. Elle n'est plus obligée d'abandonner ses marchandises au marché pour aller leur faire à manger. Comme à Miadzin, 5 422 cantines scolaires, sur tout le territoire national, servent chaque année des millions de repas. Et ce, dans le cadre d'un programme initié par l'Etat et ses partenaires pour lutter contre la faim en milieu scolaire, facteur d'abandon et d'échec. L'impact de ce programme sur l'amélioration

de la scolarisation et du taux de réussite est notable et apprécié à la fois des parents, des autorités et des partenaires au développement. Pour contribuer à la pérennisation du programme, le gouvernement invite à une plus grande implication des communautés locales. Celles-ci ont pris conscience de l'importance de la question, et participent à la construction des cantines, à leur approvisionnement en vivres et à leur gestion quotidienne. Ainsi, le groupement agricole de N'Zikro, dans le Sud-Comoé, cède gratuitement une partie de ses récoltes à la cantine du village. ■

T é m o i g n a g e s

Walika Dosso, grand-mère de deux élèves à Diobala, département de Séguéla

La cantine m'est d'un soutien pour mes deux petits-enfants

« Avec mon âge, ne pouvant plus faire la cuisine comme avant, la cantine m'est d'un soutien pour mes deux petits-enfants qui sont avec moi, ici au village. Ils mangent bien à midi. Même quand il m'arrive d'aller au champ, je ne m'inquiète pas pour eux ».

Niagalo Ouattara, présidente du groupement Témitran, dans le département de Bondoukou

Cela crée les conditions pour de bonnes études

« Nous sommes un groupement de 135 femmes. Quand nous produisons du manioc, du maïs et de l'igname, nous en donnons à la cantine. Les enfants y mangent, quand nous partons au champ. Cela crée les conditions pour de bonnes études ».

Philomène Chia Yapo, ménagère à Miadzin, mère de trois élèves

La cantine nous est bénéfique, car elle achète aussi nos produits vivriers

« Mes enfants sont contents de manger à l'école, en compagnie de leurs amis. Et puis, l'existence de la cantine nous est bénéfique, car elle achète aussi nos produits vivriers ».

2 113 salles de classes supplémentaires pour une meilleure insertion au primaire

Parallèlement à la politique de l'École Obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans, le gouvernement ivoirien s'attelle à renforcer l'éducation préscolaire pour améliorer les capacités d'apprentissage des futurs élèves du primaire.

De 2013 à 2018, ce sont 2 113 salles de classes du préscolaire supplémentaires qui ont été construites. Cela a fait passer le nombre de 4 308 à 6 421, dont 1 832 en milieu rural. L'éducation préscolaire, destinée aux enfants de deux à cinq ans, les initie notamment à l'expression orale, aux mathématiques et au chant. Ce, pour les préparer à mieux assimiler les enseignements dispensés à l'école primaire. Fanta Kaba, éducatrice préscolaire, explique : « *En plus des activités langagières, il y a les activités d'éveil mathématique qui font appel au raisonnement logique de l'enfant, sachant qu'après le préscolaire, il va intégrer le cycle primaire et aborder les mathématiques* ». En 2018, 180 176 élèves étaient inscrits au préscolaire, dont 41 786 en zone rurale. ■



Institut pour les aveugles

Un instrument d'inclusion sociale pour malvoyants

L'Institut National pour la Promotion des Aveugles de Yopougon (INIPA) contribue à l'insertion socio-professionnelle des malvoyants. Ce sont 962 pensionnaires qui ont été formés de 2012 à 2018. 180 autres sont en formation pour l'année 2018-2019.

Inscrite en classe de 3^{ème}, Leila Dacoury reçoit, depuis le cours primaire, une formation à l'Institut National pour la Promotion des Aveugles de Yopougon. Cette non-voyante est déterminée à réaliser son rêve : devenir médecin. Comme elle, les élèves de l'Institut y reçoivent un enseignement général, ainsi que des formations en vannerie, jardinage, élevage et tissage de pagnes. Ferdinand Kolia, ex-pensionnaire, témoigne : « *A l'école des aveugles, j'ai reçu une formation de tisserand. Cela a changé ma vie. Maintenant, j'exerce une activité et mes clients sont satisfaits de mes produits* ». Pour améliorer le cadre d'apprentissage, un centre de santé a été construit et des bâtiments réhabilités par l'Etat et ses partenaires. En outre, 30 non-voyants ont été intégrés, par mesure dérogatoire, à la Fonction Publique en 2015. ■

Kandia Camara

Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Sur les acquis dans le secteur Education-Formation

Depuis 2011 le secteur éducation-formation bénéficie d'un fort soutien de l'Etat, afin de doter le pays d'un système éducatif performant. Dans cet entretien, la Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Kandia Camara, parle des résultats obtenus et des défis à relever.



Madame la Ministre, le secteur éducation-formation bénéficie d'une attention soutenue de la part du gouvernement. Comment cela se traduit-il ?

Cette attention soutenue se traduit, entre autres, par le fait que 6 % du PIB sont consacrés au secteur de l'Éducation-Formation dans son ensemble. On note aussi le vote en septembre 2015 de la Loi sur l'Ecole Obligatoire et la réinstauration des cours de mercredi, pour l'atteinte des quantums horaires normaux. Nous avons désormais, 1 020 heures d'apprentissage par an, contre 800 auparavant. Par ailleurs, 54 318 personnels enseignants et d'encadrement ont été recrutés. Au niveau des infrastructures, sur la période 2011-2018, le gouvernement a construit 30 621 salles de classe du préscolaire et du primaire, 242 établissements secondaires, 02 Cafop, 07 établissements d'enseignement technique et professionnel. Sur la même période, 3 616 salles de classe du préscolaire et du primaire, 09 Cafop et 38 lycées et collèges ont été réhabilités. En outre, 53 milliards de FCFA ont été investis pour

l'acquisition de 725 623 tables-bancs et 94 milliards de FCFA pour l'achat de manuels et kits scolaires.

De manière plus précise, pourriez-vous nous indiquer quelques résultats obtenus depuis 2011 ?

Les différentes mesures ont donné des résultats significatifs. Le taux de scolarisation dans le secondaire général est passé de 47,3 % en 2012 à 66,6 % en 2017. En ce qui concerne les examens à grand tirage, les progressions sont aussi constantes, à savoir 20 points pour le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE), 40 points pour le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et 25 points pour le Baccalauréat. Le taux de transition du primaire au secondaire est passé de 50,40 % en 2011 à 79,80 % en 2017. Et, grâce aux 127 collèges de proximité construits depuis 2015, les élèves des localités concernées vivent désormais dans un rayon de 5 km de leur école, contre 20 km auparavant. On note aussi l'impact des 5 688 cantines scolaires sur le territoire national qui contribuent

à l'amélioration du rendement scolaire. Ainsi, dans les écoles primaires disposant d'une cantine, le taux de réussite est passé de 62,6 % en 2012 à 74,61 % en 2015.

Qu'en est-il de la scolarisation de la jeune fille ?

Cette politique constitue un axe majeur de la politique du gouvernement. Et les résultats obtenus constituent une de nos plus grandes satisfactions. Les statistiques indiquent un taux brut de scolarisation de la jeune fille de 99,93 % en 2017-2018, contre 89,60 % en 2013-2014. Un autre aspect important est le maintien de la jeune fille dans le système scolaire jusqu'en classe de 3^{ème}. Le taux d'achèvement au premier cycle du secondaire est passé de 34,6 % en 2013-2014 à 54,6 % en 2017-2018. Cette poli-

tique du genre a pour but d'améliorer le niveau d'instruction de la jeune fille. Ainsi, 7 lycées de jeunes filles, avec internats seront construits à Daloa, San-Pedro, Bondoukou, Odienné, Dimbokro et dans la commune d'Abobo à Abidjan.



Le taux de transition du primaire au secondaire est passé de 50,40 % en 2011 à 79,80 % en 2017.



Il y a aussi le Programme Social du Gouvernement 2019-2020 qui vient en renfort du système ...

A travers ce programme, le Président de la République marque sa détermination à davantage améliorer les conditions d'étude et d'encadrement des élèves. Nous pourrions ainsi faire face aux défis, tels que la résorption du déficit chronique en enseignants, la fourniture en tables-bancs et la construction de latrines. Dans le primaire et le secondaire, nous procéderons au recrutement exceptionnel de 10 300 enseignants contractuels, soit 2 000 professeurs de lycée, 3000 professeurs de collège et 5 300 instituteurs adjoints. En matière d'équipement, plus de 500 000 tables-bancs seront mis à disposition, pour le primaire, le secondaire général et l'enseignement technique. En outre, afin d'améliorer les conditions d'hygiène en milieu scolaire, 8 400 latrines seront construites dans les écoles en zones rurales. L'ensemble de ces actions est évalué à 54,601 milliards de FCFA. A partir de 2019, nous construirons 4 500 salles de classe pour le primaire, 60 collèges à base quatre, 200 collèges de proximité, 6 lycées mixtes, 14 lycées et collèges et 2 lycées d'excellence à Grand-Bassam et Bingerville. ■



IMPACT
Développement

Compilation
2018-2019



AGRICULTURE



Filière karité

Le karité : une source de revenus pour 150 000 femmes

Le karité, communément appelé “l’or de la femme” dans le Nord de la Côte d’Ivoire, est le 3^{ème} produit d’exportation de cette zone. Le pays est classé 5^{ème} producteur mondial, avec 250 000 tonnes annuelles, dont 32 % transformées localement.

Le produit fait vivre plus de 152 000 producteurs.

La production et la commercialisation du karité et ses produits dérivés sont des activités exercées essentiellement par les femmes (95 %). Elles leur permettent de faire face à leurs besoins et à ceux de leurs familles. « Je vends le beurre et le savon noir traditionnel à base de karité. Cela me rapporte par jour entre 2 000 et 4 000 FCFA, de quoi faire face aux besoins de la famille », confie Madoqui Ouattara, commerçante à Bouna. Les réformes initiées par l’interprofession de la filière, avec l’appui de l’Etat, ont permis la restructuration de la filière, pour une meilleure rentabilité. « Désormais, l’amande est commercialisée entre 200 et 250 FCFA/Kg

et le beurre entre 1 500 et 2 200 FCFA/Kg, contre respectivement 50 FCFA/Kg et moins de 500 FCFA/Kg auparavant », indique Ali Keïta, président de l’interprofession. Le défi, selon lui, demeure celui de la certification, à savoir renforcer les normes de qualité dans la filière ; le karité étant un intrant précieux pour les industries alimentaire, pharmaceutique et cosmétique. Il s’agit aussi d’inciter les acheteurs au respect du prix fixé par l’Etat. Enfin, la mécanisation de la production est également un objectif à atteindre, car comme le souligne Gniguetcho Soro, productrice, « le travail du karité est difficile ». ■

T é m o i g n a g e s

Siata Yao Ouattara, présidente régionale de la société coopérative du Bounkani

“ Avec les revenus, nous assurons nos besoins ”

« Le karité, c’est notre vie. Avec les revenus, nous assurons nos besoins, ceux de nos enfants, et parfois de toute la famille ».

Gniguetcho Soro, productrice dans le Tchologo

“ Que les autorités songent à faciliter les conditions de travail ”

« Certes, avec le karité on fait des profits, mais faire le travail de façon artisanale n’est pas chose aisée. Il faut que les autorités songent à faciliter les conditions de travail des nombreuses femmes rurales exerçant dans la filière ».

Maïmouna Silué, commerçante à Bouaké

“ L’amélioration de la transformation va impacter positivement l’économie ivoirienne ”

« Avec un prix au kilogramme qui varie entre 1 500 et 2 200 FCFA, le beurre de karité est le produit d’exportation qui se vend le mieux sur le marché local. L’amélioration de la transformation va impacter positivement l’économie ivoirienne ».

La Côte d'Ivoire, 1^{er} producteur et exportateur mondial

Avec une production de 260 000 tonnes en 2016, dont 200 000 tonnes exportées, la Côte d'Ivoire s'est imposée comme le premier producteur et exportateur mondial de cola. La filière occupe 2 000 producteurs et génère 78 milliards de FCFA de chiffre d'affaires, avec un prix d'achat moyen de 400 FCFA le kilogramme.

Autrefois destinée essentiellement à la consommation domestique et aux cérémonies de mariages dans la tradition malinké, la cola est devenue une véritable culture de rente. Très appréciée pour sa forte teneur en caféine, elle est un ingrédient important de l'industrie agroalimentaire. La production ivoirienne est principalement destinée à l'exportation. En témoigne Fantamady Camara, commerçant de cola : « Les acheteurs de cola viennent du Nigéria, du Mali, du Sénégal et parfois même du Gabon ou de la France ». Le gouvernement ivoirien, dans sa volonté de développer les filières agricoles dites "mineures", a reconnu l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière Cola (OIACOLA) en 2018. A Anyama, commune périphérique d'Abidjan et centre névralgique de la cola en Côte d'Ivoire, ce sont des milliers de personnes qui vivent de la production et de la commercialisation de la noix. ■

L'accompagnement du CNRA pour améliorer le rendement

De plus en plus de producteurs s'adonnent à la culture de la cola dans le cadre de la diversification des cultures. Et ce, face aux variations des cours des autres matières premières agricoles. Ainsi, pour améliorer la productivité et la rentabilité de la filière, le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) a présenté depuis quelques années des variétés améliorées, en vue d'aider les paysans à développer cette culture. Ce projet, en partenariat avec l'Association professionnelle des producteurs et exportateurs de cola de Côte d'Ivoire (Appexco-Ci), vise la mise à disposition de pépinières de bonne qualité et à haut rendement, ainsi que l'encadrement des producteurs. La filière entend renforcer ses acquis et se lancer à l'assaut de la transformation locale, principal défi du secteur.



Filière coton

Trois innovations techniques pour un meilleur rendement

Les innovations introduites dans la filière coton, de 2013 à 2017, dans le cadre du Pr jet d'Appui au Secteur Agricole de Côte d'Ivoire (PSAC), ont prouvé leur efficacité. Faisant passer la production nationale de coton graine de 328 000 tonnes à 412 000 tonnes, soit une augmentation de 25,6 %.

Trois innovations techniques ont permis d'améliorer le rendement. Le "traitement sur seuil" pour l'usage raisonné des insecticides, la fertilisation par la "technique du facteur N-NH4+" et l'utilisation de fumure organique, un engrais naturel fait de végétaux décomposés. Ces techniques amènent le coton-culteur à diagnostiquer les problèmes de ses cultures et à ne les traiter que selon le besoin, évitant ainsi le gaspillage d'intrants agricoles. Le tout soutenu par la formation des paysans à travers des "Champs Ecoles". Selon le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), ces innovations présentent de réels atouts pour le développement de la filière. ■



Filière mangue

180 000 tonnes par an, 3^{ème} fournisseur du marché européen

Avec une production d'environ 180 000 tonnes par an, la mangue fraîche est le 3^{ème} fruit exporté par la Côte d'Ivoire. Le pays en est le 3^{ème} fournisseur du marché européen, avec 32 400 tonnes annuellement. Au niveau national, les difficultés d'écoulement liées à l'étroitesse du marché intérieur et les maladies des fruits provoquent le pourrissement de près de 40 % de la production.

Pour vitaliser la filière mangue, 3^{ème} culture de rente, après le coton et l'anacarde dans le nord du pays, le gouvernement a lancé en 2015 une campagne phytosanitaire d'un coût de 1,7 milliard de FCFA, en vue de traiter 20 000 ha de vergers et de lutter contre les mouches de fruits. A travers le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA), il a, en outre, financé l'installation de trois (3) unités de séchage à Korhogo, Boundiali et Ferké. Lesquelles produisent et commercialisent la mangue séchée, principalement destinée à l'exportation. La conjugaison de ces actions,

avec un encadrement des producteurs, a permis de réduire les obstacles à la production. Les actions mises en place contribuent aussi à réduire la pauvreté, notamment chez les femmes qui constituent la majorité des employés de la chaîne de transformation. L'industrialisation a redynamisé la filière avec la restauration des anciens vergers et la création de nouvelles plantations. Une bonne perspective pour les producteurs et les industriels désireux de développer d'autres gammes de produits finis. Face au dynamisme du secteur, ces acteurs s'organisent pour la création d'une interprofession. ■

T é m o i g n a g e s

Mariam Koné née Traoré, commerçante à Korhogo

Désormais, je vends directement à l'usine

« Avant l'installation des usines, je me rendais à Abidjan pour vendre mes mangues. Désormais, je les cède directement à l'usine. Ce qui est vraiment bénéfique pour moi ».

Yaba Bakayoko, productrice à Boundiali

Je m'en sors très bien

« Par le passé, je ne gagnais pas grand-chose et beaucoup de mes mangues pourrissaient au champ. Depuis que je les vends à l'usine de séchage, je m'en sors très bien ».

Amadou Tanou, producteur à Boundiali

Je suis en train de construire ma maison

« Grâce à l'usine de séchage de Boundiali, je suis en train de construire ma maison, car mon revenu a augmenté. Je cherche à développer ma production pour avoir des mangues de bonne qualité et augmenter mes revenus ».

Sali Diarrassouba, employée dans une usine à Korhogo

Je suis financièrement autonome

« L'usine de mangue est une chance pour nous. Cela m'a rendue financièrement autonome, me permettant de bien m'occuper de mes enfants ».



Appui au secteur agricole

6 500 km de pistes rurales réhabilitées

Le Projet d'Appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC) mis en œuvre par le gouvernement de 2014 à 2018 a bénéficié à plus de 150 000 petits exploitants agricoles dans les filières cacao, hévéa, palmier à huile, coton et anacarde.

L'enjeu du projet est de réduire la pauvreté chez les agriculteurs, à travers l'appui pour une meilleure productivité, l'amélioration de l'accès aux marchés par la réhabilitation des routes rurales et la formation des agriculteurs. Le bilan est positif, avec 47 000 hectares de plantations améliorées créées. On note aussi que 6 500 km de routes rurales ont été réhabilités pour faciliter l'écoulement des productions agricoles et la mobilité des populations. A cela s'ajoutent la construction de 11 centres de santé, de 11 écoles et le renforcement de capacités de 120 coopératives issues des cinq filières. Pour Abdoulaye Berté, secrétaire exécutif de l'Interprofession du Palmier à Huile, le PSAC a contribué à redynamiser son organisation. Mama Tuo, cultivatrice de coton, qui a reçu deux bœufs dans le cadre du projet, note, pour sa part, une nette amélioration de ses revenus. Le PSAC, d'un coût de 75 milliards de FCFA, a été cofinancé par la Côte d'Ivoire et des partenaires au développement. ■

18 600 producteurs formés aux bonnes pratiques agricoles

Le bilan du volet cacao du PSAC est encourageant pour la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial. Dans l'optique d'une production cacaoyère durable, le projet a permis le renouvellement et l'assainissement d'une partie du verger. En effet, 13 879 hectares de vieux vergers ont été remplacés et 20 135,5 hectares de matériel végétal amélioré ont été mis à la disposition des producteurs. Pour lutter contre la maladie du Swollen shoot, 11 171 hectares de vergers infectés ont été arrachés. Les propriétaires de ces plantations ont été accompagnés par le projet qui leur a remis plus de 1,5 million de plants et des semences de produits vivriers. A cela, il faut ajouter la construction d'une unité de production de fèves enrobées, d'une serre pour la production de plants et de réseaux d'irrigation. Enfin, 18 557 producteurs, dont 885 femmes, ont été formés aux bonnes pratiques agricoles.

Cacao culture

“Mercédès”, une fierté de la recherche ivoirienne

Fruit des travaux du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) de Côte d'Ivoire, le cacao “Mercédès” est une variété à haut rendement qui résiste à la sécheresse et aux maladies. Il se présente comme une solution pour améliorer la production, tout en préservant la forêt.

A la différence des plants “classiques” qui entrent en production au bout de trois ans et atteignent une production optimale en six ans, il faut deux fois moins de temps au cacao “Mercédès”. Dès dix-huit mois, les premières cabosses apparaissent et la production est optimale au bout trois ans. L'utilisation de cette variété est une aubaine pour les cacaoculteurs. Déjà en 2016, Barthélémy Koffi, producteur à Bonoua, témoignait des bons résultats obtenus : « Par le passé, je faisais environ 300 kg par récolte, aujourd'hui, c'est 1 000 kg ». Pour Germain Kouadio, planteur à Bouaflé, l'expérience est également positive. Sa satisfaction vient de la résistance des plants à la saison sèche et aux maladies. Enfin, la précocité et le fort rendement du cacao “Mercédès” le rendent favorable à la culture intensive. Toutes choses qui contribuent à la préservation des forêts. ■



INNOVATION

“Lôr Bouôr”, une plateforme pour le développement technologique de l'agriculture

“Lôr Bouôr”, “plantation productive” en langue ivoirienne Lobi (Nord-Est de la Côte d'Ivoire), est une plateforme de gestion des activités agricoles. Conçue par l'Ivoirien Jean-Delmas Ehui, informaticien et spécialiste en développement agricole, elle lui a valu le 2^{ème} Prix National d'Excellence 2014 des Technologies de l'Information et de Communication (TIC) en Côte d'Ivoire.

“Lôr Bouôr” est composée d'une application de gestion des coopératives agricoles (GELICO) et d'un portail d'information, de formation et de mise en relation, dédié aux acteurs du monde agricole. A cela, s'ajoutent une application SMS de consultation des prix des produits sur les marchés, un serveur vocal de diffusion d'informations agricoles en langues locales et un marché virtuel d'échanges.



A travers ce projet, Jean-Delmas veut révolutionner la chaîne de valeurs agricoles par le digital. Avec 110 coopératives agricoles et 22 000 producteurs connectés à l'application, “Lôr Bouôr” participe à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs. Ce qui a valu à son promoteur plusieurs autres distinctions dont les Prix “100 Innovations Africaines pour le Développement Durable” et Tony Elumelu Entrepreneurship Programme (TEEP), en 2015. ■



INNOVATION

Une écabosseuse de cacao qui réduit la pénibilité

AMA 12 (Assistance et Matériel Agricole) est une écabosseuse de cacao inventée par la startup ivoirienne, Eric N'Guetta. Cette trouvaille a émerveillé à la 28^{ème} réunion de la World Cocoa Foundation, tenue en octobre 2016, à Abidjan. Elle a été testée et validée en 2015 par le Conseil du Café et du Cacao (CCC) qui l'a présentée aux producteurs ivoiriens lors des Journées Nationales du Cacao et du Café. L'invention de N'Guetta réduit la pénibilité pour les paysans et les charges liées à la forte demande de main-d'œuvre en périodes de traites.



D'une consommation de 1,8 litre de gasoil/heure, AMA 12 écabosse 4 000 cabosses par heure, équivalant à 400 kilogrammes de fèves fraîches. Elle traite donc par jour 32 000 cabosses, représentant 3 tonnes de cacao frais. Et ce, avec seulement 3 machinistes comme main-d'œuvre. Une vraie révolution, car le système traditionnel nécessite 30 personnes au moins pour écabosser manuellement 25 000 cabosses par jour. La machine contribue ainsi à la modernisation de la filière cacao. Expert-comptable de formation, Eric N'Guetta est diplômé en stratégie financière et fiscale internationale de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris. ■



Manioc "Bocou"

Plus de productivité pour lutter contre la faim et la pauvreté

Produit de grande consommation en Côte d'Ivoire, le manioc contribue à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, notamment grâce à la mise au point de nouvelles variétés plus productives, dénommées "Bocou".

Fruits de la recherche du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), ces nouvelles variétés produisent 35 à 40 tonnes à l'hectare, contre 8 tonnes pour le manioc traditionnel. Selon Viviane Assoi, présidente de la Coopérative de vivriers de Bouaké, les nouvelles variétés permettent d'avoir des produits dérivés de qualité, à savoir l'attiéké, le gari, le placali, le tapioca, l'amidon, etc. Sa coopérative produit environ 10 tonnes d'attiéké destinées aux marchés ivoirien et international. « *La culture et la commercialisation du manioc Bocou améliorent nos conditions de vie* » témoigne-t-elle. ■

ENTREPRENARIAT JEUNES

Aboubacar Karim met des drones au service de l'agriculture

L'édition 2017 de la CGECI Academy (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire), a révélé à la Côte d'Ivoire les talents d'un jeune inventeur ivoirien Aboubacar Karim, ingénieur agronome de 22 ans. Il a reçu le Grand Prix du "Business Plan Compétition" du patronat ivoirien pour son projet agricole intégrant des drones capables de détecter les zones de maladies dans des plantations. Pour son projet innovant, il a reçu le soutien du gouvernement. Aboubacar Karim est diplômé en agroéconomie de l'université de Laval au Canada, après un baccalauréat série S obtenu en 2013 au Lycée français Blaise Pascal d'Abidjan. De retour en Côte d'Ivoire, il effectue un stage au Conseil du Café-Cacao, où il découvre les difficultés des acteurs de la filière agricole. Avec un groupe d'amis, il fonde INVESTIV, une start-up spécialisée dans le conseil agricole et devient en juillet 2016, le pionnier en matière d'agriculture de précision, avec l'introduction de drones dans les plantations, en vue de résoudre les problèmes hydrauliques et phytosanitaires. Aboubacar Karim est également lauréat de l'édition 2017 du prix de la Fondation Tony Elumelu. ■





Le débarcadère de Locodjro

317 000 tonnes de poissons en 2020

Construit sur les bords de la lagune Ebrié, dans la commune d'Attécoubé (Abidjan), le débarcadère de Locodjro, baptisé "Point de débarquement aménagé Mohammed VI", traduit l'engagement du gouvernement ivoirien à promouvoir l'activité de la pêche. L'objectif étant de porter la production halieutique nationale à 317 000 tonnes de poisson d'ici à 2020.

Lundi 27 novembre 2017. Des femmes en liesse fêtent l'inauguration de l'ouvrage. Désormais, elles exerceront leurs activités dans de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité. En effet, le débarcadère vient remplacer le site d'Abobo-Doumé, où pêcheurs, revendeurs et clients se côtoyaient dans un décor insalubre, fait de tas d'immondices et de boue. « Là-bas, nous étions exposés aux intempéries et aux maladies. Il était difficile de se déplacer. il fallait enjamber des tables, des tas d'immondices, etc. Et on risquait toujours de renverser les marchandises de quelqu'un. Ce qui créait des problèmes. Les conditions de travail y étaient vraiment pénibles », explique Christine Loba, une vendeuse de poissons.

Pour Aké Beugré, pêcheur, l'aménagement du débarcadère est synonyme de meilleurs revenus : « Nous sommes heureux. Maintenant nous allons conserver nos produits dans des chambres froides ; et cela va réduire les pertes après la pêche ».

Bâtie sur une superficie de 1,4 hectare, l'infrastructure comporte une plateforme de 3000 m², une passerelle de 30 mètres linéaires et deux pontons pour l'accostage des pirogues. Elle comprend six bâtiments, dont deux dédiés au fumage, avec des fours et des espaces pour la découpe et le stockage de poisson fumé.

A cela s'ajoutent un bâtiment de froid, deux

bâtiments dédiés à la vente et un bâtiment social comportant une salle polyvalente, une antenne médicale et une garderie d'enfants. Le débarcadère de Locodjro, d'une capacité de 20 000 tonnes supplémentaires pour le marché abidjanaise, vient apporter une solution durable en termes d'amélioration des conditions de vie et de travail d'environ 5 000 personnes, dont 2 400 marins pêcheurs et 1 600 mareyeuses.

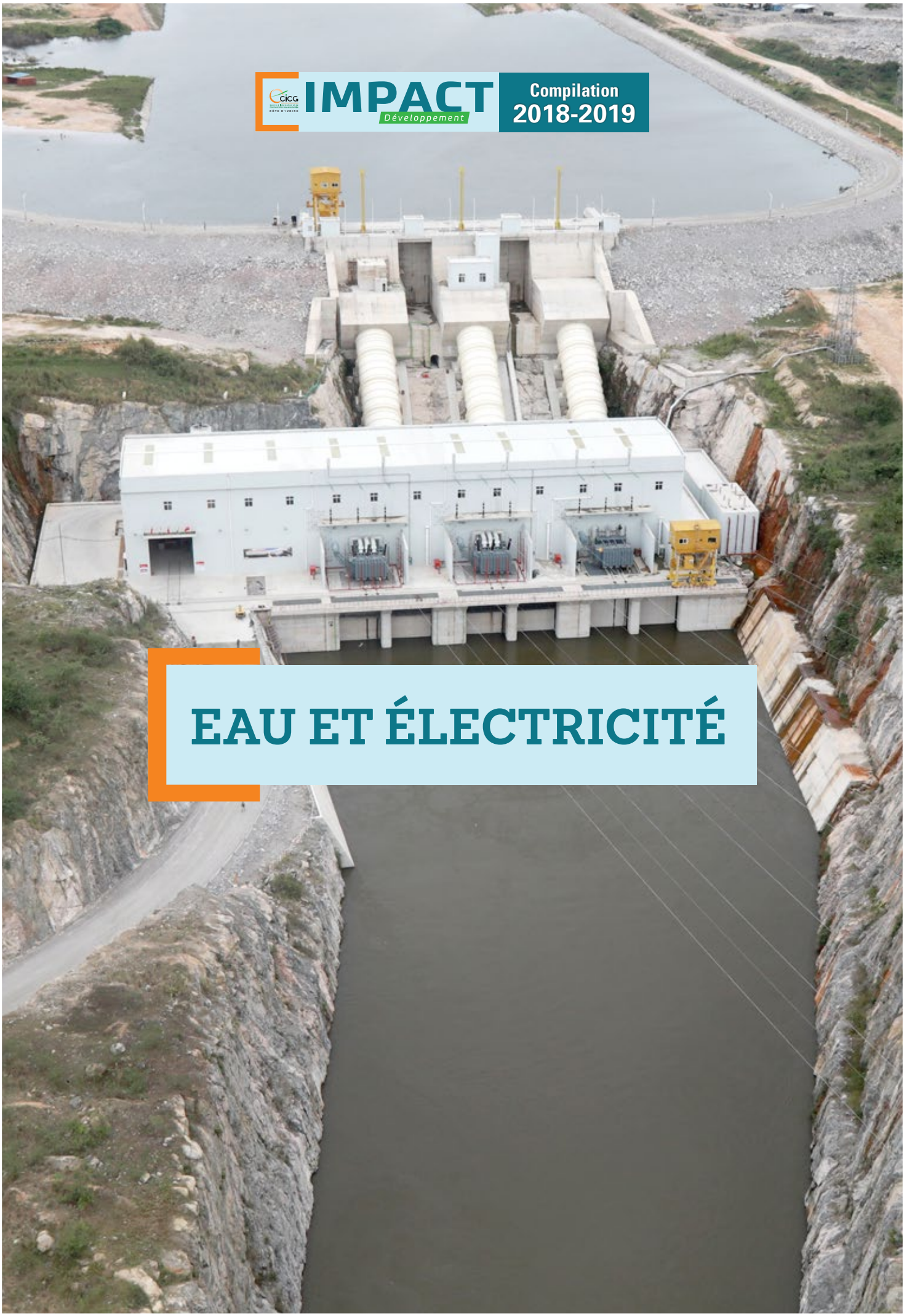
L'ouvrage, d'un coût d'environ 3 milliards de FCFA, est le fruit de la coopération ivoiro-marocaine. ■



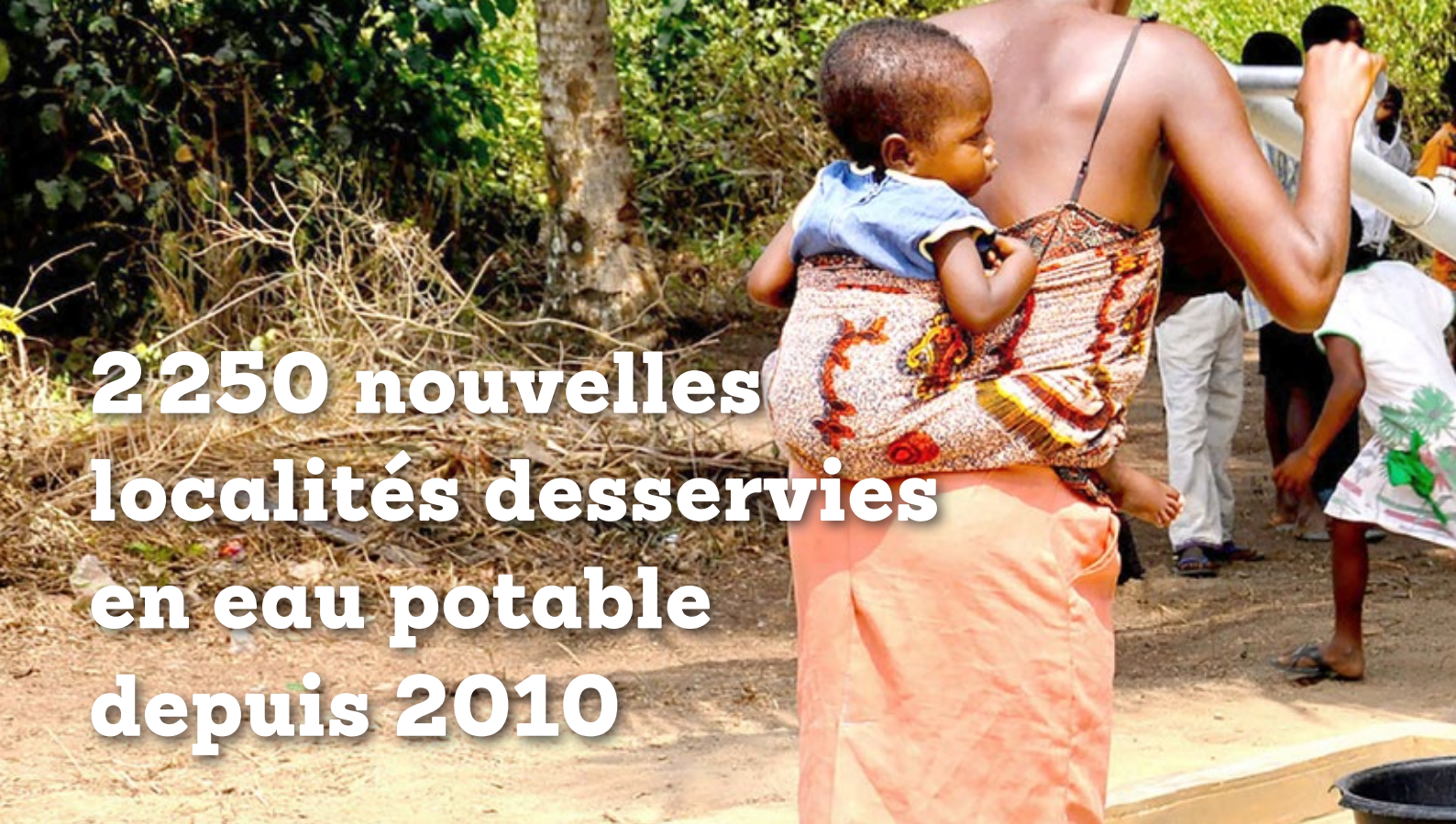


IMPACT
Développement

Compilation
2018-2019



EAU ET ÉLECTRICITÉ



2250 nouvelles localités desservies en eau potable depuis 2010

L'eau est vitale et l'accès des populations à l'eau potable demeure un défi majeur de développement. Avec une couverture nationale de 61 %, le gouvernement ivoirien s'est engagé à combler le déficit en eau potable estimé à 350 000 m³/jour, notamment à travers le programme "Eau Pour Tous" de réhabilitation et de construction d'infrastructures. Ce programme vise à assurer la couverture en eau potable à au moins 95 % de la population d'ici à l'horizon 2020. Traduisant la volonté du Président Alassane Ouattara de faire de cette question un axe majeur de la politique du gouvernement.

A Koyékro, petite localité de 8 000 habitants, située à une trentaine de kilomètres de Tiassalé, dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire, personne ne veut se faire conter l'événement. La population est sortie massivement. Ce rassemblement du dimanche 3 septembre 2017 n'est pas un rassemblement ordinaire. On célèbre la "Fête de l'Eau". Après 57 ans d'attente, Koyékro inaugure son premier château d'eau. Fini les corvées et tracas liés à l'approvisionnement en eau, notamment les marches sur plusieurs kilomètres jusqu'à la rivière N'Zi, pour recueillir de l'eau d'une qualité douteuse. Fini les bagarres entre femmes, autour des deux uniques pompes, fréquemment en panne. Les mortalités liées aux maladies hydriques ne seront plus d'actualité. Comme l'a souligné le président de la Mutuelle d'Actions Positives du village, Antoine Assalé Tiémoko, ce château d'eau, baptisé du nom de la Première Dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara,

« vient mettre fin à l'anxiété, aux souffrances, aux injures pendant les saisons sèches et aux maladies liées à la consommation de l'eau polluée du N'Zi et du "Massazué" »*.

La construction de cet ouvrage a été possible grâce à un vaste programme d'adduction et de renforcement de l'alimentation en eau potable des villes et localités de Côte d'Ivoire, initié par le gouvernement ivoirien, avec le soutien de partenaires techniques et financiers. Depuis 2011,

plusieurs ouvrages hydrauliques ont été mis en service, dans les villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire et à Abidjan, la capitale économique, où près de 4 millions de personnes ont été impactées par les plus importants projets, notamment ceux de : Bonoua, Yopougon Niangon, Cocody Abatta, Cocody Angré Djibi et Abobo N'Dotré pour une capacité cumulée de 167 millions de litres par jour. ■

*"Massazué" : Retenue naturelle d'eau de ruissellement, littéralement « Je vais prendre de l'eau »

“ Nous avons mis en œuvre un programme d'investissement dans le secteur de l'eau potable, accordant une priorité à la ville d'Abidjan qui représente plus de 70% de la consommation nationale, ainsi qu'aux grandes villes de l'intérieur. Yopougon est le premier projet inauguré, sur un total de 12 projets majeurs d'approvisionnement en eau potable que nous réalisons dans la ville d'Abidjan pour un investissement d'environ 165 milliards de FCFA. ”

Extrait du discours du Président de la République, à l'occasion de l'inauguration de la station d'eau potable de Yopougon-Niangon 2, le 12 décembre 2014.





Encore des défis à relever

En dépit des moyens importants déployés par le gouvernement pour résorber le déficit d'accès à l'eau potable, notamment à Abidjan, mégapole de près de 5 millions d'habitants, les robinets sont souvent secs dans certains quartiers.

Suzanne Kouassi, résidente de Biabou, un quartier de la commune d'Abobo dans la banlieue nord d'Abidjan, évoque ses soucis pour avoir de l'eau à son domicile.

« Avant, on avait quand même un peu d'eau. Mais depuis un an, nous n'avons plus d'eau dans les robinets ». En attendant une résolution définitive du problème, les résidents de Biabou et de plusieurs autres zones d'Abidjan, ont recours à une solution coûteuse, voire risquée pour leur santé.

« Des gens se promènent pour nous vendre de l'eau. C'est avec eux que nous nous approvisionnons (...) »

Même si nous ne sommes pas sûrs de la qualité de cette eau, nous n'avons pas d'autre choix (...) La barrique est à 1 000 FCFA et je dépense 2 000 FCFA par jour, soit 60 000 FCFA par mois. C'est énorme pour nous qui avons de faibles revenus ! », atteste, désabusée, Suzanne Kouassi qui reste tout de même optimiste : « On espère que les travaux (NDLR : travaux de renforcement du système d'adduction d'eau menés par la SODECI) vont s'achever et permettre d'avoir de l'eau dans nos maisons... ».

60 000 FCFA par mois pour s'approvisionner en eau (...) c'est énorme pour nous !

Le Programme "Eau Pour Tous" qui vise à assurer la couverture en eau potable à 95 % de la population d'ici à l'horizon 2020, devrait permettre de relever ces défis. ■

Aminata Diarra

Habitante d'Anyama, présidente des femmes du quartier "Bois Sec"



« Cela faisait plus de cinq ans que nous n'avions pas d'eau (...) Nos enfants n'arrivaient plus à étudier, car ils étaient tout le temps au point d'eau avec des bidons. Ils ne grandissaient plus à force de porter des bidons sur la tête. Mais, aujourd'hui, nous sommes dans la joie, nous sommes contentes ... ».

Konan Kouakou

Habitant de Kéhibli (District des Montagnes)



« Dans un passé récent, on n'avait pas d'eau. Il fallait aller de puits en puits pour en trouver. C'était difficile pour nous. La construction du nouveau château d'eau a été un soulagement. On a de l'eau en permanence et la pression est bonne ».

Le programme

“Eau Pour Tous”



Régler la question du déficit en eau

Le programme “Eau Pour Tous” qui s’étend sur la période de 2017-2020, est une réponse du gouvernement ivoirien au problème d’accès des populations à l’eau potable.

Son objectif principal est d’assurer, d’ici à 2020, un taux de desserte en eau potable d’au moins 95 %, à un coût abordable, et de gérer durablement les ressources en eau.

Depuis 2011, l’Etat a investi plus de 400 milliards de FCFA pour résoudre les problèmes urgents et rétablir l’équilibre de production d’eau potable dans certaines localités.



Le programme “Eau Pour Tous” 2017-2020 prévoit :

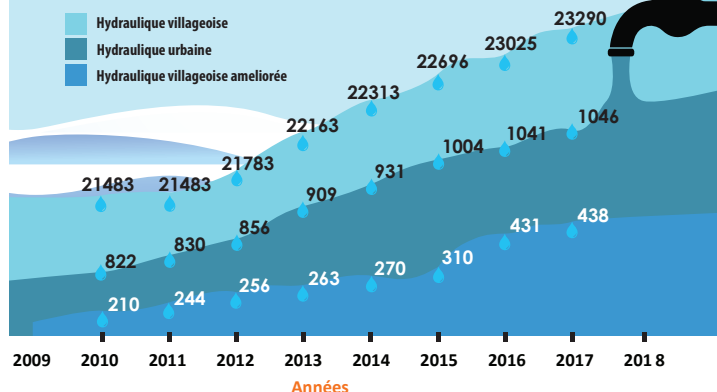
- La réparation sur trois ans de **21 000 pompes** à motricité humaine ;
- La construction de **220 nouveaux châteaux d’eau**, avec toutes les canalisations et forages, afin d’augmenter la capacité de production d’eau dans les régions ;
- Le **renforcement des capacités d’eau** dans les différents chefs-lieux de régions et de départements ;
- Les branchements sociaux au **prix forfaitaire de 1 000 FCFA** par mois sur une période donnée pour 450 000 abonnés supplémentaires à partir de janvier 2018 ;
- La **suppression des avances sur consommation** pour les propriétaires à partir de 2018.



Alimentation en Eau Potable (AEP) Les grands projets réalisés

PROJET	PRODUCTION (M3/JOUR)	COUT (MILLIARDS)	FINANCEMENT
AEP NIANGON II	40 000	12.7	ETAT/BID/OFID
AEP BONQUA I	80 000	50	EXIMBANK
AEP NORD EST ABIDJAN	20 000	8.55	ETAT/BADEA
PROGRAMME URGENCE ABIDJAN	20 000	12.7	AFD/ C2D
AEP AKANDJE	10 000	2.9	BANQUE MONDIALE
AEP BIMBRESSO	10 000	2.9	BANQUE MONDIALE
AEP ANYAMA	5 000	1.7	BANQUE MONDIALE
CHÂTEAU D'EAU NDOTRE	5 000	4.7	ETAT/PPU
AEP SIPIM RIVIERA	20 000	4	AFD/ C2D
AEP SONGON	40 000	20	AFD/ C2D

Evolution du nombre de localités desservies



L'ONEP, le maître d'ouvrage de l'eau

Créé en 2006 et placé sous la tutelle technique du Ministère des Infrastructures Economiques, l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) apporte son assistance à l'Etat et aux collectivités territoriales, en vue d'assurer l'accès des populations à l'eau potable sur l'ensemble du territoire national. Il a également en charge la gestion du patrimoine de l'État dans le secteur de l'eau potable et la responsabilité de garantir la qualité de l'eau. A cet effet, le gouvernement l'a doté en mars 2017 d'un laboratoire de pointe, d'une valeur de 1,7 milliard de FCFA, afin de renforcer le contrôle de la qualité de l'eau.



« Entre la qualité de l'eau qui sort de la station de traitement et celle qui arrive chez l'abonné, il peut se passer des choses, parce que l'eau voyage dans des canalisations. Le laboratoire de l'ONEP vient renforcer ce contrôle de la qualité. Il est doté d'un matériel très performant de dernière génération », indique le Directeur Général de l'ONEP, Ibrahim Berté.



Programme Electricité Pour Tous

Plus de 400 000 abonnés en mars 2018

Ce sont plus de 400 000 ménages qui ont été raccordés au réseau électrique, d'octobre 2014 à mars 2018, grâce au Programme Electricité Pour Tous (PEPT) initié par le gouvernement.

Ce programme facilite l'accès à l'électricité pour les ménages à faibles revenus, en leur offrant des modalités souples d'acquisition des branchements et abonnements.

Après un apport initial de 1 000 FCFA, les bénéficiaires disposent d'un branchement et d'un abonnement au réseau électrique dont le coût total, estimé à 150 000 FCFA en moyenne, sera payé sur une période allant de trois à dix ans. Les compteurs installés dans le cadre du programme fonctionnent en mode prépayé et le règlement du reliquat est débité par fraction sur chaque rechargement jusqu'au solde. Ces facilités ont permis à de nombreux ménages, pour lesquels le tarif du branchement-abonnement normal était un frein, d'être connectés au réseau électrique.

« Avec 1 000 FCFA, j'ai pu avoir mon compteur. Je ne l'aurais jamais eu si je devais déboursier 150 000 FCFA », relate Siaka Traoré, un habitant du quartier Abobo-Avocatier (Abidjan). Les principaux avantages pour les clients résident dans le libre choix du montant, des fréquences d'achat d'énergie et dans la maîtrise de la consommation. « Cet abonnement me permet de gérer ma consommation en électricité en fonction de mes moyens. Personne ne viendra m'enlever mon compteur si je n'ai pas rechargé ma carte », indique Honoré Gnagbo, planteur à Gagnoa. ■

T é m o i g n a g e s

Maurelle Mayronde Assanvo, Abidjan

“La citoyenne à revenus modestes que je suis a son propre compteur”

« Avant, nous n'avions pas les moyens de payer la caution pour un abonnement. Mais aujourd'hui, avec le Programme Electricité Pour Tous, la citoyenne à revenus modestes que je suis a son propre compteur ».

Nadège Béda, commerçante à Diapé (route d'Adzopé)

“Relax et sans contrainte”

« Le compteur à carte est une bonne trouvaille. C'est relax et sans contrainte. Il me permet de bien gérer mon budget ».

Nicolas Nasser, entrepreneur à Abidjan

“Le prix du Kw/h est le même que pour les compteurs à facture”

« Le prix du Kw/h est le même que celui d'un compteur classique. Seulement qu'il faut être prévoyant pour ne pas que le crédit s'épuise ».

Assata Camara

“Gérer ma consommation selon mon budget”

« C'est bénéfique pour moi, parce que cela me permet de gérer ma consommation selon mon budget ».

Eau potable

Un château d'eau pour soulager les femmes de Gbémazo

Démarrés en février 2016, les travaux de construction du château d'eau de Gbémazo sont totalement achevés. « *Tout le travail technique est achevé... Le château sera bientôt fonctionnel* », a indiqué, à notre passage, le responsable technique du chantier, Komenan Patrice. L'infrastructure va approvisionner en eau potable les villages de Gbémazo, Konogo et Karaba de la sous-préfecture de Worofla.

C'est l'effervescence dans les trois villages, avant même la mise en service du château d'eau. L'engouement que manifestent les populations à s'inscrire pour le branchement au réseau de la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI) est à la hauteur de leur longue attente. D'ores et déjà, les habitants des trois localités saluent unanimement le gouvernement pour cet ouvrage majeur. « *Cet ouvrage va littéralement changer notre vie dans les trois villages. Nous les femmes, en sommes les plus heureuses. Ce sera la fin de tant de pénibilité, de tant de difficultés et aussi de palabres aux points d'eau des pompes villageoises* », se réjouit Sanhman Mawa, présidente des femmes de Gbémazo.

D'un coût de 190 millions de FCFA, l'ouvrage a une capacité de 15 mètres cubes, soit 15 000 litres d'eau. ■



Niakaramandougou

26 localités nouvelles électrifiées entre 2017 et 2018

Grâce à la politique d'électrification tous azimuts du gouvernement, ce sont 26 nouvelles localités sur les 39 que compte le département de Niakaramandougou qui ont été électrifiées entre 2017 et 2018. Auparavant, seules 9 l'étaient. Cela porte le nombre de localités électrifiées à 35. Le taux de couverture qui était de 23 % en 2016 passe ainsi à 90 % en 2018.

La connexion au réseau électrique des localités a nettement amélioré le bien-être des populations locales. Elle a favorisé l'accès aux commodités de la vie moderne et la création d'activités génératrices de revenus. L'impact de l'électrification s'est particulièrement fait ressentir sur le plan scolaire : « *Les résultats se sont améliorés en 2019, avec un taux de réussite au BEPC de 66 % à Niakara et de 79 % à Tafiré, contre moins de 50 % les années antérieures. Grâce à l'électrification, les élèves étudient dans de meilleures conditions* », explique M'Bégnan Koné, cadre de Niakara. L'augmentation du taux de couverture a été favorisée par le Programme National d'Electrification Rurale (PRONER) qui vise à électrifier les localités d'au moins 500 habitants. ■



Abdourahmane Cissé

Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables

Sur les enjeux du secteur de l'énergie

Le gouvernement veut atteindre l'électrification totale de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025. Le Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, Abdourahmane Cissé, présente les acquis majeurs du secteur et les ambitions du pays à devenir un hub énergétique sous-régional.



Monsieur le Ministre, où en sommes-nous avec l'accès des populations à l'électricité ?

L'accès des populations à l'électricité est une priorité du Président de la République Alassane Ouattara. C'est pourquoi il a été initié un Programme Social du Gouvernement pour aider les populations à faible revenu. Dans notre secteur, ce programme porte sur trois (3) mesures qui sont : la baisse de 20 % du tarif social 5 Ampères, le Programme National d'Electrification Rurale (PRONER) et le Programme Electricité Pour Tous (PEPT). La baisse de 20 % du tarif social 5 Ampères, en vigueur depuis janvier 2019, permet de lutter contre la vie chère et concerne 850 000 familles à faible revenu, soit plus de 5 millions de nos concitoyens. Le Programme National d'Electrification Rurale (PRONER), initié en 2013, vise l'électrification de toutes les localités de plus de 500 habitants avant fin 2020 et l'ensemble des localités de la Côte d'Ivoire à fin 2025. Le PEPT, lancé en 2014, vise

les ménages à faible revenu. En effet, ces familles, au lieu de payer 150 000 FCFA de frais d'abonnement pour se raccorder à l'électricité, ne payent que 1 000 FCFA. Le reliquat est payé sur une période de 10 ans. Environ 600 000 ménages en ont déjà bénéficié entre 2014 et 2018. Dans le cadre de son Programme Social, le gouvernement, pour en faire profiter 400 000 ménages additionnels à fin 2020, a décidé de prendre en charge les 1 000 FCFA de souscription initiale. Ces trois mesures permettront d'améliorer considérablement les conditions de vie de nos populations, en leur facilitant l'accès à l'électricité.

Quel bilan en termes d'investissements dans le secteur ?

Le ministère s'est doté de quatre plans directeurs évalués à 6 800 milliards de FCFA sur la période 2014-2030. Plus de la moitié des fonds a été engagée dans des projets pour une offre d'énergie électrique abondante et de qualité. De 2011 à 2018, la capacité installée

est passée de 1 391 à 2 200 MW, soit une hausse de 809 MW, c'est-à-dire plus de 58 %. Quant au Temps Moyen de Coupure (TMC), il est passé de 55,9 heures en 2010 à 22,3 heures par an en 2018. L'électrification rurale, sur la période 2011-2018, a enregistré 220 milliards de FCFA d'investissements. Les localités électrifiées de 2011 à 2018, c'est-à-dire en 7 ans, sont estimées à 2 122, contre 2 818 localités entre 1960 et 2010, c'est-à-dire en 50 ans. La couverture du pays en électricité d'ici à 2025 nécessitera un investissement de l'ordre de 600 milliards de FCFA.

Et les abonnements sociaux coûteront 30 milliards de FCFA par an, à raison de 200 000 abonnements.



Les localités électrifiées de 2011 à 2018, c'est-à-dire en 7 ans, sont estimées à 2 122, contre 2 818 localités entre 1960 et 2010, c'est-à-dire en 50 ans.



Quelles sont les ambitions du gouvernement en matière d'énergies renouvelables ?

Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le Climat conclu en décembre 2015, la Côte d'Ivoire réduira de 28 % ses

émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à l'horizon 2030. Cela correspond à un mix-énergétique composé de 42 % d'énergies renouvelables, dont 26 % d'hydroélectricité et 16 % d'énergie produite à partir du soleil et de la biomasse. Plusieurs projets de production d'électricité à base d'énergies renouvelables ont été engagés pour la période 2014-2020, pour construire des centrales à biomasse, des centrales solaires et des barrages hydroélectriques, afin d'atteindre ce mix énergétique.

La Côte d'Ivoire peut-elle devenir un hub énergétique sous-régional ?

Cela est possible. Les investissements sur le réseau de transport et de distribution ont renforcé la fiabilité du réseau électrique, avec la réduction du Temps Moyen de Coupure (TMC) par an et la participation aux projets régionaux d'interconnexion. L'objectif actuel du gouvernement est d'améliorer la compétitivité des entreprises et les conditions de vie des populations. ■



IMPACT
Développement

Compilation
2018-2019



JEUNES ET FEMMES

Autonomisation de la femme

Plus de 150 000 femmes financées par le FAFCI

Créé en 2012 pour aider à l'autonomisation des femmes, le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) a, à ce jour, permis de financer des activités génératrices de revenus pour plus de 150 000 femmes.

Le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) octroie des financements aux femmes sous forme de microcrédit pour créer ou étendre une activité génératrice de revenus. Depuis 2012, ce sont plus de 150 000 femmes qui ont été financées. Mathilde Anassé, une bénéficiaire, témoigne : « Avec un prêt de 200 000 FCFA, j'ai réalisé mon rêve d'avoir un salon de coiffure... Aujourd'hui, je suis une femme dynamique qui participe aux charges familiales ». Selon le cabinet de la Première Dame Dominique Ouattara qui gère le projet, environ 63 % des bénéficiaires exercent dans le commerce, 22 % dans l'agriculture, 8 % dans l'artisanat et 4 % dans la restauration. ■



Emploi Jeunes

250 bénéficiaires à Tengréla

Deux cent cinquante jeunes de Tengréla ont bénéficié du Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC) du gouvernement, d'avril à octobre 2018. Grâce au projet, ils ont pu démarrer des Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans les domaines de l'élevage, de l'agriculture et du commerce.

Djaratou Kouma est commerçante de friperie au marché de Tengréla. Pendant six mois, elle a travaillé comme agent de salubrité dans le cadre du PEJEDEC. Durant cette période, elle a aussi été formée en AGR ; et le projet lui a prélevé environ 40 % de sa paie, afin de lui constituer une épargne. Cette épargne reversée à la fin de son contrat, lui a permis de démarrer son commerce. « Avant, je ne faisais rien. Grâce au PEJEDEC, je me suis lancée dans la vente de friperie. Maintenant, j'ai de quoi nourrir mon enfant et payer ma maison », témoigne-t-elle. Lancé en septembre 2011, le PEJEDEC est une initiative du gouvernement ivoirien et de la Banque mondiale. Il vise à améliorer l'accès à l'emploi et le développement des compétences des jeunes de 18 à 30 ans, qu'ils aient une qualification ou non. ■

Identification

Un mécanisme pour faciliter l'enregistrement des naissances

Le rapport 2016 sur la situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire indique que 28 % des enfants de moins de cinq ans ne sont pas enregistrés à l'état civil. Pour pallier ce problème, le gouvernement et l'UNICEF expérimentent depuis deux ans un mécanisme d'enregistrement des naissances dès la maternité.

Le mécanisme est mis en œuvre dans 405 maternités. Il consiste pour les sages-femmes à consigner dans un registre spécial, les informations nécessaires sur les nouveaux-nés. Des copies de l'enregistrement sont ensuite transmises à la fois aux parents et aux services de l'Etat civil pour faciliter la production de l'extrait de naissance. Yvette Agnan, qui a accouché dans une maternité de Port-Bouet témoigne : « J'ai pu aisément déclarer mon enfant avec le certificat que la sage-femme m'a donné ». À Oumé, où est aussi expérimenté le mécanisme, 2950 déclarations de naissances ont pu être enregistrées en 2018, contre 1 800 en 2017. ■



Education Féminine

Un tremplin pour l'autonomisation

Ce sont 39 797 femmes et jeunes filles qui ont été formées, de 2011 à 2017, par les Institutions de Formation et d'Education Féminine (IFEf) aux métiers du textile, à la cuisine et à la pâtisserie. Le tout soutenu par des cours d'alphabétisation et d'initiation à l'informatique et à l'entrepreneuriat. L'objectif est de les rendre opérationnelles pour démarrer une activité génératrice de revenus.

Après trois échecs au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), Fabienne s'est inscrite à l'IFEf pour apprendre la broderie chinoise. Avec le matériel obtenu grâce à un projet du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), elle est désormais installée à son propre compte. Massandjé, quant à elle, est propriétaire d'un atelier de couture et emploie quatre personnes. Avec les enseignements, elle a élaboré une stratégie efficace pour écouler sa production : « Pour la rentrée scolaire, nous sommes proactifs et n'attendons pas les commandes. Nous avons déjà fait 350 tenues que nous avons livrées aux commerçants et aux écoles ». Sous la tutelle du ministère en charge de la Femme, les IFEf assurent des offres alternatives d'éducation et de formation. Le pays compte 118 centres. ■



M^e BRIGITTE MENSAH

La détermination d'une avocate non-voyante

6 août 2018, cérémonie de remise des Prix d'Excellence au Palais de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire. A l'annonce du Prix pour la Valorisation des Compétences Féminines, la lauréate, aidée par une femme, avance lentement, mais d'un pas ferme. Il s'agit de Maître Brigitte Mensah, avocate, présidente d'association. Elle est non-voyante. C'est suite à une méningite que Maître Mensah perd la vue en 2004. Loin d'être ébranlée, elle reprend son cabinet et se spécialise en Droit des personnes en situation de handicap. Pour elle, « être en situation de handicap n'est pas un frein à l'évolution ».



En 2011, elle crée le Mouvement Ivoirien des Citoyens Handicapés (MICH), une association qui œuvre à l'égalité des droits et des chances, ainsi qu'à la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap. Le MICH a contribué, en 2014, à la ratification par la Côte d'Ivoire de la convention 61-106 des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Le MICH a aussi milité pour permettre aux handicapés d'accéder à l'isoloir avec la personne de leur choix, lors des scrutins.

Maître Mensah a obtenu d'autres reconnaissances dont le "Prix du Courage et de la Détermination" du barreau de Côte d'Ivoire et la distinction "Femme Défenseur des Droits de l'Homme" de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (CNDH-CI). ■



U-REPORTERS

Des jeunes se rendent utiles à leur communauté

Port-Bouët, bordure de mer, février dernier. Des riverains retrouvent la plage belle et propre. Naguère, elle était insalubre. Ce petit "miracle" est le fruit de l'opération de nettoyage initiée par de jeunes bénévoles : les U-reporters de Côte d'Ivoire. Ils se sont engagés pour un changement positif au sein de leur communauté. « La plage était vraiment sale. On a essayé, autant qu'on pouvait, de l'assainir. En accord avec les riverains, d'autres opérations de salubrité seront organisées », explique Sandra Koffi, 22 ans, initiatrice de cette activité éco responsable. Ils souhaitent, par leurs actions, susciter l'engagement des citoyens, des entreprises et du gouvernement.

A Bouaké, Man, Korhogo et Odienné, d'autres jeunes organisent des activités de prévention et d'information sur la santé et l'hygiène dans les ménages et les écoles.

U-Report est une plateforme d'échanges via SMS et médias sociaux, où les jeunes, les U-Reporters, s'expriment sur des sujets qui les intéressent. Ils ont organisé au fil du temps des actions sur le terrain. « Certains jeunes initient leurs propres actions et inspirent d'autres à faire de même. Les résultats obtenus par U-Report en Côte d'Ivoire sont uniques », se réjouit Sophie Chavanel, responsable de U-Report à l'UNICEF. Mise en œuvre depuis 2017 par le ministère en charge de la Jeunesse, en partenariat avec l'UNICEF, la plateforme U-Report Côte d'Ivoire a été officiellement lancée en février 2018. Elle comptait plus de 200 000 membres à avril 2018. ■



Délinquance juvénile

774 enfants resocialisés

Le gouvernement ivoirien est résolument engagé à trouver des solutions durables à la délinquance juvénile. C'est dans ce cadre que 774 enfants âgés de 8 à 25 ans, auparavant en conflit avec la loi, ont été éduqués aux valeurs civiques et morales dans le centre de resocialisation des mineurs d'Ouokoukro, village situé à 9 km de M'Bahiakro (Centre du pays). C'était du 11 novembre 2016 au 21 décembre 2017.

Au terme de ce processus de resocialisation de six mois, certains pensionnaires sont devenus apprentis mécaniciens-auto, soudeurs, menuisiers-ébénistes, maçons, couturiers, etc. D'autres sont retournés à l'école.

Géré par la Cellule de Coordination, de Suivi et de Réinsertion (CCSR), placée sous l'égide du Conseil national de sécurité (CNS), le programme de resocialisation vise à endiguer le phénomène des enfants en conflit avec la loi. Pour rappel, c'est en décembre 2014 que la CCSR avait initié un projet pilote avec 96 mineurs dont 70 sont ressortis métamorphosés en juin 2016. Ils ont pu intégrer les unités de formation de Grand-Bassam et de Bonoua.

Quant au projet national, il a été mis en place en septembre 2016 et s'étendra à d'autres villes de l'intérieur touchées par le fléau. Il s'agit notamment de Daloa, Man, Bouaké et Korhogo. ■

Un centre de resocialisation créé à Bimbresso

En vue de répondre efficacement aux problématiques de la délinquance juvénile, du chômage et de la migration clandestine, le gouvernement ivoirien a initié des programmes d'insertion en faveur des jeunes. Dans ce cadre, un Centre Civique d'Actions pour le Développement (CCAD) a été construit à Bimbresso, dans la commune de Yopougon (Ouest d'Abidjan). Il a pour mission d'encadrer des jeunes vulnérables.

Mis en place par la coopération ivoiro-française, dans le cadre du Contrat Désendettement-Développement (C2D), il est doté d'un ensemble de dispositifs de formation et de réinsertion.

Le centre accueillera, chaque année, 250 jeunes âgés de 16 à 36 ans qui seront formés au civisme, à la citoyenneté et aux métiers de la maçonnerie, de la mécanique, de la soudure et de l'électricité. Il s'agit de faciliter l'intégration de ces jeunes dans le monde difficile et compétitif de l'emploi, en améliorant leur formation.

Travail des enfants

83 000 victimes secourues, 93 contrevenants condamnés

Les efforts du gouvernement pour lutter contre le travail des enfants depuis 2011 donnent des résultats positifs. La mise en application de la loi interdisant les pires formes de travail des enfants a permis de secourir 83 000 enfants victimes et de condamner 93 contrevenants.

Outre ce dispositif législatif, d'autres leviers sont activés pour contrer le phénomène. Du point de vue institutionnel, deux comités sont en charge de la question : le Comité Interministériel de Lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants, et le Comité National de Surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants. A cela s'ajoute la mise en œuvre de la politique de scolarisation obligatoire des enfants de 6 à 16 ans. Le tout appuyé par des campagnes de sensibilisation. Pour rappel, l'enquête nationale sur la situation de l'emploi et du travail des enfants de 2013 a indiqué que plus de 500 000 enfants de 5 à 17 ans étaient exposés à un travail dangereux. ■





Entrepreneuriat

Des demandeurs d'emplois à la tête de start-ups à succès

La Fondation Jeunesse Numérique (FJN), structure affiliée au Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste, accompagne les jeunes entrepreneurs évoluant dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à mettre en place des entreprises viables. Depuis 2016, elle a assuré la formation à l'entrepreneuriat d'une centaine de jeunes au Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB) de Grand-Bassam.

Ainsi, Losséni Bakayoko a bénéficié d'un encadrement pour son projet TAXIPRO. Une plateforme de gestion physique et digitale de véhicules de transport. En 2018, TAXIPRO a réalisé près de 400 millions de FCFA de chiffres d'affaires. Il offre du travail à de nombreux jeunes. Promoteur de LIFI-LED, Ange Balma, un autre bénéficiaire, a décroché un contrat de 20 millions de dollars sur dix ans avec la ville de Bangui en Centrafrique. Ces deux projets font partie des 25 Start-ups arrivées à maturité qui ont bénéficié du soutien de la FJN. La directrice exécutive du FJN, Linda Vallée, dit sa fierté de voir des « demandeurs d'emplois devenir des créateurs d'emplois ». ■

La Fondation Jeunesse Numérique

La Fondation Jeunesse Numérique (FJN) a été mise en place par le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste avec plusieurs acteurs majeurs des TIC en Côte d'Ivoire, dont le Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB). Son objectif est de sensibiliser la jeunesse aux TIC, de promouvoir l'innovation numérique chez les jeunes Ivoiriens et d'accompagner la création d'entreprises innovantes dans le secteur des télécoms.

A ce titre, elle met en œuvre un programme d'incubation et d'accélération des start-ups, à travers formation, coaching, mentorat, mise en relation stratégique et aide à la recherche de financement. La sélection se fait par appel à projets. Ceux-ci doivent apporter une solution concrète à un problème de société, en vue d'améliorer le quotidien des Ivoiriens. La FJN se positionne ainsi comme un acteur majeur dans la création d'emplois dans le domaine des TIC.



IMPACT
Développement

Compilation
2018-2019

ENVIRONNEMENT





Préservation du patrimoine forestier

L'agro-foresterie, une solution à la déforestation

De 16 millions d'hectares au début des années 1960, le couvert forestier ivoirien ne représente plus que 3 millions d'hectares en 2018. Face à cette situation, liée à une exploitation abusive et incontrôlée, le gouvernement a élaboré en 2018 une nouvelle politique de gestion forestière, dont l'objectif est de reconstituer 3 millions d'hectares de forêt d'ici à 2030.

Lundi 18 juin 2018. Il est 19 heures. Nous sommes à Yakassé-Mé. Un village situé à la lisière de la forêt classée de Yapo-Abbé, sur l'axe Azaguié-Adzopé, à une soixantaine de kilomètres au Nord-Est d'Abidjan. Un camion immobilisé par des agents des Eaux et Forêts dévoile un contenu particulier. Des planches et des chevrons, mais également des exploitants de bois clandestins qui s'apprêtaient à écouler la marchandise frauduleuse. Une foule les a encerclés. Les villageois expriment leur mécontentement. « Ce sont ceux-là qui ruinent tous les efforts du gouvernement pour reconstituer nos forêts », s'exclame Philippe Bessin, un ressortissant du village. Trois jours plus tard, accompagné de l'Unité de Gestion Forestière (UGF) de la forêt classée de Yapo-Abbé, nous allons à la découverte de cette aire protégée, d'environ 29 000 hectares. Objectif : nous imprégner de l'avancée du processus de reforestation qui y est en

cours. Sur notre itinéraire au cœur de la forêt, nous découvrons ici et là divers objets témoignant d'activités humaines. Des restes d'abris de fortune, des nattes, des ustensiles de cuisine, des sacs qui semblent avoir contenu du charbon, etc. « Ces objets appartiennent aux exploitants forestiers clandestins, auteurs des abatages illicites d'arbres protégés. Ils sont ensuite revendus sur les marchés, comme bois d'œuvre. Avec nos patrouilles, 9 exploitants clandestins ont pu être appréhendés au premier semestre 2018 », nous dit le Chef de l'Unité, le Capitaine Kabolaha Traoré. Il rappelle aussi qu'en 2017, onze (11) clandestins avaient été appréhendés et traduits devant les tribunaux. Notre visite continue. Quelques centaines de mètres plus loin, des paysans en pleine activité champêtre. Certains sèment du maïs. D'autres

font le piquetage de boutures de manioc. Face à notre étonnement de voir que ces derniers ne semblent nullement inquiets de la présence des agents des Eaux et Forêts, le capitaine Traoré nous donne des éclaircissements. Ces agriculteurs exploitent une parcelle aménagée avec l'accord des agents forestiers. Ces arrangements officiels entrent dans le cadre du reboisement, à travers le développement de l'agro-

foresterie. Cette technique, qui consiste à associer sur un même terrain des arbres et des cultures, enrichit les sols et favorise la reforestation. « De

nombreux paysans ont arrêté les défrichements illégaux pour prendre part aux programmes de reboisement de la Société de Développement des Forêts (SODEFOR). En 2017, ce sont 233,97 hectares qui ont été reboi-

En 2018, un plan national décennal de réhabilitation de la forêt, d'un coût de 616 milliards de FCFA, a été lancé.



Défis : “Zéro feu de brousse” en Côte d’Ivoire

Parvenir à “Zéro feu de brousse” dans un contexte où la culture sur brûlis est une habitude ancestrale, constitue pour le gouvernement un défi majeur. Pour la seule année 2016, les feux de brousse ont détruit plus de 1 100 hectares de forêts, contribuant ainsi à la déforestation du pays. Autre défi : le respect des engagements en faveur du “Climat Mondial” qui conseille une “Agriculture zéro déforestation”.

sés dans cette forêt, contre 142 ha en 2016 », souligne le Capitaine Traoré, relevant que le reboisement est au cœur de l’action gouvernementale. Soucieux de restaurer son patrimoine forestier, le gouvernement, à travers la SODEFOR, a élaboré un plan de reboisement qui prévoit le planting d’environ 35 000 hectares d’arbres par an. Cette initiative est soutenue par d’autres programmes qui donnent des résultats déjà tangibles. Notamment “Planter un arbre pour la paix” ; “Je plante un arbre pour une Côte d’Ivoire plus verte” ; “Un citoyen, un arbre” et “Une école, 5 hectares de forêt”.

S’inscrivant dans une politique de développement durable, des actions volontaristes ont été engagées au plan institutionnel. Au nombre de celles-ci un séminaire gouvernemental sur la préservation de la forêt, le 13 novembre 2017 et un Conseil Présidentiel consacré à la préservation

de la forêt, le 17 mai 2018. Déjà en 2013, le pays s’engageait dans le Programme pour l’application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). Le gouvernement vient de définir le cadre juridique de la gestion de la forêt, en adoptant, le 20 juin 2019, le nouveau code forestier.

La politique gouvernementale est soutenue par d’importants investissements. En 2018, un plan national décennal de réhabilitation de la forêt, d’un coût de 616 milliards de FCFA, a été lancé. En outre, 4 milliards de FCFA ont été mobilisés en vue d’appuyer l’administration forestière. De même, 2,12 milliards de FCFA ont été investis pour financer le projet de gestion intégrée des aires protégées. Avec ces efforts, le gouvernement entend parvenir d’ici à 2030 à la reconstitution de 20 % de son patrimoine forestier. ■

Fortuné Sokossy

Etudiant en agronomie



« Nous devons tout faire pour parvenir à une société dont les citoyens sont sensibilisés à la préservation de la forêt. C’est une question vitale ».

Séka Francis Dadié

Notable à Miadzin (Adzopé)



« La politique de reboisement du gouvernement est à saluer. Notre avenir est tributaire de la bonne gestion de la forêt ».

Landry Dadié

Exploitant agricole à Agou



« L’agro-foresterie promue par le gouvernement est un gage du développement durable de l’agriculture, notamment de la cacaoculture ».

Ludovic Atsé

Planteur à Diapé (Adzopé)

« Les populations ne doivent plus être complices des exploitants frauduleux qui détruisent nos forêts. Elles doivent informer les autorités compétentes de leurs activités illégales ».

Préservation du patrimoine forestier

À la reconquête des forêts classées

Face au phénomène de colonisation des espaces forestiers protégés, le gouvernement ivoirien s'est engagé depuis 2012 à libérer toutes les forêts classées et parcs nationaux de leurs occupants illégaux. Ainsi, en 2017 environ 38 500 personnes infiltrées dans les forêts de Niégré (Sud-Ouest) et du Mont Péko (Ouest) ont été déguerpies et recasées sur d'autres sites. Il en a été de même pour celles installées dans les forêts classées du Cavally, de Goin-Débé et de Scio (Ouest). Les plantations de cacao et d'hévéa dans ces zones protégées ont été détruites. Pour renforcer leur sécurisation, le gouvernement a engagé en 2017 une vaste opération de désarmement dans les zones illégalement occupées, en y déployant un important détachement d'agents des forces de défense et de sécurité. Enfin, le système de surveillance satellitaire a permis en 2018 de localiser et de déguerpier 200 occupants illégaux. ■

Les acquis



234 forêts classées

représentant 4,2 millions d'hectares



616 milliards de FCFA

consacrés à la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de la forêt, sur une période de 10 ans



400 000 ha de forêt replantés par la SODEFOR

depuis sa création en 1966. Elle prévoit de reboiser 35 000 hectares par an, sur 10 ans



4 000 agents des Eaux et Forêts

déployés pour sécuriser la forêt ivoirienne



1 243 comités de lutte contre les feux de brousse

opèrent sur l'ensemble du territoire national



4 milliards de FCFA

déboursés en urgence par le gouvernement pour appuyer l'administration forestière en 2018



L'agro-foresterie, une alternative à la déforestation

L'agro-foresterie est une technique qui associe, sur un même espace, le planting d'arbres et les cultures agricoles. Elle permet d'améliorer la structure du sol et les ressources en eau. Tout comme d'obtenir des engrais verts. Cette pratique est mise en œuvre dans les zones de production du cacao, notamment à Soubré, à San Pedro et à Daloa. Les résultats obtenus, en termes de reconstitution du couvert forestier, sont prometteurs et méritent d'être vulgarisés à l'échelle nationale. Depuis 2013, à l'initiative du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), la Stratégie nationale de relance de la recherche et du développement de l'agro-foresterie en Côte d'Ivoire a été adoptée.

Données relatives au reboisement de 2012 à 2017

ANNÉES	Dans les forêts classées (en ha)	En zone rurale (en ha)	Total reboisé (en ha)
2012	1 002,58	506,73	1 509,31
2013	2 171,16	1 245,77	3 416,94
2014	2 317,39	1 278,83	3 596,22
2015	2 297,79	923,95	3 221,75
2016	2 309,12	1 100,24	3 409,37
2017	2 450,44	1 074,05	3 524,49
Total	12 548,48	6 129,58	18 678,06

Source : Ministère des Eaux et Forêts (SODEFOR, 2018)

Perspectives majeures

- Mise en œuvre de la nouvelle politique de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts, en vue de réhabiliter et de reconstituer 3 millions d'hectares de forêt d'ici à 2030
- Actualisation des limites des forêts classées
- Application à grande échelle du concept d'agro-foresterie
- Application effective de l'initiative cacao-forêts, visant à stopper la déforestation liée à la cacaoculture par le développement de l'agroforesterie
- Institution d'un mécanisme de financement durable des forêts
- Ouverture de la gestion forestière au secteur privé



“ Un sursaut national s'impose à tous les acteurs du secteur forestier pour réhabiliter la forêt. Au nombre de ceux-ci, il y a les partenaires publics et privés, les structures décentralisées et les populations.

Le gouvernement ayant pris, pour sa part, la pleine mesure de la disparition de la forêt ivoirienne, a défini une nouvelle stratégie afin d'inscrire le pays dans la politique internationale de préservation de la nature et de lutte contre les changements climatiques. Il s'agira donc d'inverser les tendances, par la reconstitution de la forêt ivoirienne, en vue de couvrir 20% du territoire national. ”

Alain-Richard Donwahi, Ministre des Eaux et Forêts
Magazine du Ministère des Eaux et Forêts, octobre 2017.



Environnement

Des foyers améliorés réduisent la consommation de bois

Pour apporter des solutions à la question de l'efficacité énergétique dans les ménages ruraux, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) et ses partenaires sont depuis 2016 engagés dans la promotion de l'usage des foyers améliorés. Ceux-ci, par leur faible consommation de combustible et émission de fumée, permettent de lutter contre la déforestation et la pollution, de valoriser les résidus agricoles et de préserver la santé des femmes.

En Côte d'Ivoire, près de 90 % de la population utilise le bois de chauffe et le charbon provenant des forêts. Outre cela, une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), indiquait en 2009 que plus de 20 000 femmes mouraient chaque année en Côte d'Ivoire du fait de l'inhalation de fumée pendant des opérations de cuisson. En vue d'améliorer cette situation, l'Alliance Ivoirienne Foyers Améliorés et Energie de Cuisson Propre et son partenaire FIRCA ont mené des opérations pilotes de vulgarisation des foyers améliorés, en en distribuant à plus de 1 200 ménages et cantines dans les zones de production cacaoyère et cotonnière.

Les bénéficiaires se montrent dans l'ensemble satisfaites de l'utilisation de ces nouveaux foyers. Elles en évoquent les avantages économiques et sanitaires. Nawa Soro, ménagère à Korhogo, témoigne : « Avant, j'utilisais beaucoup de bois. Il me fallait le chargement d'un tricycle pour une semaine et la fumée me fatiguait beaucoup pendant la cuisine. Aujourd'hui, avec les nouveaux foyers, j'utilise le même chargement pour deux semaines ». En outre, ils permettent la valorisation des résidus agricoles (pailles de riz, résidus de manioc, déchets de café, cacao, maïs, anacarde...), en les utilisant comme combustibles. ■

T é m o i g n a g e s

Jibikilayi Mutshipayi, président de l'Alliance

L'usage des foyers améliorés permet d'économiser un hectare de forêt par an.

« L'usage des foyers améliorés permet d'économiser un hectare de forêt par an et d'éviter l'émission de 2 à 4 tonnes de CO2 dans l'atmosphère ».

Oulaï Carine, ménagère à Duékoué

Avec le nouveau fourneau, je ne mets que treize morceaux de bois.

« Avant, il me fallait quarante morceaux de bois sous la marmite. Avec le nouveau fourneau, je n'en mets que treize. Il n'y a pas de fumée et c'est moins pénible ».

Yéo Soro, Korhogo

Avec le foyer amélioré, le sac de charbon dure deux mois.

« Auparavant, le sac de charbon durait une semaine. Avec le foyer amélioré, il dure deux mois. Il me faut tout simplement deux petits fagots de bois pour préparer mon riz et chauffer de l'eau pour le bain de toute la famille. L'allumage du feu est également très rapide ».

Oulaï Pauline, commerçante à Duékoué

Depuis que j'ai le nouveau foyer, je ne dépense que 300 FCFA.

« Le nouveau foyer est plus économique. Par le passé, j'achetais du bois pour 500 ou 600 FCFA pour la cuisine quotidienne. Depuis que j'ai le nouveau foyer, je ne dépense que 300 FCFA ».



Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique de Kossihouen

1 250 000 tonnes de déchets traitées par an

Le Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen, dans la sous-préfecture de Songon, dans la banlieue d'Abidjan, est désormais opérationnel. La réalisation de cette infrastructure traduit la volonté des autorités ivoiriennes de structurer et moderniser la chaîne de collecte et de transport des déchets solides ménagers du District d'Abidjan. L'objectif étant de traiter par an au moins 1 250 000 tonnes, soit 90 % des déchets produits.

Vendredi 02 novembre 2018. De 22h à 01h, le Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique de Kossihouen (CVET) reçoit ses premiers déchets ménagers. Des camions chargés d'ordures collectées dans le District d'Abidjan y déversent leurs premières cargaisons. Cette infrastructure, dont les travaux ont été lancés le 19 mars 2018, s'inscrit dans la nouvelle politique de gestion des déchets ménagers. Une politique qui vise à résoudre l'épineuse question de la décharge d'Akouédo (Abidjan). Une décharge ouverte en 1965, et qui a depuis atteint ses limites.

Bâti sur une superficie de 100 hectares, le CVET de Kossihouen a une capacité de 4 millions de tonnes de déchets ménagers et de stockage de sept ans. Pour Alice Tapé, médecin, l'opérationnalisation de ce centre est, en tout point, bénéfique : « La construction de cette infrastructure est d'autant plus salubre qu'elle contribuera à réduire les risques environnementaux et sanitaires liés à l'amoncellement des ordures, suite aux récurrentes fermetures de la décharge d'Akouédo ». De façon pratique, dès leur arrivée, les camions tasseurs chargés de déchets passent par les ponts bascules pour le pesage. Un système informatique de pointe permet un traitement rapide des données. Après la pesée, les camions se dirigent vers le casier destiné au déversement de déchets, selon

un protocole rigoureux. Ils sont à nouveau pesés à vide, avant de sortir du centre. Ces déchets sont enfouis dans des casiers imperméabilisés, par couches successives de 1,5 m alternées de couverture avec du matériau inerte de 20 centimètres d'épaisseur. Ceci, pour réduire les odeurs et les envols de déchets. Un système permet de récupérer les eaux usées provenant desdits déchets, de les traiter et les réutiliser pour l'arrosage des mêmes déchets, afin d'accélérer la décomposition. Un autre système permet de récupérer et de traiter le biogaz provenant de ces déchets en décomposition. D'un coût de 40,73 milliards FCFA, le centre va générer 6 000 emplois directs et indirects. ■





ÉCOLOGIE

Du charbon vert pour que la forêt ne broie plus du noir

Certains ont la main verte, d'autres le cerveau. Dans la tête de Jacques Olivier N'Guessan Koffi, patron de TYEGRO-CI, les concepts se bousculent pour faire pousser des deals écologiques. Avec des produits comme le cuir végétal, fait de feuilles d'ananas ou le charbon, émanant de déchets agricoles et ménagers, l'entrepreneur de 22 ans a bâti son business sur l'économie circulaire.

Et son succès, il l'écrit avec les distinctions qui fleurissent son parcours : "The Anzisha Prize", "African Leadership Academy (ALA)", le "Prix du Meilleur Jeune Entrepreneur Agricole en 2016", etc.

Dans les laboratoires de l'entreprise, l'équipe a mis au point le Yal-char, un charbon fabriqué à partir de déchets agricoles (peau de manioc, de banane, feuilles et tiges de maïs...). Le Yal-char n'émet pas de fumée, produit moins de gaz à effet de serre et est plus résistant à la combustion que le charbon de bois. Il est donc une innovation majeure. Avec le cuir végétal, ces solutions concrètes ont hissé l'entreprise TYEGRO-CI à l'avant-garde du combat pour la protection de l'environnement. Issu d'une famille de paysans, Jacques Olivier a réussi à démontrer que les déchets agricoles et ménagers sont une véritable mine d'or. L'entrepreneuriat vert a ouvert à TYEGRO-CI de belles perspectives. Mais bien plus que cette rentabilité, la plus grande satisfaction de Jacques Olivier est de contribuer à l'équilibre de l'environnement par des actions concrètes. ■



JACQUEVILLE

Des tricycles pour rouler au vert

Des engins à trois roues aux couleurs vives ont fait leur apparition sur les routes de Jacqueville. Comme les voitures des villes de l'Inde ou les calèches de Rufisque au Sénégal, ces tricycles donnent un cachet particulier à cette cité balnéaire située à une soixantaine de kilomètres d'Abidjan. Les Jacquevillois les trouvent originaux, esthétiques, romantiques... Pour sûr, ils sont sans complexe et mènent depuis leur apparition une rude concurrence aux taxis communaux traditionnels. Mais, bien plus que l'aspect pittoresque, c'est leur avantage écologique qui séduit le plus. En effet, ces engins de 2,7 m de long et de 2 m de haut sont recouverts d'un panneau solaire qui permet de recharger 6 batteries de 12 volts pour une autonomie de 140 Km. Dans leur sillage, pas de bruit de moteur grincheux, pas de fumée noirâtre polluant l'air. Ce moyen de transport vert est un atout de charme pour cette cité dont les belles plages attirent de nombreux touristes. Des tricycles rapides et confortables qui desservent les différents quartiers et villages environnants. La course coûte 100 FCFA, soit deux fois moins qu'un taxi traditionnel. Cinq cents (500) à 1 000 personnes les utilisent chaque jour. Selon le maire de Jacqueville, Joachim Beugré, ils font partie d'un projet écologique qui vise à lutter contre la pollution et améliorer la qualité de l'environnement. Le pari est difficile. Mais le jeune maire est un optimiste qui sait faire preuve d'obstination quand il s'agit d'objectif à atteindre. Pour l'heure, ces moyens de locomotion verts sont une expérience qui marche bien et qui pourrait inspirer d'autres villes de l'intérieur. ■



IMPACT
Développement

Compilation
2018-2019

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ





Filets Sociaux Productifs

Les bénéficiaires passent de 35 000 à 50 000 ménages

Depuis janvier 2019, le nombre de ménages bénéficiaires du Projet Filets Sociaux Productifs (PFSP) est passé de 35 000 à 50 000. Ces ménages à très faibles revenus reçoivent du gouvernement une allocation trimestrielle de 36 000 FCFA, en vue d'améliorer leurs conditions de vie, en termes d'alimentation, de santé et d'éducation.

Akanzakro. Village situé à 7 km de Bouaké. Des hommes et des femmes labourent un grand champ de manioc qu'ils ont pu réaliser en mutualisant les allocations qu'ils reçoivent dans le cadre du projet Filets Sociaux Productifs. Aya Koffi, membre du groupe, confie que cet appui financier lui facilite la prise en charge de ses enfants et des orphelins de son défunt oncle. Comme à Akanzakro, ce sont 50 000 ménages à très faibles revenus qui bénéficient du Projet Filets Sociaux Productifs dans 882 localités rurales des zones Centre, Nord et Ouest. Lohi Soumahoro est handicapé et sans emploi. Il vit à Biankouma, dans la

région du Tonpki (Ouest) avec son épouse et ses trois enfants. Sa prise en compte dans le projet est pour lui une bouffée d'oxygène : « Je ne pouvais participer aux charges quotidiennes du ménage. C'est ma femme qui s'occupait de toute la famille ». Avec cette allocation, il retrouve peu à peu sa "place" de chef de famille. Outre l'appui financier, le projet intègre l'encadrement des bénéficiaires pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus. Financé conjointement par la Côte d'Ivoire et la Banque mondiale, le projet devrait prendre en compte 80 000 ménages d'ici à fin 2019. ■

T é m o i g n a g e s

Madeleine Koya, éleveur à Akanzakro (Bouaké)

Le projet Filets Sociaux m'a permis d'agrandir mon activité

« Ma ferme est passée d'une capacité de 100 à 400 poulets, allant jusqu'à 500 poulets en période de fête. Je remercie les responsables du projet de m'avoir permis d'agrandir mon activité et d'accroître mon chiffre d'affaires ».

Ibrahim Coulibaly, habitant de Tabako (à 27 km de Katiola)

Nos allocations trimestrielles servent à payer des enseignants bénévoles

« Pour remédier au manque d'enseignants dans notre localité, nous mettons en commun une partie de nos allocations trimestrielles pour payer des enseignants bénévoles ».

Affoussiata Koné, agricultrice à Tabako (27 km de Katiola)

Je n'ai plus de problèmes pour scolariser ma fille

« Autrefois, je m'endettais pour subvenir à mes besoins. Grâce à mon allocation, je peux désormais m'approvisionner en engrais et avoir de bonnes récoltes. Je n'ai plus de problèmes pour scolariser ma fille ».

Koffi Konan

J'ai fait des champs de tomates et de manioc

« J'ai pris une part de ce que j'ai reçu pour la scolarisation de mes enfants. Le reste m'a permis de faire un champ de tomates et un autre de manioc. Mon objectif est de me prendre en charge quand le projet va s'arrêter ».



Lutte contre la pauvreté

Le vivrier au secours des hévéaculteurs

Le projet intégré hévéa-vivrier, appuyé par l'Etat dans 14 villages du département de Prikro, a permis de renforcer la sécurité alimentaire et d'améliorer le bien-être des populations.

Amara Kouamé Fulbert est propriétaire depuis 2013 de 3 hectares d'hévéa à Famienkro, dans le département de Prikro (centre-est). Il est l'un des bénéficiaires du projet intégré hévéaculture-cultures vivrières, fruit d'un partenariat entre l'Etat et la Compagnie Hévéicole de Prikro (CHP). En attendant la maturité de ses plants d'hévéa, Amara a des revenus pour subvenir à ses besoins, grâce au volet vivrier du projet. En effet, parallèlement à l'hévéaculture, le projet a permis aux groupements de bénéficiaires de cultiver du maïs, de l'arachide, du manioc, de l'igname et de la banane. Des cultures à forte rentabilité à l'hectare. Le projet qui a profité à 1 384 personnes dont 831 femmes, contribue ainsi à faire reculer la pauvreté dans la zone et à améliorer le quotidien des populations.

Fort de son expérience fructueuse, Amara lance un appel : « J'invite les jeunes qui n'ont pas encore bénéficié de ce projet ou qui l'ont abandonné, à s'y intéresser ou à y revenir ». ■

Des réformes gouvernementales payantes

L'Etat a engagé des réformes dans la filière hévéa pour améliorer le rendement des exploitations et garantir de meilleurs revenus aux producteurs. Face à la chute des prix, il a suspendu la taxe de 5 % sur le chiffre d'affaires des usiniers. En outre, le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PSAC) a apporté en 2016, une subvention de 95 % du coût total de réalisation d'un hectare de plantation d'hévéa dans les régions de la Mé et du Sud-Comoé. Ce soutien fait aujourd'hui de la Côte d'Ivoire, le premier exportateur africain de caoutchouc naturel, avec une production de 591 000 tonnes en 2017. Soit une hausse de 26 % par rapport à 2016.

Le prix moyen fixé en 2017 était de 348 FCFA/kg, avec un pic de 476 FCFA/kg au premier trimestre 2017.

C2D

Des écoles, centres de santé et routes qui changent la vie des populations

En cinq ans, le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) a vu la mise en œuvre de projets à fort impact, en termes de développement. Six secteurs clés sont concernés : l'éducation, la santé, l'agriculture, le développement urbain, les infrastructures de transport et la justice. De 2012 à 2017, ce sont 1 151 milliards de FCFA qui ont été investis à travers ce programme par l'Agence Française de Développement.

Des milliers de personnes, sur toute l'étendue du territoire national, ont vu leur quotidien s'améliorer grâce au C2D. A Béoumi, le député Adolphe Konan Saraka se réjouit de la reconstruction du pont sur le fleuve Bandama qui a « permis de rétablir le cordon ombilical rompu depuis 43 ans entre le Centre, l'Ouest et le Nord du pays ». A Koumbala (Ferké), l'élève Fatim Samassi et ses camarades sont heureux de pouvoir poursuivre leur scolarité au secondaire sans s'éloigner de leurs familles. Et ce, grâce au Collège de proximité de leur localité construit dans le cadre du C2D. En termes d'emploi, plus de 19 000 jeunes ont été accompagnés, à travers des stages et des formations à la création d'entreprises. Enfin, le C2D a permis le bitumage de plus de 600 km de routes et contribué à relever le niveau du plateau technique de dizaines d'établissements sanitaires. ■

C2D : mode d'action

Le C2D est une initiative originale pour l'allègement de la dette contractée au titre de l'Aide Publique au Développement (APD). Elle est mise en œuvre à partir du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvre Très Endetté (PPTE). A travers le C2D, la France finance des programmes de lutte contre la pauvreté, sélectionnés d'un commun accord avec la Côte d'Ivoire. Le pays continue d'honorer le service de la dette qui lui est reversé sous forme de subvention. Le C2D constitue ainsi un financement innovant dont la mise en œuvre se fait avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD). D'un montant global de 1 151 milliards de FCFA, la première phase du Contrat a couvert la période 2012-2015, et la deuxième couvre la période 2016-2020. Pour garantir la transparence de la gestion des fonds, ainsi que de leur usage, le C2D associe la société civile et les parlementaires des deux pays.

Souleymane Diarrassouba

Sur la lutte contre la cherté de la vie

Le gouvernement ivoirien est déterminé à lutter contre la cherté de la vie. Ici, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Souleymane Diarrassouba, souligne les actions menées dans ce sens.



Monsieur le Ministre, qu'est-ce qui explique le niveau élevé du prix des denrées alimentaires en Côte d'Ivoire ?

Les enquêtes d'opinion réalisées en 2014 et en 2017 ont montré que les trois principaux postes de dépenses des ménages ivoiriens sont l'alimentation (25 %), le logement (13 %) et le transport (12 %). Concernant l'alimentation, le coût élevé des produits vivriers est lié au climat caractérisé par une faible pluviométrie. Cela affecte la disponibilité des produits, face à une demande forte. L'éloignement des zones de production, par rapport à la ville d'Abidjan, affecte la fréquence des approvisionnements et impacte les prix à la hausse. Enfin, la croissance démographique, marquée par une urbanisation galopante, le coût du transport, l'existence de cartels et les pratiques spéculatives et anticoncurrentielles expliquent aussi le renchérissement des prix.

Quelles sont les actions mises en œuvre pour lutter contre cette situation et quels sont les résultats obtenus ?

Depuis 2017, plusieurs mesures matérialisant la volonté du gouvernement de protéger le pouvoir d'achat des ménages ont été prises. Pour exemple, nous avons le plafonnement des prix et la surveillance plus accrue de l'application des vrais prix sur les marchés. Le plafonnement des prix et des marges a concerné le riz, le sucre, l'huile de table raffinée, la tomate concentrée et le ciment. Ces produits de grande consommation faisaient l'objet de spéculation. La mesure a été appliquée avec succès pendant six mois, jusqu'en janvier 2018. Au bilan, sur 14 845 magasins visités, il a été enregistré 1 206 cas de non-respect des prix plafonnés, soit 92 % de succès. Il est également envisagé la création et la réhabilitation de centres de groupage et de marchés de gros (cas de Bouaké) dans les principales zones de

production du vivrier. Relativement au logement, le gouvernement a rendu effectif le Compte de Mobilisation pour l'Habitat (CDMH) qui facilite l'accès au crédit immobilier. En outre, il a redynamisé le Fonds de Soutien à l'Habitat et adopté une loi encadrant les modalités du bail à usage d'habitation. Les modalités sont désormais pour le locataire de payer deux (2) mois de caution et deux (2) mois d'avance de loyer. L'Etat s'est aussi engagé pour la réalisation d'importants programmes de construction de logements sociaux, dont 4 800 livrés en 2017 et environ 10 000 prévus pour 2018. Enfin, une série d'actions de communication sont menées pour informer les populations et éduquer aux bonnes pratiques de consommation.

Qu'en est-il des faux frais et que faites-vous pour les enrayer ?



Au bilan, sur 14.845 magasins visités, il n'a été enregistré que 1.206 cas de non-respect des prix plafonnés, soit 92 % de réussite.



Les faux frais sont assimilés au racket exercé sur les routes par certains agents des forces de sécurité. Ce sont aussi des surcoûts causés par la présence de multiples intermédiaires, sans aucune valeur ajoutée dans la chaîne de distribution des

produits. Pour y remédier, le gouvernement a décidé de la réduction du nombre de barrages routiers et de la mise en place d'un cadre de concertation avec l'Office de la Fluidité des Transports (OFT), l'Unité de Lutte contre le Racket (ULCR), le Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC) et le Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transport Routier de Côte d'Ivoire (HCPETR-CI).

Qu'est-ce qui est mis en place au plan institutionnel pour pérenniser les acquis ?

Au plan institutionnel, le gouvernement a réorganisé le Conseil National de la Lutte Contre la Vie Chère (CNLVC) pour en faire l'instrument d'orientation, de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des actions contre la vie chère. La Commission de la Concurrence a été installée pour lutter plus efficacement contre les pratiques anti-concurrentielles et les ententes commerciales. L'Office pour la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) est aussi en cours de réforme. Pour compléter ce dispositif, un Conseil National de la Consommation, plateforme d'échanges entre les consommateurs, le secteur privé et l'administration a été créé. ■



Réinsertion socio-économique

935 ex-migrants réinsérés dans le tissu économique

Le gouvernement ivoirien et ses partenaires sont engagés à faciliter le retour et la réinsertion socio-économique des migrants irréguliers. À ce jour, 935 personnes ont bénéficié d'un accompagnement, en termes de formation professionnelle et de création d'activités génératrices de revenus, notamment dans les métiers du bâtiment, de la production animale et de l'agriculture.

En 2018, Yves Assi, un vigile, tente l'aventure de l'Europe avec son épouse. Bloqués en Tunisie, faute de moyens, ils décident de rentrer au pays. Intégrés dans le programme de réinsertion des migrants, initié par le gouvernement, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'Union Européenne (UE) à Azaguié, ils sont aujourd'hui gérants d'une ferme avicole. Comme Yves, plus de 900 ex-migrants ont été réinsérés dans le tissu socio-économique, grâce à des projets privilégiant l'auto-emploi. A Azaguié, 50 ex-migrants ont été formés à la production de pépinières de cacao, de palmier à huile

et de banane plantain, de même qu'à la production de volaille. Trois fermes avicoles, d'une capacité de 1 000 poulets de chair chacune, ont été créées à leur intention. A Korhogo, une vingtaine d'ex-migrants exercent dans l'apiculture et l'aviculture. Plusieurs centaines d'autres ont bénéficié, via l'Agence Nationale de Développement Rural (ANADER) de formation en gestion entrepreneuriale, comptabilité simplifiée et techniques de commercialisation. Depuis mai 2017, le gouvernement ivoirien et ses partenaires ont facilité le retour de près de 5 000 migrants irréguliers. ■

T é m o i g n a g e s

Lavircia Prati, chargée de la réintégration à l'OIM

Le projet est en bonne voie

« L'OIM est satisfaite de la réalisation de ce projet qui a débuté ici à Azaguié. Il est en bonne voie. Les migrants sont également satisfaits ».

Yves Assi, ex-migrant, gérant d'une ferme de volailles à Azaguié

L'Eldorado se trouve ici

« Il y a de l'espoir pour nous ici. Nous exhortons ceux qui tentent l'aventure périlleuse vers l'Europe à reconsidérer leur position. L'Eldorado se trouve ici ».

Madikan Diarrassouba, ex-migrante, productrice de pépinières à Azaguié

J'ai bénéficié d'une formation de production de pépinières

« Deux jours après mon retour, j'ai bénéficié d'une formation de production de pépinières. Ça rapporte bien. Je regrette l'aventure, parce que je suis partie avec une amie qui est décédée en mer ».

Djamila Bakayoko, ex-migrante, présidente d'un groupement de production de lapins à Songon

Nous sommes satisfaits des retombées financières

« Mes collègues et moi sommes satisfaits des retombées financières de nos projets. Nous envisageons accroître très rapidement le nombre de lapins ».

Nialé Kaba

Sur la réduction de la pauvreté

La réduction de la pauvreté est une préoccupation du gouvernement ivoirien. Dans cet entretien, la ministre du Plan et du Développement, Nialé Kaba, souligne que le taux de pauvreté est passé de 48,9 % en 2008 à 46,3 % en 2015.



Madame la Ministre, quel est l'état de la pauvreté, aujourd'hui, dans notre pays et comment l'indice de pauvreté a évolué au cours des vingt dernières années ?

L'Enquête sur le Niveau de Vie (ENV) de 2015 a montré que le taux de pauvreté a baissé en Côte d'Ivoire, passant de 48,9 % en 2008 à 46,3 % en 2015. Cette baisse est plus prononcée en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce qui reflète une plus grande réduction de la pauvreté dans nos campagnes.

Pour rappel, la première enquête sur la mesure de la pauvreté, réalisée en 1985 avait révélé un indice de pauvreté de 10 %. Six évaluations du niveau de la pauvreté et des conditions de vie des ménages réalisées en 1993, 1995, 1998, 2002, 2008 et 2015 ont permis de situer l'indice de pauvreté, respectivement à 32,3 %, 36,8 %, 33,6 %, 38,4 %, 48,9 % et 46,3 %.

Sous l'effet des réformes institutionnelles et des politiques économiques menées par S.E.M Alassane Ouattara, Président de la République, le taux de pauvreté a connu sa deuxième baisse en 2015 après celle de 1998. Cette baisse est imputable aux investissements massifs dans les secteurs sociaux, notamment l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement. Elle résulte

également de la vigueur du secteur privé, dont les taux d'investissement n'ont cessé de croître depuis 2012. Ce qui se traduit par la création d'emplois et la redistribution de richesses aux travailleurs.

Les investissements dans les services sociaux de base, tels que l'eau, l'électricité et l'école sont-ils des indicateurs importants de réduction de la pauvreté ?

En Côte d'Ivoire, le seuil de pauvreté est le revenu minimal en dessous duquel une famille est considérée comme pauvre. Il est de 270 900 FCFA par personne et par an en 2016. Cet indicateur monétaire est complété par des indicateurs d'accessibilité et de bien-être pour apprécier la pauvreté et le développement humain.

Par exemple, en 2016, près de quatre ménages sur cinq (81 %) utilisaient une source améliorée d'eau potable, plus de 80 % des ménages ont accès à des infrastructures sanitaires de premier contact près de leur lieu de résidence, les écoles primaires se trouvent à moins de 5 Km du lieu de résidence des ménages dans 87,2 % des cas.

Par ailleurs, l'ENV 2015 a révélé une répartition du revenu moins inégalitaire en 2015 qu'en 2002 et en 2008.

Concrètement, quels sont les efforts entrepris par l'Etat ivoirien pour un meilleur partage des fruits de la croissance ?

Le gouvernement a pris depuis 2011 d'importantes décisions en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat. Et ce, en vue de corriger les disparités dans le traitement salarial, tout en relevant le pouvoir d'achat des fonctionnaires. L'on peut citer notamment les bonifications indiciaires au profit de certaines catégories de fonctionnaires et le déblocage des salaires en mai 2015 pour l'ensemble des fonctionnaires. Il y a eu également, des avancements indiciaires restés bloqués pendant plus de vingt ans et qui ont été suivis d'une revalorisation des salaires tous les deux ans.



Les ressources budgétaires allouées aux dépenses dites "pro pauvres" sont passées ... à 2 291 milliards de FCFA en 2018, soit près du tiers du budget.



Parallèlement, les revenus des paysans ont connu une nette amélioration, sous l'effet conjugué de la hausse des prix et de l'augmentation des quantités produites. Au total, les revenus distribués aux producteurs sont passés de 3 000 milliards de FCFA à 6 000 milliards de FCFA entre 2012 et 2016.

Concernant le secteur privé, l'on peut retenir la revalorisation conséquente du Salière

minimum interprofessionnel garanti (SMIG). Le marché de l'emploi, quant à lui, est resté dynamique avec la création de plus de deux millions d'emplois entre 2012 et 2016.

Les ressources budgétaires allouées aux dépenses dites "pro pauvres" sont passées de 1 080 milliards de FCFA en 2012 à 1 770 milliards de FCFA en 2015, et à 2 291 milliards de FCFA en 2018, soit près du tiers du budget.

Quelles sont les perspectives en matière de réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire ?

Les perspectives sont bonnes, parce que l'Etat continue de jouer sur l'ensemble des leviers qui devraient concourir à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la réduction de la pauvreté. Pour renforcer la dynamique de l'activité économique, le gouvernement, sous la houlette du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, poursuit les investissements dans les infrastructures économiques et sociales, renforce les politiques d'amélioration de l'environnement des affaires, de modernisation de l'administration et d'amélioration de la gouvernance. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour encourager la transformation locale des matières premières avant exportation. Cela contribuera à créer davantage de valeurs ajoutées et d'emplois. ■



IMPACT
Développement

Compilation
2018-2019

ÉCONOMIE ET GOUVERNANCE



Bonne gouvernance

Des réformes qui rassurent partenaires et investisseurs

D'importants progrès ont été enregistrés par la Côte d'Ivoire en matière de bonne gouvernance de 2012 à 2018 : réduction du taux de pauvreté, bonne gestion des programmes économiques et financiers, avancées notables dans la lutte contre la corruption, amélioration de l'indice de développement humain, accélération de l'accès des populations aux services sociaux de base (eau potable, santé, électricité, etc.), baisse de l'indice de sécurité, taux d'endettement soutenable...

Jeudi, 20 mars 2014. Espace CRRAE-UMOA, Abidjan-Plateau. La Banque mondiale évalue l'état de ses interventions en Côte d'Ivoire. Ousmane Diagana, alors Directeur des Opérations de l'institution, salue la bonne utilisation par le gouvernement des ressources mises à sa disposition. « La bonne pratique des règles de gestion par l'Etat a permis d'atteindre un taux de décaissement de 40 %, un des plus élevés au niveau de la Banque mondiale ». Satisfaite, l'institution finance en 2017-2018, onze (11) autres projets dans les secteurs de l'agriculture, du transport, de l'énergie, de l'environnement, de la santé, de l'eau et de la foresterie, pour un coût de 683 milliards de FCFA. « C'est la première fois que la Banque mondiale dépasse le montant de 1 milliard de dollars de

financements approuvés en Côte d'Ivoire », souligne Pierre Laporte, Directeur actuel des Opérations. Cela a contribué à renforcer les actions de l'Etat en matière d'accès des populations aux services sociaux de base (eau, électricité et santé) et de réhabilitation des routes et pistes rurales. Autre contribution : l'appui à la lutte contre la pauvreté, à travers le projet de Filets Sociaux Productifs, dont 50 000 ménages démunis bénéficient, à raison de 36 000 FCFA par trimestre. Du côté du Fonds Monétaire International (FMI), la performance du programme économique et financier est également jugée bonne. « La Côte d'Ivoire est parvenue à générer une

croissance forte, tout en préservant la stabilité macro-économique. Nous sommes disposés à travailler de concert avec vous, à la réussite de vos objectifs de croissance soutenue, durable et inclusive », déclarait, le 03 octobre 2018 à Abidjan Céline Allard, chef de délégation, au terme de la 5^{ème} Revue d'Évaluation du FMI.

Le Mécanisme d'Auto-évaluation par les Pairs (MAEP), revue périodique des politiques et pratiques de promotion de

la démocratie, de la paix et de la bonne gouvernance, relève dans son rapport 2018 (publié le 09 février 2019 à Addis-Abeba) « une performance remarquable du pays en moins de 7 ans ». Quant au

La Côte d'Ivoire est parvenue à générer une croissance forte, tout en préservant la stabilité macro-économique.



Défis : Promouvoir un Ivoirien nouveau

En dépit des acquis, le respect de la chose publique ou la gouvernance éthique demeure encore un défi à relever. Cela nécessite la formation de citoyens de qualité, en vue de la reconversion des mentalités et de la promotion des valeurs du travail, du mérite, du courage, de l'endurance et de l'héroïsme. Toutes choses qui contribueront à l'émergence d'un "Ivoirien nouveau" pour faire de la Côte d'Ivoire un pays moderne et développé à tous égards.

Millennium Challenge Corporation (MCC), agence gouvernementale indépendante des Etats-Unis, il note des avancées notables en matière de droits de l'Homme et de liberté économique, d'investissement dans le capital humain, de lutte contre la corruption (éliminatoire en cas d'absence de progrès). D'où l'éligibilité du pays au Programme Compact du MCC en 2015 et l'octroi en 2017 d'un don de 315 milliards de FCFA. Un fonds destiné à financer divers projets de transport et d'éducation, en vue de renforcer les compétences pour l'employabilité. L'assistance du MCC est soumise au respect de 20 critères rigoureux de bonne gouvernance. Le "Doing Business" portant sur l'environnement des affaires, l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance Africaine, ainsi que Transparency International, qui scrute le niveau de perception de la corruption, confirment les progrès

enregistrés depuis 2012. Il en est de même au niveau de l'Open Government Partnership (OGP) pour la transparence des données publiques et de Reporters Sans Frontières (RSF) qui mesure la liberté de la presse et d'expression. Ces progrès résultent de la volonté, depuis 2011, du Président de la République Alassane Ouattara de mettre la bonne gouvernance au cœur de l'action gouvernementale. La création de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), de l'Inspection Générale des Finances (IGF), de l'Inspection Générale d'Etat (IGE) et de la Cour des Comptes (CC) répond de cette volonté. De même que le vote en 2013 d'une loi ayant abouti à la création en 2014 de la Commission d'accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP). Le pays a également adhéré en 2008 à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE). ■



Djénéba Samassi

Assistante de direction à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké

« Les performances des dernières années en matière de gouvernance sont pour moi une source de satisfaction et de fierté. Elles sont rassurantes dans la perspective de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent... Le gouvernement doit poursuivre ses efforts... ».



Arnaud Tibet Goré Bi

Ingénieur agro-alimentaire

« La Côte d'Ivoire a fait des progrès en matière de bonne gestion. Cela a permis de réaliser de nombreuses infrastructures de routes, ponts, châteaux d'eaux, écoles, centres de santé... ».



Goun Kevin

Analyste crédit à la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE)

« Les performances du pays, reconnues à l'échelle mondiale, ont été possibles grâce au Président de la République Alassane Ouattara qui a fait de la bonne gouvernance une priorité ».



Bonne gouvernance

De bons points résultant de réformes hardies

Les indicateurs en matière de gouvernance étaient tous au rouge en 2011 : taux de pauvreté à 51 % ; croissance économique négative (-4,2 %) ; Indice de Développement Humain (IDH) à 0,40/1 ; Indice de sécurité à 3,9 en 2012 (selon l'ONU) ; instabilité politique avérée, etc. En 2018, ils sont globalement passés au vert, avec le recul de la pauvreté à 46,3 % (2015) ; un taux de croissance économique moyen à 8,6 % depuis 2012 ; l'IDH passé à 0,74 ; l'Indice de sécurité à 1,1 en mai 2019 ; l'accessibilité accrue des populations à l'eau potable (81 %) et l'accès de 91,6 % des enfants à l'école primaire. Reporters Sans Frontières (RSF), pour ce qui est de la liberté de la presse et d'expression, a classé le pays en 2019 à la 71^{ème} place sur 180 pays, contre la 81^{ème} place en 2018. Le budget de l'Etat est en constante croissance, passant de 3 295,3 milliards de FCFA en 2012 à 7 334,3 milliards de FCFA en 2019, grâce à la performance des régies financières. Ces progrès tangibles résultent des réformes institutionnelles, économiques et financières engagées par le gouvernement, dont l'institution d'un mécanisme d'évaluation des Directeurs des Affaires Financières (DAF) des ministères, l'informatisation complète des douanes et la dématérialisation du paiement des impôts (e-impôts). ■

Les principaux acquis de 2012 à 2018



315 milliards de FCFA

d'allocation du Programme-Compact du Millenium Challenge Corporation (MCC) à la Côte d'Ivoire en 2017, après son éligibilité

22^{ème}
place



en 2018, contre la 41^{ème} en 2017 à l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance Africaine (IAG) qui évalue 54 pays africains sur la base de leur développement économique durable et humain



Parmi les **10** pays les plus réformateurs au monde

Dans le rapport "Doing Business 2019" de la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire figure parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde

103^{ème}
place



en 2017 sur 180 pays, avec une note de 36/100, selon l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International, mettant en lumière le degré de corruption perçue. En 2007, le pays occupait la 150^{ème} place avec un score de 2,1/100

71^{ème}
place



en 2019 au classement de Reporters Sans Frontières (liberté d'expression et de la presse), contre la 81^{ème} place en 2018 et la 159^{ème} place en 2012

48%

de taux d'endettement en 2018, sur un plafond communautaire (UEMOA) de 70% du Produit Intérieur Brut (PIB)

7000
emplois



créés globalement par mois, grâce aux différentes réformes économiques et financières



249,83%

de taux de croissance de la production industrielle de l'or en Côte d'Ivoire entre 2009-2018, passant de 7 tonnes à 24,4 tonnes

Quelques effets directs de la bonne gouvernance

Le volume des investissements directs nationaux (IDN) et étrangers (IDE) a connu, selon le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), une hausse de 51 %, passant de 466 milliards de FCFA en 2017 à 703 milliards de FCFA en 2018. Ces investissements couvrent l'ensemble des régions du pays et plusieurs secteurs dont l'agro-industrie (27 %), le transport et l'entreposage (24 %), l'hôtellerie et la restauration (3 %) et l'industrie plastique (4 %). Cette embellie, favorisée par un bon climat des affaires induit par des réformes engagées depuis 2011, a permis la création, sur la même période, de 8 767 emplois directs par les investisseurs enregistrés au guichet CEPICI.

Le secteur minier ivoirien connaît aussi un dynamisme, avec 178 permis de recherche minière et 16 permis d'exploitation au 31 décembre 2018. La mine d'or d'Ity a mobilisé 240 milliards de FCFA d'investissement et fait passer le nombre d'emplois à 1 000, contre 500 précédemment. Le total d'emplois générés par le secteur minier s'élève à 13 327 en 2018, représentant une hausse de 26,63 % par rapport à 2017.

Par ailleurs, la dynamique de croissance économique (8,6 % en moyenne par an) des huit dernières années a permis d'augmenter les dépenses dites "pro-pauvres" en faveur des populations défavorisées. Et ce, dans les secteurs de la santé, l'éducation, l'eau potable, les pistes rurales... Ces dépenses sont passées de 1 080,3 milliards de FCFA en 2012 à 2 505,5 milliards de FCFA en 2019. De même, les dépenses de personnels (salaires) sont passées de 932,5 milliards de FCFA en 2012 à 1 720,8 milliards de FCFA en 2019, améliorant ainsi les conditions de vie des fonctionnaires et agents de l'Etat.



Perspectives

- Renforcer les capacités de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) pour plus d'efficacité dans la lutte contre la corruption
- Simplifier davantage les procédures administratives pour réduire les risques de mauvaise gouvernance et de corruption
- Moderniser en profondeur la gestion du cadastre pour plus de transparence
- Améliorer la gouvernance des Etablissements Publics Nationaux (EPN), des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière de l'Etat par un accroissement du contrôle de leur gestion
- Consolider la dynamique de coopération avec la communauté financière (Banque mondiale, Banque africaine de développement, FMI, etc.)
- Renforcer durablement la redistribution des fruits de la croissance, par la mise en œuvre réussie du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2019-2020



« La qualité de la gouvernance et des institutions est le préalable à tout développement. C'est à juste titre que cette dimension constitue le premier axe stratégique du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

Les performances économiques ont été obtenues grâce à la stabilité politique, au renforcement de la position de la Côte d'Ivoire sur l'échiquier international et à la consolidation des acquis en matière de bonne gouvernance. »

Nialé Kaba, Ministre du Plan et du Développement, à la Conférence de presse « Les Rendez-Vous du Gouvernement » du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG), Abidjan le 23 mai 2019



Environnement des affaires

La Côte d'Ivoire gagne 3 places au classement Doing Business

La Côte d'Ivoire continue ses efforts pour une meilleure compétitivité de son économie. Le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale indique que le pays a fait un bond qualitatif dans le classement. Passant de la 142^e (2017) à la 139^e place (2018). Il occupait le 177^e rang en 2013.

Le rapport Doing Business mesure chaque année la facilité de faire des affaires pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans le monde. Comme le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, le rappelait lors de l'Africa CEO Forum 2018 à Abidjan, « *les réformes sont une priorité de l'action gouvernementale. Ce qui a fait de la Côte d'Ivoire un des pays les plus réformateurs au monde* ». Les efforts engagés ont valu au pays son éligibilité à plusieurs programmes internationaux, dont l'admission à l'initiative Open Government Partnership (OGP) en 2015 et son éligibilité au Millenium Challenge Corporation (MCC) en 2017.

En outre, les résultats de l'Indice d'Investissements en Afrique 2018 de Quantum Global Research Lab, indiquent que la Côte d'Ivoire est le 5^e pays d'Afrique le plus attractif pour les investisseurs étrangers. Et ce, en raison de sa forte croissance économique et ses faibles facteurs risque. ■

Tribunal de Commerce d'Abidjan

100 % des litiges résolus en 2018

Avec un taux de résolution de litiges estimé à 100 % en 2018, contre 86 % en 2012, le Tribunal de Commerce d'Abidjan, répond aux attentes ayant guidé sa création par le gouvernement, notamment celle de favoriser un meilleur environnement des affaires.

Cette performance résulte du travail en équipe des magistrats, de l'usage de système de management moderne et de la traque de la corruption.

Le rapport d'activités 2018 indique que 5 050 décisions ont été rendues en 2017, contre 1 884 en 2013. Signe de la confiance accordée à l'institution par les opérateurs économiques. « *Les opérateurs économiques se sont vite appropriés le Tribunal. La qualité des décisions rendues, la transparence ainsi que la célérité des procédures apportent une contribution remarquable au développement des affaires* », confie Claude Ignace Bléguy, homme d'affaires. Par ailleurs, le délai de traitement des dossiers est passé de 51 jours en 2014 à 42 jours en 2018. ■



Caroline Tioman

Directrice de l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière

Au sujet de la promotion de l'inclusion financière

Le gouvernement fait de l'accès des populations à faible revenu aux services financiers une préoccupation majeure. Dans cet entretien, la Directrice de l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF), Caroline Tioman, parle de ses enjeux et présente les progrès réalisés par le gouvernement dans le secteur.



■ Quels sont les véritables enjeux de l'inclusion financière ?

L'inclusion financière est la possibilité offerte à un individu d'accéder et d'utiliser des services financiers formels de base. Elle est un facteur essentiel de réduction de la pauvreté et de croissance économique, d'où son importance pour les gouvernements à travers le monde. Elle permet aussi un meilleur suivi et une réglementation des activités économiques. L'économie informelle étant très développée dans nos pays, une bonne partie des échanges financiers qui y sont réalisés échappe au contrôle de l'Etat. Pour corriger cela, la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a adopté en 2016, la stratégie régionale d'inclusion financière au profit des pays de l'UEMOA. En Côte d'Ivoire, c'est l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF) qui est chargée de la mettre en œuvre.

■ Quels sont les résultats obtenus par la Côte d'Ivoire ?

Selon les statistiques de la BCEAO, en 2016, le taux de bancarisation en Côte d'Ivoire était de 19,7 %, tandis que celui de la pénétration de la microfinance était de 10 %. En considérant tous les types de comptes, dans les banques et les microfinances, l'inclusion financière a progressé, passant de 34 % en 2014 à 41 % en 2017. Et ce, grâce à la pénétration des services financiers mobiles, qui a connu un bond significatif, passant de 24 % en 2014 à 34 % en 2017. Par ailleurs, l'APIF va conduire la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière 2019-2024.

■ Pourquoi les femmes sont-elles ciblées par la question ?

En Côte d'Ivoire, les écarts selon le genre sont significatifs. La pauvreté touche 47,4 % des femmes, contre 45,5 % des hommes. En milieu rural, le taux de pauvreté chez les femmes s'élève à 56,8 %, contre 39 % en milieu urbain. Les femmes adultes ont des taux d'accès et d'utilisation des services financiers inférieurs de 11 points par rapport aux hommes. C'est pourquoi l'inclusion financière se penche sur le genre, en vue de développer des mécanismes d'autonomisation adaptés aux femmes. ■

Microfinance

1,3 million d'épargnants grâce aux réformes

L'action de restructuration et de professionnalisation du secteur de la microfinance, engagée par le gouvernement ivoirien en 2012, donne déjà des résultats encourageants.

L'épargne mobilisée au cours de la période 2013-2017 a été multipliée par quatre pour s'établir à 306,6 milliards de FCFA. Le montant des crédits accordés aux ménages, aux commerçants et aux artisans du secteur informel a été multiplié par quatre en 5 ans, pour atteindre 270,4 milliards de FCFA à fin décembre 2017, contre 57 milliards en 2012.

Les progrès sont aussi tangibles au niveau du nombre d'épargnants, avec une hausse globale de 91,57 % sur les cinq dernières années. On est passé de 779 000 clients en 2013 à 1,3 million de clients en 2017. Cette évolution répond à l'objectif principal des réformes initiées. A savoir, améliorer les conditions de vie des personnes à revenus faibles, notamment les paysans, commerçants et artisans qui sont généralement exclus du système financier classique. Principaux moteurs d'inclusion financière, les microfinances agréées sont au nombre de 51 en 2017. ■

Des efforts pour accroître le taux de pénétration

La majorité des Ivoiriens est toujours exclue du système financier classique : seulement 16 % de la population de plus de 15 ans détient un compte dans une institution et le taux de pénétration de la microfinance est de l'ordre de 6 %, selon le ministère de l'Economie et des Finances. La Côte d'Ivoire, considérée comme une locomotive de l'économie ouest-africaine, connaît depuis quelques années une croissance remarquable de son PIB (7,6 % en 2017).

Toutefois le pays a un retard à combler face au Sénégal, leader de la microfinance dans l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, avec plus de 2,5 millions de clients, une offre d'épargne de 280 milliards de FCFA et un taux de pénétration de 18,4 %.

Le système de la "tontine", sorte d'épargne collective tournante, où chacun cotise et reçoit à tour de rôle, est très développé en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce système de microcrédit informel permettait jusque-là aux souscripteurs d'emprunter facilement.

Adama Koné

Sur la gestion de la dette

Afin de mettre en œuvre son Plan National de Développement (PND), la Côte d'Ivoire emprunte sur les marchés national, régional et international. Le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Koné, assure qu'avec un ratio de 42,6 % sur 70 % dans l'UEMOA, le pays a une dette soutenable.



Le ratio de la dette, rapporté au PIB, s'établit à fin 2017 à 42,6 %, largement en deçà de la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 70 %.



et le Fonds monétaire international (FMI), le risque de surendettement de la Côte d'Ivoire reste modéré au cours de la période 2018-2038. Aussi bien sur la dette publique extérieure que sur la dette publique totale.

Afin de renforcer la résilience du pays face aux chocs éventuels, le gouvernement s'applique, d'une part, à l'amélioration de la compétitivité des entreprises locales, et d'autre part, à la poursuite des réformes relatives à l'assainissement du cadre macroéconomique et à la gestion des finances publiques. Ce renforcement de la résilience se fait à travers des mesures structurelles portant sur l'amélioration du climat des affaires, afin de soutenir l'investissement privé et le développement

du tissu économique. Il y a également la mise en œuvre de la Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) pour contenir les coûts et risques du portefeuille, notamment le risque de taux de change entre l'euro et le dollar américain. Il faut y ajouter l'ensemble des réformes entreprises, en vue d'améliorer la qualité des politiques et institutions publiques. Toutes choses qui permettent à la Côte

d'Ivoire d'être classée parmi les pays ayant de bonnes perspectives et de relever ainsi les seuils et points de référence indicatifs des ratios d'endettement.

La transformation structurelle de l'économie devrait, à terme, permettre au pays de se prémunir contre certains chocs extérieurs ou de les surmonter.

Quelle est la situation de la dette du pays par rapport à certains pays comme le Sénégal, le Kenya, l'Afrique de Sud et le Maroc ?

Les statistiques de la dette indiquent que le ratio de la dette, rapporté au Produit Intérieur Brut (PIB), s'établit à fin 2017 à 42,6 %, largement en deçà de la norme communautaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) qui est de 70 % et de la norme internationale qui est de 49 %. Suivant la Stratégie de la Dette à Moyen Terme sur la période 2018-2022, le taux d'endettement du pays ressortirait à 41,2 % en moyenne.

A titre de comparaison, les ratios d'endettement du Sénégal, du Kenya, de l'Afrique du sud et du Maroc se situent, respectivement à 61,1 %, 52,4 %, 51,6 % et 62,8 % à fin 2017.

Au regard de ces indicateurs d'endettement, nous pouvons rassurer que la Côte d'Ivoire a l'un des meilleurs ratios de l'Afrique au sud du Sahara. ■

Pourquoi des opérations de levée de fonds sur les marchés internationaux et à quoi servent ces ressources mobilisées ?

L'Etat de Côte d'Ivoire a recours aux ressources des marchés financiers internationaux pour le financement des projets d'investissement du Plan National de Développement (PND) figurant dans son budget. Suivant sa stratégie et la conjoncture sur les marchés régional et international, l'Etat fait une allocation optimale des ressources à rechercher à l'international et sur le marché local. Les opérations de levée de fonds sur les marchés internationaux ont pour avantage de permettre la mobilisation de sommes plus importantes que sur le marché régional, dont la disponibilité de liquidité reste assez limitée.

En outre, les conditions financières des opérations internationales sont relativement plus avantageuses que sur le marché sous-régional. Un marché qui est encore en construction et qui se caractérise par des produits et maturités très peu variés.

Au demeurant, le recours au marché financier n'est pas systématique. En 2016 par exemple, il n'y a pas eu de recours à ce marché financier international ; le budget ayant été financé à partir de ressources domestiques et de ressources mobilisées sur le marché sous-régional.

Comment évolue le service de la dette du pays ?

A fin décembre 2017, le service de la dette totale s'élevait à 1 448,2 milliards de FCFA. Il va croître de 2,6 % en moyenne par an sur la période 2018-2022 pour ressortir à 1 602,4 milliards de FCFA en 2022. Cette croissance est à mettre en rapport avec le financement du PND 2016-2020.

Ainsi, le service de la dette extérieure rapporté aux recettes budgétaires ressort à 12,2 % en 2017, avec un niveau annuel moyen de 11,7 % sur la période 2018-2022, pour une norme internationale de 18 %.

Quant au service de la dette extérieure rapporté aux exportations, il est estimé à 7 % à fin 2017, avec un niveau annuel moyen de 8 % sur la période 2018-2022, pour une norme internationale de 15 %.

Ces différents ratios sont en deçà de leur norme. La soutenabilité de la dette ivoirienne est donc une réalité.

La Côte d'Ivoire ne risque-t-elle pas un surendettement avec les emprunts obligataires émis ? S'il y avait effectivement risque, comment le pays pourrait-il l'atténuer ?

Selon les analyses de viabilité de notre dette, réalisées par nos services compétents



IMPACT
Développement

Compilation
2018-2019

MINES ET INDUSTRIE

Des infrastructures socio-économiques au profit des populations riveraines

Avec l'ambition de faire du secteur des mines un moteur de son économie, la Côte d'Ivoire a adopté en 2014 un nouveau code minier porteur de réformes. L'une des réformes majeures est la création de Comités de Développement Local Minier (CDLM) dans chaque zone d'exploitation. Financés par les entreprises minières, leur objectif est de réaliser des projets sociaux au profit des populations riveraines.

A Zouan-Hounien, Hiré, Tongon, Bonikro, Agbaou ou Bondoukou, les populations riveraines des sites miniers ont bénéficié en 2018 de projets d'électricité, d'écoles, de centres de santé, d'eau potable, de routes, etc. pour un coût de 2,548 milliards de FCFA. En vue de réduire davantage la pauvreté en milieu rural, le gouvernement a instruit les CDLM de privilégier les activités génératrices de revenus au profit des femmes et des jeunes. ■



Ciment

Une production en hausse de 1 million de tonnes

Le secteur du ciment a repris des couleurs en Côte d'Ivoire. Les mesures gouvernementales en faveur de la mise en service de nouvelles unités de production lui ont donné un regain de vitalité. La production nationale est passée de 2,5 millions de tonnes en 2015 à 3,5 millions de tonnes en 2017.

Ruptures de stocks, flambée des prix, etc. Il y a trois ans, l'industrie du ciment était en crise. Pour répondre à la demande croissante liée aux grands chantiers de l'Etat et autres projets privés, les industriels ont dû porter leur possibilité de production à 7,2 millions de tonnes en 2017. Pour cela, il leur a fallu investir plus de 73 milliards de FCFA. Avec un chiffre d'affaires de 219 milliards en 2017, la contribution du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), y compris l'industrie du ciment, au Produit Intérieur Brut (PIB) avoisine les 5 %. Elle était de 3,6 % en 2015. Le dynamisme du secteur se traduit par l'implantation en cours de 7 nouvelles unités. Ce qui portera la capacité de production installée à 9,4 millions de tonnes/an d'ici à 2019. ■





I2T

Transformer l'agriculture ivoirienne

Créée en 1979, la Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) met au point des machines et outils servant à la transformation des produits agricoles locaux. Son expertise est avérée en matière de fabrication de machines destinées à la transformation du manioc, de la noix de coco, de l'anacarde et des fruits et légumes.

Elle a mis sur le marché des décortiqueuses, des broyeuses et autres outils de transformation utilisés tant en Côte d'Ivoire que dans la sous-région. Contribuant ainsi à une meilleure valorisation des produits locaux ainsi qu'à la réduction de la pénibilité des populations. « Aujourd'hui, nous avons contribué à la réduction de la pénibilité du travail de l'attiéké (semoule de manioc). Les femmes ont de plus en plus recours à nos machines. Cela leur permet d'augmenter leur production et leurs revenus, tout en préservant leur santé », assure Daouda Dosso, directeur commercial et marketing à I2T. Pour diversifier ses offres, la société propose une gamme fiable de machines adaptées à la taille des petites unités de transformation, notamment en ce qui concerne l'anacarde. ■

Un outil au service de l'industrialisation

Plusieurs projets d'envergure sont dans les tiroirs d'I2T. L'entreprise veut se doter d'un centre de conditionnement et d'emballage, afin de réduire les pertes post-récoltes et compenser la cessation de la production de sachets plastiques. Elle a également un projet d'accompagnement de la transformation du riz local, afin de susciter l'engouement autour de la consommation de la production locale de plus en plus prisée par les ménages. I2T est en attente de la vulgarisation du projet de valorisation des farines locales dans la fabrication du pain, dont la phase pilote a été concluante. Ces ambitions, indiquent les responsables d'I2T, nécessitent la redynamisation de la société afin que ses missions coïncident avec les objectifs de transformation structurelle de l'économie ivoirienne inscrits aux priorités du Plan National du Développement (PND) 2016-2020.

Cacao

577 000 tonnes broyées en 2017

La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, est passée de 468 570 tonnes de cacao broyées localement en 2012-2013 à 576 994 tonnes pour la campagne 2016-2017, soit une augmentation de 23 %. Selon le Conseil du Café-Cacao, structure en charge de la régulation et du développement de la filière, le pays pourrait atteindre un million de tonnes broyées d'ici à 2022.

Pour atteindre cet objectif, le pays a opéré de grandes réformes dans la filière, à travers d'importants investissements, une fiscalité incitative et des avantages au profit des broyeurs locaux. La mise en œuvre de cette politique a eu des résultats encourageants. Le pays compte une douzaine d'unités de transformation, dont la capacité de broyage actuelle est d'environ 720 000 tonnes. Ces usines, installées dans les zones productrices de cacao (Sud-Ouest et Est), créent de l'emploi et favorisent le développement socio-économique des localités. ■





Zone Industrielle de Akoupé-Zeudji PK 24

Les travaux achevés à 95 %

La vision du gouvernement de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 se matérialise à travers le Plan National de Développement (PND 2016-2020) structuré autour de plusieurs axes, dont le développement industriel. A cet effet, il a initié le projet d'aménagement d'une parcelle de 62 hectares de la Zone Industrielle Akoupé-Zeudji PK 24 sur l'Autoroute du Nord.

Pour accroître l'offre d'espaces industriels et permettre aux opérateurs économiques d'avoir un cadre adéquat pour leurs activités, le gouvernement, par le truchement de l'Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (AGEDI), a lancé les travaux d'aménagement de la Zone Industrielle Akoupé-Zeudji PK 24 pour répondre aux attentes des usagers de cette zone.

Un jour de septembre 2018. Direction PK 24, pour se faire une idée de l'avancement des travaux qui y ont cours. Il s'agit essentiellement des travaux de la première partie qui seront livrés à fin 2018. Le parcours se déroule sans encombre. La circulation est fluide sur l'autoroute. Pas d'embouteillages. A Akoupé-Zeudji PK 24, de larges rues bitumées nous accueillent. Les travaux qui y ont été menés sont subdivisés en quatre (4) lots. Il s'agit des Voiries et Réseaux Divers (VRD), de l'alimentation en eau potable, de la fourniture en énergie électrique et de la construction des stations de pompages pour l'assainissement des eaux usées. Selon l'AGEDI, les travaux sont achevés à 95 %, dont ceux de la voirie et de l'électricité. Le réseau de distribution d'eau potable et le système d'assainissement des eaux usées sont en cours de finalisation.

Les 62 hectares de lots industriels ont tous été affectés et attendent que les acquéreurs viennent

les mettre en valeur. Trois entreprises sont déjà en activité (BRASSIVOIRE, SAPHYR et NEXANS) et onze autres sont en cours d'installation. Cette première partie des travaux est évaluée à 11,2 milliards de FCFA.

La deuxième partie, en cours d'exécution, porte sur la construction de la station d'épuration des eaux usées et sur l'équipement de la station de traitement de l'eau potable. Estimée à 3 milliards de FCFA, cette deuxième partie est prévue pour s'achever à mi-2019. Signalons que le secteur industriel contribue pour 28 % au Produit Intérieur Brut (PIB) de la Côte d'Ivoire. ■





IMPACT
Développement

Compilation
2018-2019

SPORT, CULTURE ET TOURISME





JEMS KOKO BI

Dialogue intime avec le bois

Jems Koko Bi est un passionné. Il entretient un rapport fusionnel avec le bois qui lui offre « sa chair » pour...raconter l'histoire de l'arbre qui meurt. Des maux et des joies, dans le murmure des confidences s'écrivent sous ses mains expertes. Le bois est transfiguré et se réincarne en figures saisissantes qui parcourent le monde.

Cet ancien élève de l'Institut National des Arts d'Abidjan obtient en 1997, une bourse pour l'Allemagne. Il y résidera jusqu'en 2013. Loin de sa "Terre d'Origine", titre d'une de ses nombreuses expositions, les rencontres l'ouvrent à d'autres influences. A 52 ans, Jems Koko Bi est aujourd'hui un artiste aux identités plurielles. Mais, ses empreintes émotionnelles dans le bois témoigneront toujours de la fidélité qu'il a jurée à cette matière.

Depuis, le sculpteur ivoirien promène sur la scène internationale, sa longue barbichette, symbole d'un cordon ombilical trop tôt coupé, mais qui le relie toujours au pays gouro, sa terre natale où les masques rythment les grands moments de vie. Ici, comme ailleurs, il enchaîne les expositions. Ses œuvres côtoient celles de grands maîtres dans les lieux prestigieux.

C'est un Jems Koko Bi au sommet de son art qui a reçu le 6 août 2018 des mains du Président de la République, Alassane Ouattara, le Prix d'Excellence pour le Cinéma et les Arts Visuels, pour l'ensemble de son œuvre. ■

Arts et Culture

L'attention du gouvernement pour les porte-flambeaux

En reconnaissance de leur contribution au rayonnement de la Côte d'Ivoire, le Président de la République Alassane Ouattara a institué en 2014 une pension de solidarité au profit d'artistes ayant porté haut le flambeau de la culture ivoirienne. A ce jour, 61 artistes issus de divers secteurs perçoivent, à ce titre, une allocation mensuelle de 300 000 FCFA.

Ils sont musiciens, comédiens, chorégraphes, peintres, écrivains, cinéastes, etc. Ils ont marqué de leur art l'histoire culturelle de la Côte d'Ivoire et l'ont portée au-delà du carré ivoirien. Les artistes bénéficiaires saluent cet acte de reconnaissance et de solidarité de la nation. Une allocation qui, selon eux, améliore qualitativement leurs conditions de vie. Pour le comédien Léonard Groguehet, ce geste les éloigne de la précarité. Quant à l'écrivain Isaïe Biton Koulibaly, il y voit une valorisation de leur métier. « La pension nous place dans la même catégorie que certains fonctionnaires », dit-il. ■

SPORT

Ta Lou : symbole de la renaissance de l'athlétisme ivoirien



Des décennies après Gabriel Tiacoh, premier athlète ivoirien médaillé olympique (Los Angeles 1984), l'athlétisme ivoirien renaît avec une nouvelle génération d'athlètes qui hissent haut les couleurs ivoiriennes dans les meetings de l'athlétisme mondial. Dernière victoire en date, celle de la sprinteuse Marie-Josée Ta Lou, vice-championne sur les 100 m et 200 m dames aux championnats du monde d'athlétisme de Londres (Grande Bretagne) en 2017.

Dans cette nouvelle génération, la Côte d'Ivoire peut aussi compter sur des athlètes de haut niveau comme Murielle Ahouré, Méité Ben Youssef, Wilfried Hua et Arthur Cissé Gué.

A côté de l'athlétisme, les Ivoiriens se sont également distingués dans le Taekwondo en remportant 2 médailles olympiques aux Jeux de Rio (Brésil) en 2016.

Derrière ce regain de l'athlétisme et du sport ivoirien en général, il faut noter la volonté du gouvernement de rehausser le sport en Côte d'Ivoire par un appui multiforme aux fédérations et surtout par des subventions considérables pour la préparation des sportifs aux compétitions internationales. ■

Une nouvelle vie pour des œuvres disparues

Refusant de faire le deuil de 121 pièces majeures pillées durant la crise post-électorale de 2010, le Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire a lancé en janvier 2017 la "Collection Fantôme".

Au catalogue des œuvres perdues, des masques, sculptures, parures et objets d'arts traditionnels datant des 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Le tout d'une valeur marchande de 3,8 milliards de FCFA. Un préjudice énorme.

En 2011, alors que les priorités de développement sont ailleurs du fait de la sortie de crise post-électorale, Silvie Memel Kassi, la directrice du musée, lance un appel à la solidarité nationale et internationale pour sauver une partie de la mémoire collective et dénoncer le trafic d'œuvres culturelles. Le message est entendu. De bonnes volontés se mettent en mouvement pour faire revivre les œuvres perdues dans les consciences. Le Service des Arts visuels d'Evry (France) initie un projet de reconstitution des œuvres pillées. En Côte d'Ivoire, le Centre Technique des Arts Appliqués de Bingerville (CTAA) et le Département des Arts de l'Université Félix Houphouët-Boigny s'engagent pour dire "non à la culture du vide". Ainsi naît la "Collection Fantôme". Elle redonne vie à certaines œuvres, symboliquement restituées sous différentes formes : pièces similaires à celles disparues, sculptures, gravures, photographies, textes "slamés" et pièces musicales. Le projet suscite également une réflexion sur la préservation des biens culturels, des initiatives pédagogiques et de sensibilisation contre le trafic illicite. L'exposition de la collection inclut « des vitrines vides pour bien montrer que les pièces sont manquantes », précise Silvie Memel Kassi. ■



CULTURE

Le Zaouli devient patrimoine mondial

Le patrimoine culturel immatériel ivoirien gravit des échelons, grâce à l'action de promotion du gouvernement. Ainsi, après le Gbofé d'Afounkaha (musique des trompes traversières de la communauté Tagbana) en 2008, et le "Djéguélé" (balafon pentatonique des Sénoufo) en 2012, le Zaouli est depuis le 6 décembre 2017, la 3^{ème} richesse nationale inscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). Danse et musique du même nom, pratiquées par le peuple Gouro de Côte d'Ivoire (Centre-Ouest), le Zaouli est un hommage à la beauté féminine. Il associe, dans un même spectacle, la sculpture (le masque), le tissage (le costume), la musique (l'orchestre et la chanson) et la danse. Porteur de l'identité culturelle du peuple gouro, le Zaouli encourage la cohésion sociale et la préservation de l'environnement. ■

Maurice Bandaman

Sur la valorisation du patrimoine culturel national

Le patrimoine matériel et immatériel de la Côte d'Ivoire a séduit ces dernières années au point de figurer sur les listes du patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans cet entretien, le Ministre de la Culture et de la Francophonie, Maurice Bandaman, explique les raisons et situe les enjeux.



Monsieur le Ministre, ces dernières années ont été marquées, au plan culturel, par des lauriers internationaux. Le dernier en date est la reconnaissance du Zaouli, par l'UNESCO, comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Pouvez-vous revenir sur les grands acquis de la Côte d'Ivoire et les enjeux qui y sont liés ?

Les actions menées ces dernières années ont permis d'obtenir plusieurs inscriptions de nos biens et expressions culturels sur les listes de l'UNESCO. Cela a été obtenu pour la ville historique de Grand-Bassam, le 29 juin 2012, lors de la 36^e session du Comité du Patrimoine Mondial à Saint-Petersbourg, en Russie. Quant à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, nous y avons fait inscrire le Djéguélé, balafon pentatonique des communautés sénoufo du Mali, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire, le 05 décembre 2012. C'était lors de la 7^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à Paris

(candidature multinationale). Enfin, le Zaouli, musique et danse populaires des communautés gouro de Côte d'Ivoire, l'a été le 06 décembre 2017, lors de la 12^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en République de Corée. Les enjeux de ces reconnaissances internationales sont multiples, notamment aux plans social, culturel, économique et politique.

Concrètement, quelles sont les retombées directes ou indirectes pour la Côte d'Ivoire ?

Sans exhaustivité, ces acquis assurent le rayonnement culturel international de notre pays dont le leadership et la diplomatie culturels sont désormais visibles. Toutes ces inscriptions contribuent ou pourraient contribuer à la promotion de la diversité culturelle, au renforcement de la cohésion sociale, à l'entrée de devises par le développement du tourisme culturel. Le pays pourrait également bénéficier d'une assistance financière et technique de la part

de l'UNESCO pour soutenir les activités de sauvegarde des patrimoines qu'elle a ainsi reconnus. En outre, la reconnaissance d'un patrimoine matériel ou immatériel est un argument économique important, dans la mesure où cette mise en lumière peut contribuer à la création d'emplois, notamment avec le développement de l'artisanat, la perception des droits d'entrée sur les sites, les visites guidées, la vente de produits dérivés, etc.

Qu'est-ce qui explique le regain d'activité culturelle, notamment avec les festivals régionaux, et quel accompagnement du gouvernement ?

C'est la manifestation d'un cercle vertueux qui veut que les bonnes politiques favorisent

“
Les collectivités territoriales, les promoteurs privés et l'Etat réalisent, de plus en plus, que la vitalité des expressions culturelles est une incitation à aimer la Côte d'Ivoire et à y investir.”

les bonnes pratiques et les démultiplient. Je me félicite que les collectivités territoriales, les promoteurs privés et l'Etat réalisent, de plus en plus, que la vitalité des expressions culturelles est une incitation à aimer la Côte d'Ivoire et à y investir. Le gouvernement continuera de faire sa part qui est d'améliorer l'environnement de ce secteur et de soutenir les initiatives pertinentes.

Le Ministère de la Culture et de la Francophonie a décrété 2018 "Année du Patrimoine Culturel National". Comment cela va se traduire sur le terrain ?

Nous avons décrété 2018, "Année du Patrimoine Culturel National", avec pour thème : « *Valorisons nos richesses vestimentaires* ». C'est une décision motivée par les lauriers glanés par ce secteur déterminant de notre département, et par les opportunités que son développement laisse envisager. Il s'agira, au cours de l'année, de valoriser les savoirs et savoir-faire traditionnels liés au tissage du pagne dans toutes les communautés pratiquant cet art. Notre ambition est d'arriver à l'édification d'un code vestimentaire par lequel on reconnaît et identifie la Côte d'Ivoire et ses habitants. Au-delà du fait esthétique et idéologique, nous nous inscrivons dans la dynamique de la lutte contre la pauvreté, avec l'idée de mettre en lumière les métiers du textile, de la couture et de la mode. Aussi avons-nous instruit nos services techniques, à l'effet de préparer un dossier de candidature des savoirs et savoir-faire traditionnels liés au tissage du pagne. Ce dossier sera déposé à l'UNESCO d'ici à fin mars 2019. ■



Stade Olympique d'Ebimpé

Un chef-d'œuvre en chantier pour la promotion du sport

Le stade olympique d'Ebimpé dans la commune d'Anyama sort progressivement de terre. D'une capacité de 60 012 places et conçu pour abriter tout évènement sportif, ce chef-d'œuvre accueillera en 2021, la cérémonie d'ouverture et la finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN 2021).

Après le lancement des travaux, le 22 décembre 2016, la fondation du stade est complètement achevée. Quant à la super structure de l'ouvrage, on commence à percevoir la forme ovale du stade dont la hauteur est de 51 mètres. La réalisation des gradins des côtés Est et Ouest de l'ouvrage avance. Prévus sur 5 étages, les travaux de construction des gradins vont atteindre le 2^e niveau au cours du premier trimestre 2018, assurent les ingénieurs du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD).

A février 2018, le taux d'exécution de cette infrastructure sportive est estimé à plus de 20 %.

Les différentes équipes sont à pied d'œuvre de façon permanente pour tenir le délai d'octobre 2019, date de livraison de l'ouvrage.

Le stade se dresse sur une superficie de 20 hectares, compte quatre entrées et dispose d'un parking pouvant accueillir plus de 10 000 véhicules. Il sera doté d'une aire de jeu de 6 hectares avec une pelouse naturelle. Don du gouvernement de la République Populaire de Chine à la Côte d'Ivoire, sa réalisation va coûter 63 milliards de FCFA.

La construction de ce stade de haut niveau favorise déjà la naissance d'une ville périphérique. De nombreux

promoteurs immobiliers et des particuliers s'activent à achever la construction de leurs cités ou maisons. Aux alentours, foisonnent un ensemble d'activités génératrices d'emplois et de revenus telles que la restauration et les services de transactions financières via le mobile. ■



François Amichia

Ministre des Sports et des Loisirs

Au sujet de l'athlétisme ivoirien

La politique de promotion des sports se veut inclusive. Selon le ministre des Sports et des Loisirs, elle encourage les jeunes à la pratique du sport et accorde les mêmes avantages à tous les sportifs de haut niveau.

■ **Les sports dits mineurs apportent une grande satisfaction à la Côte d'Ivoire, en termes de trophées à l'international. Quelle analyse en faites-vous ?**

Dans la Politique Nationale du Sport, il n'existe pas de sports mineurs, même s'il y a des différences au niveau des moyens mis à disposition, en fonction des spécificités. Les résultats de Murielle Ahouré et Marie-Josée Ta Lou aux Championnats du Monde d'Athlétisme en salle en mars 2018, à Birmingham (Royaume-Uni) constituent une satisfaction pour le pays. Ils restent dans la dynamique des performances réalisées par les sportifs ivoiriens depuis 2016.

■ **Quelle est la politique du gouvernement en matière de promotion des sports, afin d'encourager les jeunes à s'y intéresser ?**

La politique en matière de promotion des sports repose sur la Loi N°2014-856 et la Politique Nationale du Sport adoptée en 2017. Par ailleurs, l'Etat alloue à toutes les fédérations sportives une subvention pour la vulgarisation des activités au niveau national, une subvention pour les compétitions internationales et des bourses pour les athlètes de haut niveau résidant en Côte d'Ivoire et hors du pays. Enfin, pour encourager la pratique du sport par les jeunes, le décret relatif au statut du sportif de haut niveau accorde des avantages à tous les sportifs de haut niveau, sans exception.

■ **Est-il possible d'avoir des sportifs de haut niveau comme Ahouré et Ta Lou, résidant et évoluant en Côte d'Ivoire ?**

Bien entendu. Pour preuve, Cheick Sallah Cissé et Ruth Gbagbi, pour le Taekwondo, ont effectué toute leur préparation pour les Jeux Olympiques de Rio 2016 à Abidjan. En outre, des dispositions sont prises pour la création du Centre National du Sport de Haut Niveau, la mise en place des pôles de performances et l'attribution de subventions aux athlètes de haut niveau. ■



Tourisme

Le secteur renoue avec la croissance

Le tourisme ivoirien, après un ralentissement dû à la crise, a renoué avec la croissance depuis 2011. Les réformes du gouvernement et les importants investissements, de l'ordre de 87 milliards de FCFA en 2016, participent à l'ambition de faire de ce secteur, l'un des piliers de l'économie nationale.

L'installation de grandes chaînes hôtelières, la construction de 500 complexes hôteliers projetée par l'Etat, l'augmentation du nombre de touristes estimé à 1,8 million en 2016, contre 269 810 en 2011, et l'amélioration de la desserte aérienne du pays, témoignent du progrès du secteur touristique. En 2015, la recette générée par ce secteur était de 419 milliards de FCFA ; et sa contribution au PIB est passée de 0,6 % en 2011 à 4,8 % en 2015, avec une hausse prévisionnelle de 5,6 % par an d'ici à 2026. En cinq ans (2011-2016), le tourisme a généré 450 000 emplois dont 150 000 emplois directs. ■



IMPACT
Développement

Compilation
2018-2019

INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS





Infrastructures

Ces routes et ponts qui mènent au développement

Il y a moins d'une décennie, le mauvais état des routes faisait perdre près de 1 000 milliards de FCFA par an à l'économie nationale, selon une étude du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Depuis 2011, l'état du réseau routier ivoirien connaît une grande amélioration, grâce aux investissements continus du gouvernement dans le secteur. En sept ans, 612 km de routes ont été bitumées et, chaque année, 22 000 km de routes en terre sont traitées.

Manches et pantalons re-troussés, des hommes déchaussés pataugent dans la boue pour tenter de dégager un vieux véhicule de transport en commun. La scène remonte dans le temps, en novembre 2014, sur l'axe Bloléquin-Toulepleu, dans l'Ouest du pays. Parmi ces hommes, Nonhoua Coulibaly, instituteur à Bloléquin, en partance pour Toulepleu. Tous les occupants du véhicule sont descendus. On a également descendu les bagages. Dans le déchargement, le sac de Nonhoua tombe dans la boue. L'instituteur récupère son bagage et dit, tout découragé : « Cette route est difficile. En saison sèche, on voyage dans la poussière. Et quand il pleut, la voie est coupée ». Le véhicule enfin désembourbé redémarre,

mais le calvaire n'est pas terminé. A proximité du village de Kaadé, la rivière a débordé. Le pont de fortune qui l'enjambe a pratiquement cédé. Là encore, les passagers descendent des cars. La traversée est assurée par des motos-taxis, puis le voyage continue avec des minicars "Massa" garés sur l'autre rive. Depuis 2016, ce calvaire est devenu un lointain souvenir. Les travaux de bitumage du tronçon Bloléquin-Toulepleu, engagés par l'Etat, offrent de meilleures perspectives à la région, en termes de mobilité et de développement socio-économique. « Avec le bitumage, de nouvelles gares se créent. Cela va faciliter les déplacements dans la zone,

redynamiser le commerce et même créer des emplois pour les jeunes », témoigne Amos Gnatin, cadre de la région. Comme l'indiquait en 2016, l'ex-directeur général de l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), Bouaké Fofana, citant une étude du ministère en charge de l'agriculture, le mauvais état des routes coûte à l'économie nationale près de 1 000 milliards de

FCFA par an. Aussi, pour soutenir la croissance et améliorer le bien-être des populations, le gouvernement a-t-il initié un dynamique programme de développement routier, tant en ville qu'en campagne. Outre les grands ouvrages déjà

Plus de 1 114 milliards de FCFA d'investissements routiers de 2011 à 2018.



Défis : Le contrôle qualité, gage d'un réseau routier performant

Un réseau routier performant, tant en zone urbaine que rurale, est essentiel pour faciliter la circulation des biens et des personnes et soutenir le développement agricole, industriel et touristique. La réussite de ce pari requiert un contrôle rigoureux de la qualité des ouvrages et leur entretien régulier, afin d'en garantir la durabilité et minimiser les charges récurrentes.

livrés et fonctionnels, notamment l'autoroute Abidjan-Bassam et le revêtement des chaussées dans le District d'Abidjan, plusieurs chantiers de réhabilitation et de construction d'axes routiers sont en cours sur l'ensemble du territoire national. Plus de 1 114 milliards FCFA ont été investis depuis 2011. On peut citer, entre autres, le bitumage en cours de l'axe Divo-Guitry (76 km) et la réhabilitation du tronçon PK 109 de l'Autoroute du Nord-N'Douci-Divo-Gagnoa (170 km). Les travaux de l'axe Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa (135 km), ainsi que ceux de la route Tiébissou-Didiévi (42 km) avancent bien. Il en est de même pour la réhabilitation en cours de la voie Bouaké-Ferkessédougou. Les travaux des voies de désenclavement des villages de Bingerville, Songon

et Anyama, d'une longueur de 110 km sont achevés. Ceux de la route Ferké-Ouangolo, longue de 46 km, aussi. « Cette voie ressemblait à un plateau d'awalé* et occasionnait de nombreux accidents. En plus, la présence de bandits appelés, "coupeurs de routes", rendait le trajet peu sécurisé », se souvient Aboubacar Dosso, fonctionnaire à Korhogo. « Désormais, Ferké-Ouangolo se fait en 30 minutes, contre 1 heure 30 minutes auparavant », témoigne, Awa Coulibaly, commerçante de beurre de karité. En plus de ce qui a été déjà réalisé, le gouvernement prévoit investir 3 760 milliards de FCFA, d'ici à 2020, dans le cadre du Programme National de Développement Routier 2016-2025 (PNDR). ■

*Awalé : jeu de société combinatoire africain composé d'un plateau à alvéoles



Thomas Camara
Maire de Katiola

« La réhabilitation de la route internationale Bouaké-Ferkessédougou va relancer l'économie, parce que son mauvais état poussait certains opérateurs économiques venant de l'hinterland à préférer le port d'Accra à celui d'Abidjan ».



Ahounda N'Kouassé
Commerçante

« Auparavant, la voie de Songon était un calvaire. Sa réhabilitation est un véritable soulagement pour moi. Je l'emprunte pratiquement tous les week-ends pour aller au village. Désormais, j'aurai moins de frais d'entretien pour ma voiture ! ».



Manassé Adia
Conseiller d'orientation

« La nouvelle autoroute et la réhabilitation de l'ancienne route Abidjan-Bassam ont influencé ma décision de résider à Bassam. Je n'ai pas de souci pour me rendre au travail ou faire mes courses à Abidjan ! ».

Gninakan Touré
Chef du village de Nambanakah, département de Niakaramandougou
« La réhabilitation de la route Katiola-Ferkessédougou, grâce au Président de la République, va désormais faciliter l'écoulement de nos produits agricoles ».



Infrastructures

Les pistes rurales, facteur de développement local

Quatre-vingt-dix pour cent (90 %) du réseau routier ivoirien sont en terre et traversent des zones agricoles. Pour faciliter l'évacuation des produits agricoles et les déplacements des populations, le gouvernement a lancé en 2016, la Stratégie Nationale d'Entretien et de Développement de Routes Rurales (SNEDRR) dotée de 100 milliards de FCFA par an. Au titre du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PSAC), 6 500 km de routes rurales ont été réhabilitées de 2014 à 2018. « Grâce au reprofilage des routes, nous arrivons à sillonner les villages avec nos remorques pour acheter les noix de cajou », témoigne Zoumana Traoré, opérateur économique à Massala (Région du Worodougou). Les évacuations des cas d'urgence sanitaire sont facilitées. « En 2015, n'eût été le bon état de la route N'dénoukro-Bouaflé, j'aurais perdu mon fils. Un ami de mon époux, propriétaire d'un véhicule, m'a conduit autour de 23 h au Centre hospitalier régional de Bouaflé, juste à temps pour qu'il reçoive des soins », explique Delphine N'Guessan.

Acquis majeurs en infrastructures routières



82 612 km

de routes sur l'ensemble du territoire ivoirien (bitumées et en terre)



7 112 km

de routes bitumées sur le territoire national, dont 612 km bitumées de 2011 à ce jour



15

ponts construits depuis 2011 pour un coût total de 219 milliards de F CFA



Plus de

20 millions

de bénéficiaires directs



90%

des échanges dans le domaine des transports se font par le réseau routier

Le réseau routier contribue à hauteur de

5% au Produit intérieur brut (PIB)



Le ratio routier national

25 km de routes sur une surface de 100 km²

(l'un des ratios les plus importants en Afrique Subsaharienne)

Des ponts qu'on a tant attendus

De nombreuses régions de la Côte d'Ivoire sont restées, des années durant, enclavées faute d'infrastructures routières de qualité nécessaires à leur essor économique. A titre d'exemple, Béoumi aura attendu quarante-trois ans pour avoir un pont de 243 m, inauguré le 2 octobre 2015 par le Président Alassane Ouattara. Comme Béoumi, d'autres régions à fort potentiel économique, sont sorties du sous-développement depuis 2011, grâce à la volonté politique du gouvernement. Avec la réalisation de plusieurs ponts dans différentes régions, les populations ont amorcé une nouvelle vie pleine de promesses et d'espoir.

Les ponts construits ou mis en service depuis 2011

Ponts	Longueur	Inauguration
Pont 7 ^{ème} - 8 ^{ème} tranche (Cocody Angré)	131 m	17 octobre 2011
Henri Konan Bédié ou 3 ^{ème} Pont	1 500 m	16 décembre 2014
Bouaflé ou Alassane Ouattara	120 m	13 janvier 2015
Philippe Grégoire Yacé de Jacquerville	608 m	21 mars 2015
Gbéléban	136,8 m	22 Mai 2015
Béoumi	243 m	02 octobre 2015
Bassawa	152 m	02 octobre 2015
Pont 8 ^{ème} et 9 ^{ème} tranche (Cocody -Angré)	110 m	26 février 2016
Dioulatiédougou	60 m	14 septembre 2017
Bettie	189 m	22 décembre 2017
Aboisso	62 m	25 novembre 2018
Noé	134 m	18 décembre 2018
Tiébissou-Didiévi	75 m	fin février 2019
Pont sur la Rivière Bagoué (Boundiali-Madinani-Odienné)	95 m	1 ^{er} semestre 2019
Tabou-Prollo	62 m	Date à déterminer

Perspectives

- Accroître le ratio actuel des routes bitumées du réseau interurbain de 8 % à 20 %, d'ici à 2020
- Maintenir le taux d'entretien courant et périodique à hauteur de 60 %
- Atteindre 13 000 km de voies bitumées à l'horizon 2020, contre 7 112 km à fin 2018
- Prolonger l'Autoroute du Nord jusqu'à Bouaké à l'horizon 2020
- Lancer un vaste programme d'études portant sur le bitumage de 2 200 km de routes interurbaines.
- Réaliser la Voie de Contournement d'Abidjan, dénommée Y4
- Construire le Corridor Abidjan-Ouagadougou, l'Autoroute de la Côtère Abidjan-Dabou-San Pedro et l'Autoroute de l'Est (Abidjan-Adzopé)



“ L'un des axes majeurs de la politique de développement économique et social du gouvernement est l'intensification du programme de réhabilitation, de construction et d'équipements dans le secteur des routes. Aussi, le vaste programme de réhabilitation et de

construction de nos routes et ouvrages devra-t-il se poursuivre afin de rapprocher nos populations, de faciliter les échanges et d'accroître la compétitivité de notre économie. ”

Extrait du message du Nouvel An 2018 du Président de la République Alassane Ouattara - Abidjan, le 31 décembre 2017



Aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Un hub sous-régional en consolidation

Le pari était audacieux après plus d'une décennie de crise. Mais le gouvernement ivoirien est en voie de le gagner : celui de repositionner l'Aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan sur l'échiquier international. Des réformes, accompagnées d'importants travaux d'extension et de modernisation, ont conduit à la reprise de plusieurs liaisons, dont les vols directs Abidjan-New-York, avec des voyageurs de plus en plus nombreux.

Mars 2018. Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. En face du hall des départs, dans le couloir "dépose minute", une voiture blanche s'arrête. Une jeune femme en descend, suivie de deux personnes plus âgées. Ils sortent rapidement des valises du coffre. Après des accolades à ses parents, la jeune femme s'éloigne en poussant un chariot à bagages. A l'entrée du hall des départs, elle fait un dernier geste d'aurevoir avant de disparaître. Raïssa Kouamé aurait souhaité rester un peu plus longtemps avec les siens, mais ceux-ci étaient déjà remontés en voiture ; car au couloir "dépose minute", les véhicules ne peuvent stationner plus de 5 minutes. Passé ce timing, ils sont rappelés à l'ordre par des agents de sécurité. Grâce à ce dispositif, la devanture du hall, encombrée par le passé de véhicules déposant les voyageurs, est dégagée.

Les accompagnants passent désormais par un portique de sécurité situé dans la zone des arrivées pour rejoindre le hall des départs. Là, un ruban de sécurité les sépare des voyageurs.

« Les seules personnes habilitées à passer par l'entrée du hall des départs sont celles munies d'un passeport et d'un billet d'avion », confirme Patrick Kobenan, un autre voyageur ayant l'expérience des anciennes et nouvelles dispositions. « Par le passé, certaines personnes, avec leurs badges, pouvaient être autorisées à accéder au hall d'embarquement. Ce n'est plus possible. Les agents de sécurité sont rigoureux et il y a de nombreuses caméras pour suivre tous les mouvements »,

poursuit-il. Et d'ajouter : « Il y a moins de traitement par affinité ou d'abus de la part des agents de l'aéroport ». Selon cet habitué des aéroports d'Afrique de l'Ouest et du Centre, celui d'Abidjan, est l'un

des rares à relever les empreintes digitales, faire une photo numérique et scanner le passeport au dernier point de contrôle avant l'embarquement. Il relève aussi les nombreux travaux

De nombreux travaux réalisés pour le confort des voyageurs et pour la sûreté de la plateforme aéroportuaire.

de modernisation des infrastructures techniques réalisés pour le confort des voyageurs et pour la sûreté de la plateforme aéroportuaire. Gilles Darriau, Directeur Général de Aéroport International d'Abidjan (AERIA), structure concessionnaire de l'aéroport, confie que 55 milliards



Défis : Maintenir le cap

Les avancées dans le secteur du transport aérien sont remarquables depuis 2012. Désormais, l'enjeu pour le gouvernement et les structures techniques que sont, entre autres, l'Autorité nationale de l'aviation civile (ANAC) et AERIA, est de consolider les acquis. Il s'agit, d'une part, de ne pas perdre les certifications obtenues (TSA, OACI), afin de garantir le repositionnement durable de l'aéroport et, d'autre part, de poursuivre les actions engagées en termes de qualité d'infrastructures, de sûreté et de sécurité aéroportuaires.

de FCFA ont été investis depuis 2010 pour plusieurs aménagements : changement des deux tapis bagages, réhabilitation du salon business et construction d'un parking de 200 places supplémentaires. On note aussi l'approfondissement du parking commercial permettant d'accueillir les gros porteurs A380, la construction de 10 places supplémentaires de stationnement pour avions et d'une voie de circulation parallèle qui permettra de multiplier par quatre la cadence des vols. Tous ces changements ont valu à l'aéroport l'obtention des certifications internationales, notamment la Transportation Security Administration (TSA) des Etats-Unis et la certification d'aérodrome de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Ces évolutions ont contribué à la relance du trafic qui

est passé de 640 000 voyageurs en 2011, à 2 millions en 2017. La desserte est assurée par 25 compagnies aériennes couvrant une quarantaine de destinations, avec une liaison très dense avec l'Europe (30 fréquences hebdomadaires en 2017) et, depuis mai 2018, 3 vols hebdomadaires directs vers les Etats-Unis. Selon Gilles Darriau, le rêve est en train de devenir réalité. « L'arrivée aux affaires du Président Alassane Ouattara a beaucoup contribué à la relance du transport aérien », soutient-il. La croissance économique, l'engagement du gouvernement à redynamiser la compagnie aérienne nationale et à mettre à niveau les infrastructures aéroportuaires, ainsi que la position géographique idéale du pays sont autant d'atouts qui concourent à faire de l'aéroport d'Abidjan, un hub sous-régional. ■



Barthelemy Kouamé
Chef d'entreprise

« Je voyage souvent en Afrique et en Europe. Le fonctionnement de l'aéroport d'Abidjan s'est amélioré, notamment avec le respect des mesures sanitaires. Cela dit, il faudrait plus de sièges d'attente pour les passagers en transit ».



Bakary Yéo
Cadre de banque

« Je note beaucoup d'efforts en termes de célérité de traitement à l'embarquement. Mais, à la sortie, les services sanitaires doivent mieux s'organiser pour réduire les temps d'attente ».



Yao Théophile Oussou
Technicien d'aviation

« Avec une compagnie nationale leader dans la sous-région, des installations techniques adéquates et une bonne synergie d'actions entre les acteurs aéroportuaires, Abidjan a pris une longueur d'avance dans la sous-région ».

Abdoulaye Karamoko
Ivoirien résidant en France

« En arrivant au pays en 2016, après plus de vingt ans, j'ai été surpris de ne pas subir de racket, contrairement aux récits que j'avais entendus. Félicitations aux autorités ! ».



Extension et modernisation de l'aéroport

Plus qu'une nécessité

« **C**e ne sont pas des travaux de prestige », soulignait Gilles Darriau, Directeur Général de l'aéroport d'Abidjan, lors d'une interview en mai 2018. Ils répondent à l'ambition gouvernementale de porter la capacité des infrastructures, estimée aujourd'hui à 2 millions de passagers par an, à 10 millions d'ici à 2025. Les travaux de modernisation sur la période 2017-2019 portent entre autres sur l'extension de l'aire de stationnement avion, de la voie de circulation des avions et de la salle d'embarquement. Ces travaux intègrent la réhabilitation de l'éclairage de l'aire de stationnement commercial et la construction d'un terminal d'aviation d'affaires. Enfin, l'accent est mis sur la qualification des ressources humaines. D'où le récent partenariat avec le constructeur aéronautique Airbus pour la formation de pilotes et de techniciens pour la maintenance, tout comme pour la couverture et la sécurité aérienne et maritime satellitaire. ■

Les acquis de l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny

2,07 millions

de passagers enregistrés à l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan en 2017



33 475

mouvements d'avions enregistrés en 2016 contre 22 166 en 2010 (+51%)



40

destinations à l'international et 6 à l'intérieur du pays



27

postes d'avions à l'Aéroport d'Abidjan



1^{er} aéroport africain certifié « Neutralité carbone »

(30^e dans le monde) : ce qui atteste de son engagement à réduire et à compenser son empreinte carbone



2^{ème} métropole africaine

desservie par l'A380 de Air France, après Johannesburg

25

compagnies aériennes





Air Côte d'Ivoire en chiffres

Flotte	10 avions dont 6 Airbus A320 et 4 Bombardier Q400
Certifications	• IOSA (IATA Operational and Safety Audit) • Première norme mondiale de vérification de la sécurité des procédures d'exploitation des transporteurs aériens
Personnel	87 pilotes - 174 hôtesses et stewards - 66 techniciens avion - 251 personnes au sol
Réseau	• 5 villes de l'intérieur du pays desservies • 19 capitales d'Afrique de l'Ouest et du Centre desservies • New York via un partenariat avec Ethiopian Airlines
Nombre de vols	300 vols par semaine, avec une cadence allant jusqu'à deux vols par jour sur certaines destinations comme Dakar
Nombre de passagers	850 000 en 2017, contre 600 000 en 2015, soit une augmentation de 41,6%
Positionnement régional	1 ^{ère} compagnie de la zone CEDEAO-CEMAC (46% de part du trafic de l'aéroport d'Abidjan en 2017)

Certification : le fruit d'actions synergiques

Dans son ambition de faire de l'Aéroport International d'Abidjan une référence, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans un ambitieux processus de certifications, gages de confiance pour les acteurs et usagers du transport aérien. En 2015, l'aéroport a obtenu l'agrément américain TSA (Transportation Security Authority) qui permet les vols directs vers les Etats-Unis à partir d'Abidjan. Ce succès a été suivi en 2017 par la certification d'aérodrome de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Celle-ci porte sur l'environnement, tout comme sur la sécurité et la sûreté des infrastructures et le fonctionnement. Ces distinctions sont le fruit des efforts conjugués de tous les acteurs aéroportuaires et d'un appui institutionnel fort. La seule certification OACI aura nécessité la signature de 12 décrets présidentiels, 19 arrêtés ministériels, 189 règlements et procédures, de même que la ratification de 9 traités et conventions internationales.

Perspectives majeures 2018

De nombreuses actions sont prévues pour renforcer la position de hub de l'aéroport FHB :

- Construction de la ville aéroport dénommée "Aérocité" sur 3 700 hectares, pour un investissement global estimé à plus de 1 000 milliards de FCFA
- Construction et exploitation en BOT (Build, Operate and Transfer) de l'aéroport international de San-Pedro et de son "Aérocité"
- Construction et exploitation en BOT d'une école privée de formation aux métiers du transport aérien
- Construction et exploitation en BOT d'un centre de maintenance des aéronefs
- Poursuite du programme de réhabilitation des aérodromes de l'intérieur du pays et de la couverture nationale en vols domestiques par Air Côte d'Ivoire



“ La stratégie de développement du secteur des transports aériens en Côte d'Ivoire s'appuie sur trois piliers essentiels, à savoir : le renforcement et la promotion de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire, avec un rôle majeur de l'Etat ; l'extension des infrastructures aéroportuaires et la certification de l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny aux normes internationales (...). Ce programme permettra d'optimiser la contribution du secteur du transport aérien à la dynamique économique remarquable que notre pays enregistre depuis ces six dernières années. ”

Amadou Gon Coulibaly, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat
Extrait du discours de la cérémonie marquant le démarrage officiel du Projet d'extension de l'aéroport d'Abidjan, le 18 novembre 2017



Port Autonome d'Abidjan

Extension et modernisation pour accompagner l'émergence

Pour plus de mobilité sur sa plateforme et une meilleure compétitivité, le Port Autonome d'Abidjan (PAA) est en chantier pour faire peau neuve et se moderniser davantage afin de devenir le hub de référence sur la façade Atlantique de l'Afrique. Bientôt, l'élargissement de l'entrée du canal de Vridi, l'encombrement des quais de débarquement, la vétusté du port de pêche et le déficit d'espaces pour les industriels ne seront plus que de lointains souvenirs.

Il est 11 heures, ce 2 mai 2018. La chaleur accablante ne semble pas venir à bout des ingénieurs et ouvriers à la tâche sur le chantier dont les travaux ont démarré en 2015 et qui se poursuivent à un rythme effréné. En lieu et place de l'extension initialement prévue sur les réserves foncières de Locodjro et de l'Île Boulay (Yopougon), le gouvernement a finalement décidé d'optimiser la plateforme portuaire actuelle qui date de 1951. Les premiers chantiers engagés ont consisté en l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi. Exécutés par le groupe chinois China Harbour Engineering Company (CHEC), les travaux devraient s'achever en 2019. « Ils permettront au Port d'Abidjan d'accueillir tout type de navire d'ici à 2020, notamment des navires de plus de 260 mètres de long qui ne pouvaient accoster à Abidjan à cause de l'élargissement du canal de Vridi », assure André N'Doli Kouadio, directeur de l'ingénierie et de la maîtrise d'ouvrage du Port d'Abidjan. La mise en service, le 15 mars 2018, du nouveau quai roulé, long de 300 mètres, avec un tirant de 14 mètres, consacre l'augmentation de la plateforme logistique du port. Ce quai est la première phase du futur Terminal roulé "RORO" (Roll-On/Roll-Off) du Port d'Abidjan. A la fin des travaux, ce terminal s'étendra sur un quai de 500 mètres de long, avec 2 postes à quai et un terre-plein d'environ 8 hectares.

Déjà, les travaux d'extension et de modernisation ont fait gagner au port de pêche non seulement 7 hectares sur la lagune Ebrié, mais aussi un kilomètre de quai.

Les chantiers d'optimisation spatiale se poursuivent avec le remblai de plus de 400 hectares destinés à l'implantation des industries et entrepôts. Ce remblai est adossé à un projet d'ouverture de voies de desserte comprenant un pont devant relier les quartiers de Vridi (Port-Bouët) et de Zone 4 (Marcory).

D'un coût estimé à 560 milliards de FCFA, les travaux sont financés à 85 % par un prêt de la banque chinoise d'import-export China Exim Bank. Les 15 % restants sont supportés par l'État ivoirien et des banques locales et régionales. ■





IMPACT
Développement

Compilation
2018-2019

EMPLOI ET PROTECTION SOCIALE





Conditions de vie des fonctionnaires et des travailleurs du privé **Une nette amélioration reconnue par tous**

Face à une situation qui stagnait depuis plus de deux décennies, le Président de la République, Alassane Ouattara, et le gouvernement ont pris d'importantes mesures pour relever le pouvoir d'achat des Ivoiriens, en particulier des fonctionnaires. Des mesures qui améliorent les conditions de vie des populations.

Il y a 18 ans, on se passait de mon avis lorsqu'il y avait des décisions importantes à prendre dans la famille », se rappelle Maximin Youan Bi Boti, avec un brin de mélancolie. Son statut de professeur de lycée ne comptait pas, à cause de sa situation financière modeste. Il se souvient, l'air amusé, de cette époque où, avec d'autres fonctionnaires, il passait la nuit devant le distributeur automatique de billets, afin d'être parmi les premiers servis, dès que les virements seraient faits. « Je ne pouvais pas retourner à la maison sans argent. Loyer, électricité, transport... autant de dépenses à assurer ». A l'époque, Maximin vivait dans la commune de Yopougon. Là, il pouvait s'offrir un logement décent, à moins de 50 000 FCFA par mois. Son quotidien d'alors, il nous le

raconte dans les menus détails. Si du 23 au 25 et parfois le 27 du mois, Youan Bi, faisait le pied de grue devant sa banque, c'est parce que depuis le 15 et quelques rares fois le 18 du mois, il n'avait plus d'argent. Aussi était-il prêt à veiller pour récupérer son salaire, fût-il disponible en plein milieu de la nuit. L'argent en poche, le sourire lui revenait, mais pour combien de temps ? Car, déjà le 18 du mois suivant, il avait recours à une avance sur salaire. Et le même scénario se répétait, au fil des mois. Aujourd'hui, de cette période de "vaches maigres", Youan Bi rit. Sa situation s'est améliorée depuis

les importantes mesures prises en faveur des fonctionnaires par le Président de la République, Alassane Ouattara : déblocage des avancements, paiement du stock des arriérés, réforme de la pension de retraite... pour ne citer que celles-

là. Il nous confie à titre d'exemple, que de 2013 à 2015, son salaire a augmenté de près de 70 000 FCFA. Et d'ajouter : « Le déblocage des avancements, c'est

Des efforts du gouvernement qui se matérialisent dans le quotidien : un meilleur logement, plus d'aisance dans les déplacements, plus de loisirs, etc.

le plus gros cadeau du gouvernement aux fonctionnaires ! ». Car, dit-il, avec un avancement tous les deux ans, le fonctionnaire change de catégorie et d'indice salarial. Cette augmentation induite améliore ainsi l'accès



Défis : Œuvrer de concert pour la croissance économique

Le respect des engagements pour la préservation d'un climat de paix. Tel est le challenge de la trêve sociale signée en août 2017, entre le gouvernement et les syndicats de fonctionnaires. Il s'agit pour l'Etat de consolider la résilience de l'économie et garantir la bonne gouvernance ; et pour les fonctionnaires d'assurer la productivité et le respect de la trêve. Toutes choses qui bonifieront durablement l'économie et la redistribution équitable des fruits de la croissance.

au crédit. « C'est très important », ajoute-t-il. Peu de fonctionnaires, par le passé, étaient éligibles aux prêts bancaires. Et, cerise sur le gâteau : la décision du gouvernement de payer le stock des arriérés sur huit ans. Des efforts du gouvernement qui se matérialisent dans le quotidien : un meilleur logement, plus d'aisance dans les déplacements, plus de loisirs, etc. Youan Bi vit désormais dans une villa de 4 pièces à Cocody, bien différente du logement du « temps de galère ». C'est en décembre 2013 que le Président Alassane Ouattara a annoncé dans son traditionnel discours de fin d'année à la nation, le déblocage des avancements des fonctionnaires bloqués depuis vingt-cinq ans. Cette mesure aura coûté à

l'Etat ivoirien 616 milliards de FCFA en 2014 et 2015. Par ailleurs, les fonctionnaires peuvent évoluer désormais aux grades A4, A5, A6 et A7. En outre, en 2017, le gouvernement a fait droit à l'ensemble des revendications de la plateforme nationale de l'intersyndicale des fonctionnaires et agents de l'Etat. Ces accords ont été assortis d'une trêve de cinq ans, afin de préserver la stabilité sociale, et par voie de conséquence, la croissance économique. Dans les collectivités territoriales, le personnel bénéficie depuis 2016 d'un nouveau barème des salaires, avec un taux uniforme de 8 %. Plus récemment, le corps préfectoral a obtenu de la part du Chef de l'Etat la promesse d'un meilleur traitement corporatif. ■



Claude Yapi
Enseignant de Physique-Chimie
« Mon salaire a connu une augmentation substantielle en moins de 10 ans. Tous les enseignants sont heureux de voir ces mesures s'appliquer pour le bonheur de leurs familles respectives ».



Solange Dago
Secrétaire de direction au Service Information (Fonction Publique)
« Je suis concernée par la bonification indiciaire de 150 points et suis heureuse des mesures prises par le Président de la République, en vue de l'augmentation des salaires des fonctionnaires ».



Armand Nanin Blé
Inspecteur d'Orientation
« Il faut saluer la volonté du gouvernement d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs ».

Mamadou Touré
Chef de service suivi-évaluation
« Je travaille au Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Avec ce que j'ai obtenu, à la suite des mesures du gouvernement, j'ai acheté des semences pour mes 13 hectares de cacao et de palmier à huile ».

Secteur privé

La même attention pour les travailleurs du privé

Les travailleurs du privé ont aussi bénéficié d'une attention particulière du Chef de l'Etat. En 2013, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) est passé de 36 607 à 60 000 FCFA, soit une augmentation de 64 %. Quant au revenu moyen, il est passé de 50 725 FCFA en 2012 à 84 195 FCFA en 2016. En 2015, le gouvernement revalorise le barème des salaires minima catégoriels pour 26 secteurs d'activités non régis par la convention collective interprofessionnelle de 1977 : 5 % pour le secteur maritime, 9 % pour le commerce, 11 % pour les secteurs banque et assurance, et 13 % pour les dockers. Concernant la retraite, des revalorisations de 8 % puis de 5 % ont été consenties en 2014 et 2016. Les allocations familiales mensuelles par enfant sont passées de 1 500 à 5 000 FCFA. Enfin, les revenus distribués aux producteurs agricoles ont atteint près de 6 000 milliards de FCFA en 2016, contre 3 000 milliards en 2011.

LES ACQUIS MAJEURS DES FONCTIONNAIRES A FIN MARS 2018

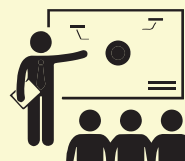


35 520

fonctionnaires et agents de l'Etat payés au titre du stock des arriérés

38 087

fonctionnaires et agents de l'Etat payés au titre de la bonification indiciaire catégorielle



12 334

agents des 31 régions et des 197 communes bénéficiaires d'une hausse de salaire de 8%



8 462

agents des Douanes, des Eaux et Forêts et des Affaires Maritimes bénéficiaires de la revalorisation de l'indemnité contributive au logement des paramilitaires



2 884

agents pénitentiaires bénéficiaires d'un régime indemnitaire particulier



1 470

pompiers civils bénéficiaires d'une indemnité contributive au logement



Niveau d'augmentation des salaires par secteur d'activité, suite au déblocage des salaires

SECTEURS D'ACTIVITÉS	SALAIRES 2011 *	SALAIRES 2016 *	AUGMENTATION
Agents techniques de santé	222 000	375 000	+ 153 000 +69%
Cadres de la santé	450 000	775 000	+ 325 000 +72%
Enseignants du primaire	264 000	390 000	+ 126 000 +48%
Enseignants du secondaire	419 000	511 000	+ 92 000 +22%
Enseignants du supérieur	798 000	1 100 000	+ 302 000 +38%
Autres emplois ne bénéficiant pas d'une grille particulière	-		Revalorisation indiciaire de 150 ou 100 points

* (en FCFA)

Les engagements de l'Etat pour la trêve sociale

Conformément aux discussions avec les syndicats de fonctionnaires, l'Etat a donné son accord pour la satisfaction des revendications suivantes, dont certaines sont déjà réalisées et d'autres en cours d'exécution.

- La révision de la réforme de 2012 des régimes de pensions gérés par l'Institut de Prévoyance Sociale - Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPSCGRAE) (*acquis*)
- La revalorisation indiciaire de 150 ou 100 points, selon la catégorie pour les emplois ne bénéficiant pas d'une grille (*acquis*)
- L'intégration à la Fonction Publique, par voie de concours exceptionnel, des agents journaliers du secteur public (*acquis et en cours d'exécution*)
- Le respect des libertés syndicales et l'autorisation des précomptes à la source au profit des syndicats (*acquis pour 5 syndicats*)
- Le paiement du stock des arriérés de salaire des fonctionnaires, estimé à 249,6 milliards de FCFA (*acquis et en cours d'exécution*)

Perspectives majeures 2018

Les mesures mises en œuvre à compter de 2018 :

- Paiement de la première tranche du stock des arriérés (34 milliards de FCFA)
- Bonification indiciaire catégorielle de 100 ou 150 points
- Institution d'un régime indemnitaire particulier au profit des agents pénitentiaires
- Revalorisation de l'indemnité contributive au logement des personnes paramilitaires
- Octroi aux pompiers civils d'une indemnité contributive au logement
- Intégration à la Fonction Publique d'agents journaliers

Paiement du stock des arriérés :

- 70 % du stock des arriérés montant payés à partir de 2018 sur cinq (05) ans, soit 174,7 milliards de FCFA ; les 30 % restants (soit 74,9 milliards de FCFA) sur trois (03) ans, à partir de 2023



« Cette trêve doit permettre au gouvernement et à toute la Côte d'Ivoire de travailler dans un environnement social apaisé et créer ainsi un climat économique favorable, devant permettre à l'Etat

de continuer de répondre aux attentes des populations. En effet, seul un environnement apaisé, participatif et dynamique permettra de créer les conditions pour une croissance économique durable, créatrice de richesses et d'emplois profitables à tous. »

Général Issa Coulibaly, ministre de la Fonction Publique, à l'occasion de la signature du protocole d'accord relatif à la trêve sociale, le 17 août 2017.



Promotion de l'entrepreneuriat

Plus de 600 emplois créés en 5 ans grâce au “Prix Alassane Ouattara du Jeune Entrepreneur Emergent”

Instauré en 2014, “Le Prix Alassane Ouattara du Jeune Entrepreneur Emergent” a favorisé l'insertion socio-professionnelle de 180 jeunes et la création de 606 emplois directs en 5 ans, pour un investissement d'un milliard de FCFA.

“Le Prix Alassane Ouattara du Jeune Entrepreneur Emergent” est une réponse concrète à la problématique du chômage des jeunes. Il est mis en œuvre par le District d'Abidjan, en vue de favoriser l'auto-emploi. Les lauréats ont bénéficié de formations financière, technique, juridique et administrative. « Ce prix m'a permis d'augmenter la capacité de production de mon entreprise d'engrais bio et d'employer 32 personnes », témoigne Romaric Kouamé, lauréat de l'édition 2017. Doté d'un montant de 5 millions de FCFA pour le meilleur candidat, le Prix a permis aux bénéficiaires d'initier des projets, dont 98 % ont connu des réussites. ■

Entrepreneuriat

41 593 jeunes financés par le gouvernement de 2015 à 2017

Le gouvernement est résolument engagé à gagner la bataille de l'emploi des jeunes. Aussi met-il tout en œuvre pour leur apporter son appui, en les initiant à l'entrepreneuriat, à l'auto-emploi et en finançant leurs projets.

Les projets de 41 593 jeunes ont été financés par le gouvernement entre 2015 et 2017. Ces bénéficiaires ont été soutenus dans la création ou le développement d'activités génératrices de revenus, ou encore dans l'exécution des Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO).

En plus du financement des projets, l'Etat a favorisé le renforcement des capacités de 52 129 jeunes pour accroître leurs chances d'accès à un emploi. Il a également permis à 36 728 autres de bénéficier de stages-écoles, stages de qualification et d'emplois directs. Un programme de développement des compétences, visant 76 700 jeunes, et un autre qui permettra à 8 500 jeunes d'avoir accès à des emplois salariés sont également prévus. ■





Filière avicole

Un réservoir d'emplois pour les jeunes

Pour la relance de la filière avicole, le gouvernement a élaboré en 2012 un plan ambitieux de 45 milliards de FCFA, reposant sur deux exigences majeures : l'autosuffisance en produits avicoles et l'émergence de champions nationaux dans le secteur.

Les projets de 41 593 jeunes ont été financés par le gouvernement entre 2015 et 2017. Ces bénéficiaires ont été soutenus dans la création ou le développement d'activités génératrices de revenus, ou encore dans l'exécution des Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO). En plus du financement des projets, l'Etat a favorisé le renforcement des capacités de 52 129 jeunes pour accroître leurs chances d'accès à un emploi. Il a également permis à 36 728 autres de bénéficier de stages-écoles, stages de qualification et d'emplois directs. Un programme de développement des compétences, visant 76 700 jeunes, et un autre qui permettra à 8 500 jeunes d'avoir accès à des emplois salariés sont également prévus. ■

Insertion socio-professionnelle

158 personnes en situation de handicap recrutées à la Fonction Publique

Après le recrutement dérogatoire de 2015, ayant permis d'embaucher 300 personnes en situation de handicap dans l'administration, le gouvernement vient de décider du recrutement de 158 autres pour l'année 2018.

La décision a été saluée par le président du comité de pilotage du recrutement dérogatoire, Nicolas Diby : « Pour la première fois, depuis 2003, le recrutement est lancé, sans que nous descendions dans la rue ». Parallèlement, le ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale a lancé un programme qui a pour objectif de favoriser leur recrutement dans les entreprises privées, avec les mesures incitatives prévues par le nouveau Code du Travail. Enfin, le ministère en charge de l'emploi des jeunes a initié un programme spécial, notamment dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), pour les personnes en situation de handicap. Ces mesures exceptionnelles visent à favoriser leur insertion professionnelle, améliorer leurs conditions de vie et surtout, éviter toute situation de discrimination. ■

DES CHIFFRES PHARES

SUR LE DÉVELOPPEMENT



EDUCATION

Education

16 957

écoles primaires en 2019, contre 13 785 en 2014, soit une hausse de 23%

Alphabétisation

2 275

centres d'alphabétisation en 2018, contre 2 065 en 2017

Alimentation

1 003 511

élèves pris en charge par les cantines scolaires pendant l'année scolaire 2017-2018

Education

25 millions

de kits et manuels scolaires distribués aux élèves du primaire de 2011 à 2018



SANTÉ

SIDA

83 %

des centres de santé dispensent des soins pédiatriques de lutte contre le SIDA en 2018, contre 26 % en 2016

Vaccination

13 000 000

d'enfants de 9 mois à 14 ans vaccinés contre la rubéole et la rougeole en 2018, avec le soutien de l'UNICEF

Santé

90 %

de disponibilité des médicaments essentiels à la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique, contre 23 % en 2011

Santé

1

sage-femme pour 1 445 femmes en âge de procréer en 2016, contre 1 pour 2 814 en 2015



EAU & ELECTRICITE

Eau potable

82 %

de la population ont accès à l'eau potable en 2018, contre 78,4 % en 2015

Barrage de Soubré

275 Mégawatts

de puissance installée, portant à 2 200 MW la puissance totale de la Côte d'Ivoire

Électricité

22 heures

temps moyen de coupure d'électricité par an en 2018, contre 48h en 2011

Electricité

4 469

localités électrifiées en 2017 contre 2847 en 2011, soit une croissance de 55%



MINES ET ENERGIE

Gaz Naturel

216 millions

de pieds cubes produits en moyenne par jour en 2017

Production de manganèse

510 000 tonnes

de manganèse produites en 2017, soit une hausse de 146 % par rapport à 2016

Pétrole

34 000 barils

produits en moyenne par jour en 2017

Nickel

889 585 tonnes

produites en 2018, contre 379 766 tonnes produites en 2017



FEMMES/JEUNES

Santé

2 834

femmes porteuses de fistules obstétricales, opérées de 2007 à 2017

Formation féminine

39 797

femmes et jeunes filles formées dans les Institutions de Formation et d'Education Féminine (IFEFF) de 2011 à 2017

Entreprenariat

41 593

jeunes ivoiriens financés par le gouvernement de 2015 à 2017

Enregistrement des naissances

71,7%

des enfants de moins de 5 ans étaient enregistrés en 2016, contre 55 % en 2012



ECONOMIE / BONNE GOUVERNANCE

Marchés publics

98,8 jours

délai moyen de passation de marchés à fin mars 2019, contre 107,9 jours à fin mars 2018, soit un gain de 9 jours

CEPICI

42 762

entreprises créées au Guichet Unique de 2013 à 2018

Commerce

4,5 millions

de tonnes de marchandises ont transité par le port Autonome de San Pedro en 2017, contre 3,2 millions de tonnes en 2012, soit une augmentation de 40,63 %

Doing Business 2019

122^{ème}

en 2019, contre 139^{ème} en 2018



LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

SMIG

60 000 FCFA

depuis 2014, contre 36 000 auparavant

Microfinance

270,4 milliards de FCFA

de crédits accordés aux épargnants en 2017, contre 57 milliards de FCFA en 2012

Lutte contre la pauvreté

50 000 ménages

ont bénéficié au 31 mars 2019 du Programme des Filets Sociaux Productifs dans le cadre du Programme Social du Gouvernement 2019-2020

Lutte contre la pauvreté

56,8 %

de taux de pauvreté en milieu rural en 2015, contre 62,5 % en 2008, soit une baisse de 5,7 points



AGRICULTURE ENVIRONNEMENT

Agriculture

17,5 millions

de tonnes de productions vivrières en 2017, contre 12 millions de tonnes en 2012, soit une hausse de 46 %

Agriculture

47 881 plantations

villageoises de cacao, hévéa et palmier à huile créées ou renouvelées de 2014 à 2018 grâce au Programme d'Appui au Secteur Agricole

Café

23 000 hectares

de vieux vergers replantés avec du matériel végétal à haut rendement de 2014 à 2017

Aires protégées

2,1 millions

d'hectares répartis entre 8 parcs nationaux et 6 réserves naturelles



TOURISME HOTELLERIE

Tourisme

3,4 millions

de touristes en 2018, contre 2 millions en 2017, soit une hausse de 70%

Tourisme

21 000 emplois

créés dans le secteur du tourisme en 2017

Hôtellerie

2 607

hôtels et résidences hôtelières en 2018, contre 2 040 en 2017, soit une hausse de 27,8%

Transport aérien

2 millions

de passagers à fin septembre 2017 contre 600 000 en 2010



AUTRES

Identification

600 000

extraits de naissances délivrés, de 2017 à 2019, à des élèves du primaire non enregistrés à l'état-civil dans le cadre d'une opération spéciale dans 14 000 écoles sur toute l'étendue du territoire

Commerce : Forum Agoa

696 milliards de FCFA

d'exportations de la Côte d'Ivoire vers les Etats-Unis en 2017, contre 448 milliards de FCFA en 2012, soit une augmentation de plus de 55 %

TIC

9 027 835

utilisateurs de l'Internet en Côte d'Ivoire en 2017, contre 6 286 527 en 2016

Insécurité alimentaire

10,8 %

le taux de l'insécurité alimentaire en 2018 est de 10,8 %, contre 12,6 % en 2009, soit une baisse de 1,8 point

ARRÊT SUR IMAGES

58^{ème} anniversaire de l'Indépendance de la République de Côte d'Ivoire - 7 août 2018, Abidjan



1



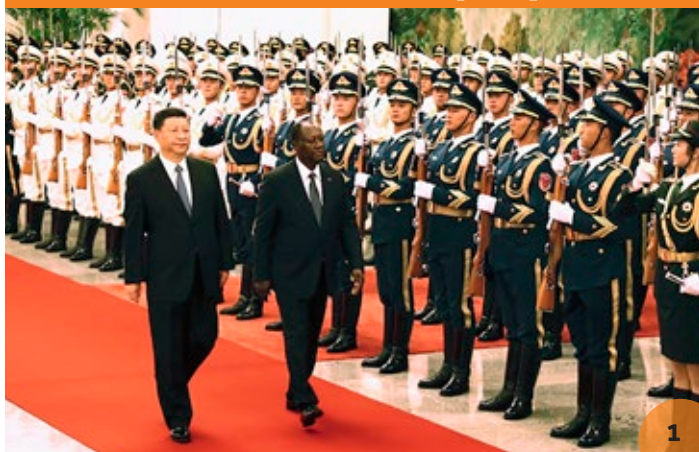
2



3

1. Arrivée du Président de la République, Alassane Ouattara, sur le site du défilé militaire. - 2. La Police Montée de Côte d'Ivoire : une unité créée en avril 2018. - 3. Passage de véhicules militaires de l'armée ivoirienne.

Visite d'Etat du Président de la République Alassane Ouattara en Chine - 29 août-02 septembre 2018



1



2

1. Le Président chinois, Xi Jinping, et son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, passent en revue les troupes chinoises le 30 août 2018. - 2. Le Président de la République, Alassane Ouattara, et sa délégation, après avoir déposé une gerbe de fleurs au monument aux "Héros du Peuple" à la place Tian'anmen le 1^{er} septembre 2018.

ARRÊT SUR IMAGES

Visite d'Etat dans la Région du N'Zi, 25 - 28 septembre 2019



1. Le Président de la République Alassane Ouattara a effectué du 25 au 28 septembre 2019 une visite d'Etat dans la Région du N'Zi. Il y a annoncé un programme de 74 milliards de FCFA pour accélérer le développement de la Région. - **2.** Les femmes de la Région du N'Zi ont reçu de la Première Dame, Dominique Ouattara, des dons d'une valeur de 500 millions de FCFA. Le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) pour la Région du N'zi est passé de 500 millions à 1 milliard de FCFA. - **3.** Le Président de la République Alassane Ouattara a procédé le 27 septembre 2019 à la mise sous tension du quartier Blaidy Extension de Bocanda. Le projet permettra à 1 300 personnes d'avoir accès à l'électricité.

Exécution du Programme Social du Gouvernement 2019-2020



1. Le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly a lancé le 27 mai 2019 à Etoubéti (Aboisso) l'opération de réhabilitation de 21 000 pompes à motricité humaine. L'opération permettra de desservir 11 millions de personnes en eau potable dans les zones rurales. - **2.** La Ministre Raymonde Goudou Coffie a inauguré, le 20 juillet 2019, un château d'eau pour approvisionner les populations de Bonikro (Djékanou) et des villages voisins.

ARRÊT SUR IMAGES

Les sapeurs-pompiers militaires au secours des victimes des inondations des 18 et 19 juin 2018



1. Sauvetage d'une fillette portée à dos. - 2. Evacuation par la clôture d'une personne âgée. - 3. Transport par véhicule de populations sinistrées.

Le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly dans la région du Gôh du 30 juin au 1^{er} juillet 2018



1. 1^{er} juillet 2018 : Inauguration par le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly d'une unité de traitement d'eau potable à Gagnoa. L'ouvrage dessert 40 000 personnes de six quartiers de la ville. - 2. Le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly au contact des populations du Gôh, lors du meeting d'hommage et de reconnaissance au Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, le 1^{er} juillet 2018 au stade Victor Biaka Boda de Gagnoa.

www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci.official



République de Côte d'Ivoire - Tél. : (225) 22 51 14 38 - Fax : (225) 22 41 11 16
01 B.P. 12 243 Abidjan 01 - Deux-Plateaux Vallon, Cité « Résidence Colombe »
Villa n° 27, îlot n°176 - Courriel : info@cicg.gouv.ci